



Référentiel pour le métier PRODUCTEUR (TRICE) D'ARACHIDE

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire
du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER) mise en œuvre par la
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONTENU

Référentiel métier compétence

Référentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique



SOMMAIRE

Liste des abreviations et acronymes	7
Préface	8
Résumé	9
REMERCIEMENTS.....	11

SECTION 1: REFERENTIEL METIER COMPETENCE 12

INTRODUCTION	13
I. CONTEXTE GENERAL	14
II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA FILIERE ARACHIDE	15
2.1 Présentation générale	15
2.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer.....	16
III. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPÉCIALISÉ (E) EN PRODUCTION D'ARACHIDE	18
IV. ANALYSE DES FONCTIONS, ACTIVITES ET OPERATIONS.....	22
1. Fonctions principales	22
2. Fonctions connexes	25
V. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES	27
VI. PROCESSUS DE TRAVAIL	36
VII. LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER.....	36
1. PRESENTATION DES COMPETENCES VISES PAR LE METIER	43
1.1 Compétences particulières.....	43
1.2 Compétences générales.....	44
1.3 ..Matrice des compétences du métier de exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	45
2. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	46
CONCLUSION	47

SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 48

INTRODUCTION	49
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION	51
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	52
Définition du métier.....	52
Contexte professionnel.....	52
Opportunités d'emploi	53
III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	53
Compétences particulières.....	53
Compétences générales	54
IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	55
V. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	56
Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production d'arachide.....	56
Objectif de comportement N°2 : Produire l'arachide dans une exploitation agricole.....	59
Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production d'arachide	63
Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide.....	66
Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel.....	67
Objectif de comportement N°6 : Gérer l'environnement dans un site de production d'arachide	

.....	68
Objectif de comportement N°7 : Monter un projet de production d'arachide.....	69
Objectif de situation n°8 : Se situer au regard du métier et de la formation	70
VIII. DESCRIPTION DES MODULES.....	73
X. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION	94
CONCLUSION	95

SECTION 3: REFERENTIEL D'EVALUATION 96

INTRODUCTION	97
I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION	97
Identification du vivier.....	97
Modalités de formation.....	97
Modalités de certification	97
1.1 Conditions de reprises	98
III. EVALUATION DE LA FORMATION	100
Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production d'arachide.....	100
Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées.....	105
Objectif de comportement N°2 : Produire l'arachide dans une exploitation agricole.....	107
Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 2	122
Description des épreuves d'évaluation	126
Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production d'arachide	127
Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide.....	133
Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel	138
Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide.....	143
CONCLUSION	149

SECTION 4: GUIDE D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE 150

INTRODUCTION	151
I. TABLEAU DE SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION.....	152
II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE 153	
Ressources matérielles.....	153
Ressources physiques	157
CONCLUSION	160

SECTION 5: GUIDE PEDAGOGIQUE 161

I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE.....	162
II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES.....	162
III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	163
IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION	163
LISTE DES COMPETENCES.....	164
V. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES	165
1.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide.....	166
1.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Production d'arachide dans une exploitation agricole	169
1.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production d'arachide	176
1.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide	181

Fiche pédagogique du module N°5 : Communication et formation en milieu professionnel	184
1.5 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	186
1.6 Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet entrepreneurial d' exploitation de production d'arachide	188
1.7 Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	190
VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	192
Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation	192
Mobilisation des ressources	192
Application et suivi du programme de formation.....	192
VII. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel	193
ANNEXES	194

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

- APC** : Approche par Compétences
- AST** : Analyse de la Situation de Travail
- DR** : Délégation régionale
- FPAP** : Formation Professionnelle Agricole
- GIC** : Groupement d'Initiative Commune
- GIE** : Groupe d'Intérêt Economique
- GIZ** : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Coopération technique allemande
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINEFOP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- MINEPAT** : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINEPIA** : Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
- MINRESI** : Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation
- MO** : Main d'œuvre
- PADER** : Programme d'Appui au Développement Rural
- PLANOPAC** : Plateforme Nationale des Organisations Professionnelles Agro-sylvo-pastorales et Halieutiques du Cameroun
- Programme AFOP** : Programme Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches.
- RMC** : Référentiel de métier-compétences

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de producteur (trice) d'arachide a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui de la filière arachide en particulier. En effet, l'analyse des chaînes de valeur arachide a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de Producteur (trice) d'arachide est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel de formation du métier de Producteur (trice) d'arachide a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et la tutelle méthodologique du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (GIZ/PADER).

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ARACHIDE**

SECTION 1
RÉFÉRENTIEL METIER
COMPÉTENCE



REMERCIEMENTS

Ce référentiel de formation professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) a été élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ. Les rencontres des acteurs et l'Analyse de la Situation du Travail (AST), exercice indispensable à la réalisation des contenus desdits référentiels selon l'APC, aura été impossible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel de métier-compétences du **métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide.**

INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre.

La présente mission vise l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour **la filière arachide** dans ses différents maillons de la chaîne de valeurs.

Le présent document de Référentiel de Métier-Compétences (RMC) est celui de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**. Il est la première étape de la conception de l'ensemble des référentiels pour ce métier. Il décrit les activités que l'apprenant en fin de formation, exercera dans sa vie professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et du monde de la formation.

Le RMC de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** comprend les rubriques suivantes :

- Le contexte général de la chaîne de valeur arachide ;
- La cartographie des emplois/métiers de la filière arachide ;
- La description générale du métier de producteur /trice d'arachide ;
- L'analyse des fonctions, des activités et des opérations du métier de producteur /trice d'arachide ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier de producteur /trice d'arachide ;
- La description du processus de travail du métier de producteur /trice d'arachide ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier de producteur /trice d'arachide ;
- La présentation des compétences du métier de producteur /trice d'arachide ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au du métier de producteur /trice d'arachide.

I. CONTEXTE GENERAL

L'arachide est une légumineuse à graines largement cultivée dans le monde. Les graines d'arachide se consomment crues, cuites ou grillées et font l'objet de transformations en beurre, confiseries, farines, soupes, boulettes boissons alcoolisées etc. L'extraction d'huile alimente un commerce local et international et constitue une occupation artisanale importante. Le tourteau qui résulte de l'extraction d'huile constitue un aliment du bétail riche en protéines. Le feuillage est un fourrage prisé et peut se consommer frais, en foin ou ensilé et parfois utilisé comme engrais vert. En plus de la valeur nutritive qu'on lui connaît, l'arachide est aussi utilisée en cosmétologie et en médecine (Nguepjob, 2016).

La production mondiale d'arachide en gousses est estimée à 42,44 millions de tonnes sur une superficie totale de 25,68 millions d'ha. Les principaux pays producteurs sont la Chine (15,78 millions de t/an, sur 4,52 millions d'ha), l'Inde (6,58 millions de t/an sur 5,20 millions d'ha) et le Nigeria (3,41 millions de t/an sur 2,77 millions d'ha). Le Cameroun avec une production de 0,62 million de t/an sur une surface de 0,44 million d'ha occupent le 11^{ème} rang mondial et le 5^{ème} rang africain. Par ailleurs, le rendement de production en Afrique (0,96 t/ha) reste très faible comparativement à l'Asie (2,3 t/ha). Ces rendements sont très inégaux entre les pays : 7,38 t/ha en Israël, 4,40 t/ha aux USA, 3,5 t/ha en Chine, 1,2 t/ha au Nigeria ou encore 0,96 t/ha au Cameroun (Fao stat, 2018).

Au Cameroun, l'analyse des causes de la faible production et de la variation erratique des rendements (0,3-1.4 t/ha) révèle des facteurs internes, technico-économique de la filière (faible productivité par actif rural et par surface cultivée, accès difficile aux intrants et semences performants et politiques publiques peu incitatives) et des facteurs naturels liés aux perturbations climatiques. Malgré ses atouts et ses potentialités, les performances du secteur agricole et rural camerounais restent à tous égards en deçà des attentes.

Etant conscient des attentes et des contraintes, le MINADER s'est doté en 2005 d'un document de stratégie du développement du secteur rural (DSDSR) qui propose comme objectif stratégique premier de développer durablement les productions et l'offre agricoles. Cet objectif du DSDSR a d'ailleurs été renforcé en 2009 par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT, 2009). Dans cette dynamique, le programme d'appui au développement rural (PADER) de la Coopération Allemande au Cameroun sous tutelle du MINADER a fait du développement rural un pôle prioritaire de coopération (GIZ, mars 2018). Les régions Nord ont été ciblées à la demande du Gouvernement Camerounais comme des régions prioritaires d'intervention, entrant dans la catégorie des zones rurales à haut risque et à déficit alimentaire chronique (MINADER, 2005). Dans cette zone septentrionale camerounaise, l'arachide a été identifiée comme l'une des principales cultures émergentes dont le développement de la filière pourrait garantir une amélioration notable des conditions de vie des producteurs locaux par plusieurs mécanismes socio-économiques. La formation des acteurs de la chaîne de valeurs arachide est incontestablement un levier utile pour le développement de cette filière. En outre, Besson (2012) soutient que la formation des masses rurales est nécessaire pour plusieurs raisons : d'abord parce le métier d'agriculteur est un métier complexe spécifique ; ensuite parce que le développement des exploitations agricoles génère de nombreuses opportunités de création d'entreprises d'amont et d'aval, elles-mêmes créatrices d'emplois ; et enfin pour préparer les jeunes (plus de 50% de la population) à une insertion dans le secteur agricole et rural.

Il est question ici d'un modèle d'apprentissage basé sur le développement des compétences dans un contexte de formation professionnelle. Cette formation professionnelle dans le secteur agricole et rural est donc un élément-clé des stratégies à impulser pour faire face à l'accumulation des enjeux à relever sur une période très courte : augmenter la productivité, maîtriser la gestion de l'espace rural, assurer la viabilité des structures d'exploitation et

l'employabilité des acteurs.

Le présent projet a pour but de répertorier des emplois métiers le long des différents maillons (production, transformation et commercialisation) de la chaîne de valeurs arachide et d'identifier quatre (04) métiers porteurs et prioritaires dont les référentiels mériteraient d'être développés.

II. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA FILIERE ARACHIDE

2.1 Présentation générale

La cartographie des métiers/emplois est construite à partir de la revue de la documentation que nous avons exploitée sur la filière arachide et les informations obtenues auprès des acteurs de chaque maillon de la filière à la suite des rencontres.

Dans le tableau qui suit, la cartographie complète de l'ensemble des emplois/métiers des trois maillons de la filière arachide est présentée :

Maillons	Métiers identifiés
Production	Exploitant (e) agricole
	Manœuvre/Ouvrier agricole
	Producteur semencier /Producteur de semences d'arachide
	Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide
	Fourrager
Transformation	Technicien spécialisé, production semences pré base et base
	Transformateur/trice artisanale d'arachide en produits agroalimentaires
	Ouvrier (ière) polyvalent (e) de ligne de transformation d'arachide
	Conducteur (trice) de machine de transformation d'arachide
	Technicien conducteur de ligne de transformation agroalimentaire
	Chef d'équipe (agent de maîtrise)
	Chef de quart
	Ouvrier polyvalent de laboratoire
Chef d'équipe (agent de maîtrise) de laboratoire	
Commercialisation	Contre maitre de laboratoire
	Collecteur
	Pisteur/Coxeur
	Acheteur/agréeur de produit
	Détaillants
	Grossistes et semi-grossistes
Conseil-Gestion	Importateur
	Exportateur
	Conseiller en développement organisationnel et préparation des plans d'affaire
	Conseiller technique d'encadrement des producteurs
	Gestionnaire de coopérative agricole
	Fournisseurs d'intrants
	Ingénieur en Gestion de procédés
	Conseiller clientèle agricole et/ou Agence bancaire
	Chargé des approvisionnements et des stocks
	Machiniste/Maintenancier
Qualiticiens	
Machiniste/Mécanicien agricole	

2.2 Choix des métiers pour les référentiels à développer

A l'issue des différents ateliers de l'analyse de la situation de travail (AST) avec les acteurs de la chaîne de valeurs arachide, quatre (04) métiers ont été retenus selon leur importance et leur priorité pour le développement des référentiels. Ce sont les métiers de :

1. Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences
2. Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide
3. Transformateur /trice artisanale d'arachide
4. Ouvrier (e) polyvalent (e) de ligne de transformation de l'arachide

De l'analyse de ces choix, les justifications suivantes sont apportées :

Pourquoi développer le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide ?

Le déficit chronique de semences « certifiées » et l'absence de semences de qualité constituent un véritable frein à l'émergence de la culture de l'arachide au Cameroun. On dénombre une dizaine de producteurs de semences et les meilleurs d'entre eux produisent entre 2-8 tonnes par an. Le nombre de producteurs et le volume de semences produites est très faible au regard des besoins actuels en semences. A titre d'illustration, pour certaines variétés, la demande en semences pour un hectare d'arachides en cultures pure est de 120 kg. La surface, certes prospective, occupée par les cultures est d'environ 1.000.000 ha. Il faudrait donc une production de 120.000.000 kg de semences pour couvrir ces surfaces. Au regard du tonnage des meilleurs producteurs semenciers actuels (2-8 tonnes), il faudrait entre 15.000 et 60.000 producteurs pour couvrir les besoins en semences estimés à 120.000 tonnes. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas, l'offre en semences d'arachides est très faible et les semences qui sont utilisées par les producteurs présentent souvent une grande variabilité que l'on ressent sur la viabilité, la qualité et la quantité des productions qui en résultent.

Il apparaît donc nécessaire, voire urgent de développer pour cette filière arachide un métier d'exploitant agricole spécialisé dans la production des semences, afin d'avoir une offre en semences de qualité, capable de combler le besoin actuellement ressenti pour la promotion et la viabilité de cette filière.

Pourquoi développer le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide?

On ne peut concevoir une filière Agricole sans producteur primaire. Le métier d'exploitant (e) spécialisé (e) en production d'arachide est indispensable à la filière. Le nombre de producteurs d'arachide au Cameroun est évalué à 500.000 (GIZ, 2018) pour une production de 0,67 million de tonnes. La population nationale fait plus que doubler d'ici 2050 pour approcher les 50 millions d'habitants. Même si la consommation par habitant restait la même, ce qui est difficile à prévoir, les besoins en volumes feraient plus que doubler, de même que les surfaces agricoles à consacrer à la culture de l'arachide (si les rendements ne s'améliorent pas). Automatiquement, si les surfaces moyennes par producteur restent stables, il faut doubler le nombre de producteurs d'arachide, ou vraisemblablement, chaque producteur doit augmenter ses surfaces (lorsque c'est encore possible, ce qui n'est pas le cas partout) ou augmenter ses rendements par unité de surface, ce qui remet au centre des préoccupations sur la nécessité d'améliorer la productivité par ha pour pouvoir satisfaire demain la demande nationale sans être obligé de défricher toutes les terres « disponibles » du pays. La nécessité de disposer des producteurs en quantité (nombre) et qualité (maîtrise des bonnes pratiques culturales à hauts rendements) sont indispensables pour la filière arachide au Cameroun.

Pourquoi développer le métier de transformateur (trice) artisanale d'arachide en produits agroalimentaires ?

La culture de l'arachide se fait aussi bien dans toutes les régions du Cameroun comme dans toute la zone intertropicale. On y retrouve, pour des besoins de transformation, aussi bien l'arachide dite de « bouche » et celle dite « d'huilerie ». La transformation d'arachide en produits agroalimentaires (grillée, salée, caramélisée, huile etc.) alimente un commerce local et international et constitue une occupation importante. Plusieurs ménages vivent des revenus issus de la transformation de l'arachide vendue dans les bouteilles au bord de rues ou dans les espaces commerciaux sous la forme grillée, salée caramélisée etc. Les méthodes de transformation et de conditionnement, le plus souvent traditionnelles, de ces produits ne sont pas harmonisées et suivies ; les principaux acteurs n'ont pas l'appropriation de ces savoirs. Cependant, ces acteurs de la transformation occupent une place importante le long de la chaîne de valeurs arachide au Cameroun. Le développement de la filière arachide passera nécessairement par la professionnalisation des transformateurs /trice d'arachide en produits agroalimentaires.

Pourquoi développer le métier d'ouvrier polyvalent de ligne de transformation de l'arachide? Le Cameroun promeut l'agro-industrie afin d'exploiter les potentiels de son agriculture. Cependant, les agro-industries de transformation ne disposent pas toujours d'un personnel ouvrier qualifié dédié aux nombreux ateliers ou postes de ligne de transformation.

Générer des référentiels de la formation pour le métier d'ouvrier (ière) polyvalent (e) revêt donc un intérêt pour la dotation des industries ou semi-industries de transformation d'arachide en personnel qualifié.

Le présent référentiel de métier-compétences concerne celui de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide.**

III. DESCRIPTION GENERALE DU METIER DE EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPÉCIALISÉ (E) EN PRODUCTION D'ARACHIDE

<p>2.3 Définition du métier</p>	<p>L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide est un (e) exploitant (e) agricole qui réalise l'ensemble des activités de production d'arachide dans un environnement donné. A ce titre: il (elle) produit l'arachide dans un champ, gère son exploitation et vend ses produits aux acheteurs commerçants ou consommateurs.</p>
<p>2.4 Conditions d'accès au métier</p>	<p>La formation à l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide est accessible à toute personne motivée jouissant d'une formation professionnelle en production d'arachide. Aucun niveau de qualification n'est exigé pour faire la formation. Cependant, l'alphabétisation dans une langue nationale constitue un atout important pour l'apprentissage.</p>
<p>2.5 Secteur d'activités</p>	<p>L'activité de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide relève du secteur agro-pastorale. Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les producteurs de semences - Les fournisseurs d'intrants - Les acheteurs commerçants et les consommateurs - Les organisations socio-professionnelles actives dans la production et la transformation ; - Les services techniques de l'agriculture ; - L'administration et les collectivités.
<p>2.6 Nature du travail</p>	<p>a) Champ professionnel : Production b) Type d'emploi occupé : Chef de production, producteur semencier, contremaître, ouvrier agricole, laboureur, tractoriste, ouvrier d'entretien, récolteur, vanneur, trieur, ensacheur etc. c) Fonctions types (grand ensemble d'activités) : Production, Gestion, Commercialisation d) Classification type : Exploitant (e) agricole e) Fonctions connexes: Communication et formation, Gestion des ressources naturelles et environnement, Entrepreneuriat, f) Types de produits, de résultats ou de services : Gousses, graines et fanes d'arachide en quantité et en qualité.</p>
<p>2.7 Technologies utilisées</p>	<p>L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide utilise comme technologies, des semences certifiées, la (les) variétés d'arachide, les outils mécaniques, manuels, semi-motorisés et motorisés, et l'itinéraire technique de la culture de l'arachide.</p>

2.8 Conditions de travail

- a) Lieu de travail : **Champ, hangar, atelier, magasin, bureau**
- b) Type d'entreprise : **Individuel ou collectif (coopératives, GIC, GIE, sociétés ou entreprises)**
- c) Environnement technique :
Processus et / ou procédés de production :
 - **Choix du site,**
 - **Acquisition du site,**
 - **Aménagement du site,**
 - **Préparation du sol,**
 - **Préparation de la semence,**
 - **Réalisation du semis,**
 - **Suivi et entretien du champ,**
 - **Traitement des plants,**
 - **Récolte,**
 - **Post-récolte,**
 - **Commercialisation**
 - **Réalisation du bilan des activités.***Équipements utilisés :*

Les types d'équipements sont :

- **matériel végétal** : Variétés améliorées et semences certifiées ;
 - **matériel de transport** : Véhicules, motocyclette, brouette, charrette, caisse;
 - **matériel d'irrigation** (au besoin en non-pluvial) : dispositif d'irrigation, motopompe, arrosoir, seau, puisette, corde, poulie ;
 - **outils agricoles** : herse, rayonneur, semoir , poudreuse, tambour, bineuses, polyculteurs, epandeur, sarclouses, souleveuse, arracheuse, batteuse, ramasseuse, egousseuse, décortiqueuse, trieuse, laveuse, crible, Tarare nettoyeur, claie, calibreuse, déshydrater, shaker, pioche, houe, dabas, pelle, râteau, binette, couteau, cisaille, semoir, iler, bâches, liens etc.
 - **équipements spéciaux, mécanisés ou motorisés** : tracteur, charrue, animaux de trait, charrette, pulvérisateur, masques de protection, gants, tamis, motoculteur;
 - **produits consommables** : pesticides, fertilisant, sachets plastiques;
- L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide **utilise également les outils suivant :**
- **la fiche descriptive de la variété**
 - **la fiche technique de la semence**
 - **l'itinéraire technique de la culture d'arachide**
 - **le cahier de suivi du calendrier agricole**
 - **la fiche de pointage de la main d'œuvre**
 - **la fiche technique de gestion des intrants, équipements et matériel agricoles**
 - **des documents de gestion**

d) Responsabilité et autonomie

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide **exerce son travail individuellement et collectivement (en équipe supervisée, ou via des organisations comme des coopératives...)**. Il/elle est autonome et doit souvent prendre des **décisions importantes avec une faible marge de manœuvre.**

e) Conditions d'exercice

L'activité peut être exposée à certaines réalités : chaleur, humidité, poussière, bruit, odeurs, utilisation de produits chimiques, travail saisonnier

f) Facteurs de stress

Les facteurs de stress du métier de producteur /trice d'arachide, sont liés :

- **aux contraintes de temps,**
- **aux aléas climatiques**
- **aux contraintes de saisonnalité des activités,**
- **aux maladies et ravageurs de la culture**
- **aux contraintes liées à la quantité et à la qualité de ses produits (aflatoxine, prévisions de production, marge bénéficiaire)**
- **aux aspects de la méticulosité du travail**
- **aux difficultés d'accès à la semence de qualité et aux intrants**
- **aux difficultés d'accès au foncier**
- **aux difficultés d'acquisition des outils et équipements agricoles**
- **aux conflits avec les éleveurs**
- **aux risques de vol des outils et des produits de récolte**

g) Santé et sécurité

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux morsures de reptiles, aux piqures d'insectes ou encore aux inhalations de produits phytosanitaires utilisés dans le traitement des plants, pouvant être toxiques et dangereux. Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, pulmonaires etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques, bottes et gants) pour éviter des intoxications avec l'utilisation de produits phytosanitaires.

h) Caractéristiques du travail

Relations entre services / équipes / ateliers : **Les relations entre l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide et les services/équipes/ateliers du monde professionnel sont indispensables. Il existe un lien fonctionnel entre l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide et ses équipes de travail**

Organisation des équipes de travail : **L'organisation et la supervision des équipes de travail sont primordiales. La répartition des tâches dans la conduite de la production de l'arachide est nécessaire. Le respect du calendrier agricole et de l'itinéraire technique est indispensable.**

i) Caractéristiques psychomotrices

Le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide requiert :

- **de la mobilité,**
- **de la force physique,**
- **un degré élevé de coordination et d'attention,**
- **une dextérité manuelle et une certaine souplesse.**

Il ou elle doit disposer d'une bonne faculté visuelle, perceptuelle, auditive, olfactive et d'allocution.

2.9 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Critères de sélection : Aucun niveau de qualification n'est exigé pour la sélection. Toutefois, le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail

Modalité de recrutement : Le mode de recrutement privilégié est le test, l'expérience et l'essai.

Emplois existants : Chef d'exploitation agricole, contremaître, ouvrier agricole

Perspectives d'emploi et de rémunération

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. Les exploitants agricoles spécialisés en production d'arachide peuvent occuper des emplois rémunérés de vulgarisateur et d'appui à la sélection variétale.

Possibilité d'avancement et de mutation. L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide selon l'expérience et le niveau d'étude, peut muter en multiplicateur des semences d'arachide après demande et obtention d'un agrément de producteur semencier. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies.

IV. ANALYSE DES FONCTIONS, ACTIVITES ET OPERATIONS

L'analyse de la situation de travail a permis de faire le point des fonctions, activités et opérations dans le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide. Les fonctions principales qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiés. Le tableau suivant décrit les fonctions, les activités et les opérations.

3.1 Fonctions principales

Fonction 1 : Production

Activités/ Tâches	Opérations					
1. Choisir le site de production	1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide	1.2 Déterminer les superficies	1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site	1.4 Identifier le précédent cultural	1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol	1.6 Choisir le site de culture
2. Acquérir le site de production choisi	2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	2.2 Acquérir les droits coutumiers	2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités	2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles	2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain	
3. Aménager le site de production	3.1 Défricher la surface et les alentours du site	3.2 Labourer le terrain du site	3.3 Nivelier la surface du terrain	3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)	3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées	3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau
4. Préparer la semence	4.1 Choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production	4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semence	4.3 Engager la négoce avec le producteur semencier	4.4 Acheter la semence	4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis	4.6 Réaliser la préparation des semences

5. Réaliser le semis	5.1 Tracer les lignes de semis	5.2 Réaliser les écartements de semis	5.3 Réaliser les poquets de semis	5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets	5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)	5.6 Comblez de terreau les poquets de semis
6. Entretenir le champ	6.1 Evaluer la levée des plantules	6.2 Surveiller le champ et la clôture	6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage	6.4 Réaliser les traitements fertilisants	6.5 Réaliser l'irrigation au besoin	
7. Faire le suivi phytosanitaire des plants	7.1 Assurer le contrôle des plants	7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs	7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques	7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements	7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)	7.6 Nettoyer le matériel utilisé
8. Assurer la récolte	8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide	8.2 Arracher les plants	8.3 Secouer les plants	8.4 étaler les plants arrachés	8.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours	8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte
9. Assurer la post-récolte	9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)	9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée	9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné	9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé	9.5 Contrôler la qualité des gousses stockées	9.6 Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente
10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental	10.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle	10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez	10.3 Nettoyer le matériel agricole	10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage	10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage	
11. Entretenir le matériel et les équipements agricoles	11.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements	11.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements	11.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin	11.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements	11.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation	11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

Activités/ Tâches	Opérations					
12. Elaborer un plan de campagne de production	12.1 Evaluer les besoins	12.2 Elaborer un budget cohérent	12.3 Identifier les fournisseurs appropriés de matériel	12.4 Etablir un calendrier de production		
13. Elaborer un plan de suivi technique des travaux	13.1 Mettre en place les outils de gestion technique du champ	13.2 Suivre les travaux	13.3 Etablir un point hebdomadaire des données de documents de gestion	13.4 Etablir le calendrier cultural		
14. Elaborer des comptes d'exploitation	14.1 Sélectionner les activités	14.2 Calculer les couts de revient des produits	14.3 Déterminer les recettes et les dépenses	14.4 Etablir un compte d'exploitation	14.5 Analyser et évaluer le compte d'exploitation	
15. Tenir une comptabilité simplifiée	15.1 Etablir un bon de commande	15.2 Etablir un reçu et une facture	15.3 Tenir un cahier de caisse et un cahier de banque	15.4 Classer les pièces	15.5 Contrôler les pièces	
16. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation	16.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits	16.2 Acheter les intrants et les produits	16.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits	16.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits	16.5 Suivre le stock d'intrants et produits	16.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits
17. Gérer la main d'œuvre (MO)	17.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO	17.2 Organiser une équipe de travail	17.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres	17.4 Veillez au respect des consignes	17.5 Assurer le pointage et le paiement	17.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail

Fonction 3 : Commercialisation

Activités/ Tâches	Opérations				
18. Prospecter le marché	18.1 Rechercher les informations sur les prix	18.2 Identifier des clients et marchés potentiels	18.3 Dresser la liste des clients et marchés	18.4 Etablir un calendrier de vente	
19. Ecouler les produits du champ	19.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs	19.2 Négocier avec les acheteurs	19.3 Effectuer la vente des produits	19.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.)	19.5 Livrer le produit aux clients
20. Evaluer la vente	20.1 Etablir les registres de livraisons	20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/ prévues	20.3 Apporter les corrections nécessaires		

3.2 Fonctions connexes

Fonction 4: Communication et formation

Activités/ Tâches	Operations					
21. Entretenir des relations avec les acteurs et structures partenaires	21.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation	21.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	21.3 Participer à des formations continues	21.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	21.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	21.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences

Fonction 5 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Activités/ Tâches	Operations				
22. Appliquer les meilleures pratiques de protection de l'environnement	22.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation	22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	22.3 Construire des aménagements favorables à la production d'arachide et à la restauration des sols (dalots, biefs, compostière,)	22.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques	5.1.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol
23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	23.1 Optimiser le potentiel de fixation de l'azote par les plantes	23.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ	23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production	23.4 Faire pâturer des animaux au champ après les récoltes	23.5 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)

Fonction 6 : Entrepreneuriat

Activités/ Tâches	Operations			
24. Monter un projet d'installation	24.1 Etudier le milieu	24.2 Collecter les informations	24.3 Identifier le projet	24.4 Rédiger le projet
25. Rechercher un financement	25.1 Identifier les sources de financement	25.2 Soumettre une demande de financement	25.3 Défendre le projet	
26. Exécuter un projet	26.1 Conduire les opérations du projet	26.2 Evaluer le projet		

V. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES ACTIVITES

Fonction 1 : Production

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
1. Choisir le site de production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Site naturel propice à la production de l'arachide ✓ Degré d'autonomie : Individuel et avec l'appui d'un conseiller agricole ✓ Données (sources, informations) : Informations techniques sur la nature des sols, ✓ Moyens : Machettes, plaques d'identification, ruban métrique, cartes, gants, bottes, fiches d'inventaire, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Environnement du terrain favorable – Profil pluviométrique conforme – Terrain plat ou légèrement en pente – Sol léger, perméable, sablo limoneux, pH neutre et fertile pour la production – Source d'eau permanente et en quantité suffisante – Accessible en toute saison
2. Acquérir le site	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Site, terrain, bureau ✓ Degré d'autonomie : Individuel et en collaboration avec les conseillers coutumiers et du domaine foncier et du cadastre ✓ Données (sources, informations) : Informations techniques sur les droits coutumiers, Informations administratives (foncier), Titre foncier ✓ Moyens : Ressources financières, ruban métrique, gants, bottes, fiches, bornes, Titre 	<ul style="list-style-type: none"> – Démarches administratives/ coutumières entreprises selon la réglementation en vigueur – Documents officiels du site (droit coutumier, dossier technique, titre foncier) – Reçu de paiement ou de location – Certificat de vente établi

3. Aménager le site	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Terrain d'exploitation acquis identifié propice ✓ Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques ✓ Données (sources, informations) : Informations sur la nature des sols ✓ Moyens : Tracteur, herse, charrue à disque ou à versoir, brouettes, pelles, dabs, gants, plaques d'identification, ruban métrique, bottes, sacs, sachets, fiches d'inventaire de parcelle, grillages de clôture, grille de protection, pare-feu etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Surface et alentours nettoyés – Site protégé contre les animaux – Parcelles et allées de circulation matérialisées selon les normes techniques – Disponibilité au besoin de point d'eau (puits, marigot ou citerne) – Disponibilité de lieux de stockage du matériel – Sens d'initiative observée – Sens de responsabilité devant les imprévues constatées
4. Préparer les semences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, atelier ✓ Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe et en collaboration avec le producteur semencier ✓ Données (sources, informations) : Fiche technique de la variété et des semences, <p>Moyens : Fiches techniques de la variété, étiquettes techniques de semences, calibreuse, tambour etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Un taux élevé (plus de 80%) de graines germées au test de germination – la pureté des semences est respectée – l'homogénéité des semences est respectée – la date de viabilité des semences est respectée
5. Réaliser le semis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Champ, humidité du sol ✓ Degré d'autonomie : Individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Informations techniques de semis et fiche technique de la variété ✓ Moyens : Rayonneuse, hiler, cordes marquée, weeder, binette semoir, seaux, gants, bottes, roue marqueuse, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des délais de semis – Respect des normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet) – Respect des délais de re-semis
6. Entretenir le champ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ ✓ Degré d'autonomie : Individuel et en équipe et un appui conseil ✓ Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'entretien du champ et sur les engrais applicables ✓ Moyens : bineuses, sarcleuses, polyculteuse, houe, iler, engrais, épandeur, binette, herbicides, seaux, gants, bottes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Champ propre – Disponibilité en eau – Respect des techniques d'entretien du champ (sarclage, désherbage -binage,) – Respect des doses d'engrais

7. Faire le suivi phytosanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, produits non toxique et nocif pour l'homme et la nature ✓ Degré d'autonomie : individuel ou appui pulvérisateur ✓ Données (sources, informations) : Informations techniques sur les produits phytosanitaires ✓ Moyens : pulvérisateurs, gants, produits de traitement, masques, bottes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôle des ravageurs par des solutions préventives réalisé (entretien rigoureux, fauchage des plants infectés, désherbage aux alentours) – Solutions chimiques contre les ravageurs prévues (utilisation des produits chimiques en cas de besoin) – Disparition des signes d'attaques de ravageurs et maladies
8. Assurer la récolte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, humidité du sol ✓ Degré d'autonomie : Individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Informations sur la durée du cycle ✓ Moyens : Souleuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabs, gants, bottes, fiche technique de récolte 	<ul style="list-style-type: none"> – Critères de maturité atteinte – Gousses entièrement récoltées du sol – Respect des techniques de récolte – Non-germination des graines – Homogénéité de l'exécution de l'opération – Niveau de production en qualité et en quantité
9. Assurer la post-récolte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : atelier, hangar, bureau ✓ Degré d'autonomie : Individuel et en équipe ✓ Données : informations techniques ✓ Moyens : Egousseuse, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion, 	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des techniques de Post-récolte – Bon niveau d'égoussage – Bon niveau de séchage – Gousses séchées et decortiquées – Bon niveau de décorticage – Graines séchées, saines, non brisées et triées – Bon niveau de production en quantité et qualité – Faible taux de perte

<p>10. Appliquer les rudiments d'hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Personnel, information sur les produits de désinfection ✓ Moyens : Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens, 	<ul style="list-style-type: none"> – Matériel et environnement de travail propre et sain – Connaissance des risques d'insalubrité – Respect des procédures d'assainissement des aires de travail – Respect des règles d'hygiène du corps
<p>11. Entretien le matériel et les équipements agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : magasin, champ, local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un agent de maintenance ✓ Données (sources, informations) : Personnel, coût du matériel ; information sur les équipements ✓ Moyens : documents techniques du matériel et équipements (notices, fiche de stock, bordereaux) 	<ul style="list-style-type: none"> – Données de suivi enregistrées – Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables – Respect des règles de tenue des documents de gestion du matériel – Respect des règles d'entretien des équipements – Respect des notices des équipements – Fiches d'entretien du matériel/ équipements

Fonction 2 : Gestion de l'exploitation

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
12. Elaborer un plan de campagne de production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : coûts des besoins identifiés ✓ Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de campagne élaboré avec des activités planifiées
13. Elaborer un plan de suivi technique de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : Personnel ✓ Moyens : documents des opérations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> – Données de suivi enregistrées
14. Elaborer des comptes d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : dépenses et recettes de l'exploitation du champ ✓ Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques, documents comptables 	<ul style="list-style-type: none"> – Bonne description des activités – Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation – Connaissance des risques encourus

<p>15. Tenir une comptabilité simplifiée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : dépenses et recettes, trésorerie ✓ Moyens : documents comptables 	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables – Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks – Respect des procédures d'organisation du travail – Fiches comptables tenues à jour
<p>16. Gérer des stocks de produits de l'exploitation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, Magasin ✓ Degré d'autonomie : seul ou en équipe ✓ Données (sources, informations) : Fiches/cahier de stock, information sur les règles de gestion de stocks de produits, ✓ Moyens : cahier, fiches de stocks, bordereaux, Equipement et matériels, emballages, palettes... 	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks – Fiches de stock tenues à jour
<p>17. Gérer la main d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, local de travail, bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe supervisée ✓ Données (sources, informations) : Registre détaillé du personnel, coûts des besoins identifiés de la M.O, dépenses, trésoreries, fiches de répartitions des tâches, contrat ✓ Moyens : Documents de planification, documents comptables et fiscal, fiche de pointage, documents des opérations techniques, fiche de suivi, 	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de gestion de la MO élaboré avec des activités planifiées – Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation de la MO – Bonne description des activités – Connaissance des risques encourus par la MO – Données de pointage enregistrées – Respect des procédures d'organisation du travail – Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables – Liste des membres de l'équipe MO – Fiche de pointage du personnel

Fonction 3 : Commercialisation

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
18. Prospecter le marché	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché, ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : information sur les clients potentiels, cours et prix du marché, informations sur les concurrents ✓ Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> – Existence d'un plan de prospection de marché (Types, prix, qualité et quantité de produits arachidiers sollicités)
19. Ecouler (vendre) des produits	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : Site de vente ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : information sur les clients et cours du marché, contrats ✓ Moyens : produits, factures, bordereau de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> – Offre de produits arachidiers à la clientèle – Reçu et factures de vente signés – Bordereau de livraison signé – PV de réception signé
20. Evaluer des ventes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau ✓ Degré d'autonomie : individuel ✓ Données (sources, informations) : information sur les ventes et les acheteurs, factures ✓ Moyens : Factures, bordereau de livraison 	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau des marges bénéficiaires – Ecartés établis et commentés

Fonction 4 : Communication et formation

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
21. Entretien des relations avec les structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur, ✓ Degré d'autonomie : individuel ou en équipe ✓ Données (sources, informations) : information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu, informations sur les concurrents ✓ Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone, mail 	<ul style="list-style-type: none"> – Agenda de travail renseigné – Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles – Offre de produits arachidières

Fonction 5 : Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
22. Appliquer les meilleures pratiques en matière de protection et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) ✓ Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> – Visibilité des actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation

23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : champ, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en équipe ✓ Données (sources, informations) : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) ✓ Moyens : Outillage et équipements spécifiques à la production du compost 	– Sol enrichi en matières organiques
--	--	--------------------------------------

Fonction 6 : Entrepreneuriat

Activités/Tâches principales	Conditions de réalisation	Indicateurs de performance
24. Monter un projet d'installation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller ✓ Données (sources, informations) : Canevas divers de montage des projets ✓ Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone... 	– Dossier de projet monté et disponible
25. Rechercher un financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lieu et conditions environnementales : bureau, ✓ Degré d'autonomie : individuel et en collaboration avec un conseiller financier ✓ Données (sources, informations) : modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet ✓ Moyens : Carnet de crédit, matériel et fournitures de bureau, téléphone... 	– Partenaires de financement identifiés

26. Exécuter un projet

- ✓ **Lieu et conditions environnementales** : bureau, champ, atelier, hangar, magasin
- ✓ **Degré d'autonomie** : individuel et en équipe
- ✓ **Données** (sources, informations) : informations sur les financements du projet et le compte d'exploitation
- ✓ **Moyens** : Ressources financières ou matérielles
- ...

- Plan de mise en œuvre du projet disponible
- Bilan de projet établi et disponible

VI. PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide comporte les étapes suivantes :

- Planifier le travail
- Organiser le travail
- Exécuter le travail
- Faire le bilan des activités.

VII. LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS POUR EXERCER LE METIER

Pour l'exécution des tâches, l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide devra développer des habilités. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité. Le tableau ci-dessus fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction pour le métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide.

Fonction	Habilités
Fonction 1 : Production	<p>Cognitives ou savoirs : Ce sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches. Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ? L'apprenant doit connaître le/la/les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères de choix de site - Conditions d'acquisition d'un site - Matériel et équipements de préparation du sol - Types de variétés et qualités de semences, - Itinéraire technique de production - Calendrier agricole - Durée du cycle de la variété - Equipements et matériel de production - Outils de transport (Véhicules, Motocyclette, brouette, charrette, caisse) - Conditions de stockage et de conservation - Techniques d'irrigation, - Techniques de fertilisation - Symptômes des maladies et des ravageurs - Méthodes de lutte contre les maladies et ravageurs de plants - Machines et outils agricoles spéciaux (pulvérisateurs, motopompe, etc. ; - Produits consommables : sachets, pesticides, fertilisants ; - Métrologie - Notions d'hygiène - Connaissance théorique des BPH <p>Connaissance des procédures de nettoyage et désinfection</p>

Psychomotrices ou savoir-faire Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Choisir un site selon les critères
- Aménager un champ (nettoyer, délimiter et mettre en place une clôture de protection, matérialiser l'emplacement des parcelles, etc.)
- Appliquer l'itinéraire technique de la production d'arachide
- Etablir un calendrier de production
- Préparer les semences (prétraitement)
- Tracer des lignes,
- Appliquer la densité de semis
- Creuser des poquets,
- Réaliser les semis (et re-semis),
- Appliquer les techniques d'entretien du champ
- Déceler les attaques des plants,
- Assurer la fertilisation,
- Appliquer les traitements phytosanitaires
- Appliquer les techniques de récolte,
- Appliquer les techniques d'égoussage,
- Appliquer les techniques de séchage,
- Appliquer les techniques de conditionnement,
- Contrôler régulièrement les stocks
- Appliquer les techniques de décorticage
- Conserver les produits
- Vendre les produits de la récolte
- Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle du matériel et de l'environnement
- Appliquer le principe de la marche en avant des produits
- Appliquer le manuel d'utilisation du matériel/équipement

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches. Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

- Ambitieux
- Courageux
- Responsable
- Sociable
- Méthodique
- Meticuleux
- Adroit
- Rigoureux
- Discipliné
- Sain
- Propre
- Respectueux de l'environnement
- Passionné
- Entrepreneur
- Endurant

Fonction 2 :
Gestion de
l'exploitation

Cognitives ou savoirs :

Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Gestion d'une exploitation agricole (d'une entreprise de semences)
- Notion de plan de campagne
- Notion de compte d'exploitation
- Notion de système et de facteurs de production
- Programmation des activités
- Notions de budget
- Documents de gestion (cahier de bord, cahier de présence, carnet de reçu, plan du champ, calendrier des travaux ;
- Connaissances dans les domaines connexes : semences, fiscalité,
- Gestion des stocks et de livraison
- Entreprise, types d'entreprises et vie coopérative

Psychomotrices ou savoir-faire

Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un compte d'exploitation prévisionnel
- Elaborer un calendrier d'activités en accord au calendrier agricole
- Coordonner des travaux
- Gérer les stocks (intrants, matériel, gousses, graines, semences)
- Gérer les conflits au sein de la MO
- Etablir un bilan de fin de campagne
- Tenir à jour des documents de gestion

Faire le bilan de ses activités

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

- Méthodique
- Ordonné
- Collaboratif
- équitable
- Réaliste
- Esprit d'anticipation et d'initiative
- Esprit entrepreneurial

Fonction 3 :
Commercialisation

Cognitives ou savoirs :

Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

L'apprenant doit connaître le/la/les :

- Circuits de commercialisation
- Notions de cours de marchés
- Loi de l'offre et de la demande
- Techniques de commercialisation des produits
- Outils de vente (contrat achat vente, cahier de vente...);
- Techniques de prospection
- Techniques de négociation
- Connaissances de la métrologie
- Connaissances comptabilité, marketing

Psychomotrices ou savoir-faire

Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Rechercher les débouchés commerciaux
- Prendre en compte les périodes de fortes demandes
- Rechercher des partenaires
- Négocier les prix
- Fixer les prix des produits
- Vendre un produit
- Signer les contrats de vente
- Faire une négociation
- S'inscrire dans la fourchette des prix pratiqués
- Prendre en compte les périodes de fortes demandes
- Conserver les produits
- Organiser une campagne de promotion des produits arachidières

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches
Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

- Accueillant
- Courtois
- Patient
- Respectueux
- Dynamique
- Vigilant
- Honnête
- Intègre
- Probe
- Convaincant
- Esprit entrepreneurial

Fonction 4 :
Communication et
formation

Cognitives ou savoirs :

Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Méthode de prise de notes
- Règles de présentation d'une information
- Techniques de communication
- Formes de partenariat et d'échanges
- Structuration et fonctionnement des organisations de producteurs
- Notion de formation professionnelle et d'apprentissage
- Contenu des formations et formations continues
- Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier

Psychomotrices ou savoir-faire

Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

L'apprenant doit savoir :

- Elaborer un rapport
- Echanger sur le métier et à la formation
- Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques d'exploitant de production d'arachide
- Choisir ses partenaires
- Prendre la parole dans un groupe
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives.

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

L'apprenant doit être :

- Accueillant
- Courtois
- Sympathique
- Discret

Fonction 5 :
Gestion de
l'environnement
et des ressources
naturelles

Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Techniques de construction d'ouvrages de protection de la nature (biefs)
- Techniques de gestion de l'eau
- Techniques de fabrication du compost
- Techniques de gestion de la fertilisation organique du champ
- Protection et amélioration de l'environnement
- Techniques de restauration des terres
- Techniques de reboisement
- Techniques de lutte anti érosion
- Contrôle des feux de brousse
- Espèces protégées selon la législation
- Notion de gestion de l'espace et développement durable

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Fabriquer le compost avec les résidus de l'exploitation de production d'arachide
- Construire des aménagements favorables à la restauration des sols du site d'exploitation
- Appliquer les techniques de lutte anti érosion
- Mettre en place des brise-vent
- Réaliser des paires feux pour contrôler les feux de brousse
- Respecter les normes d'installation des champs

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être

- Avoir le souci de la protection de l'environnement
- Accepter les conseils des services techniques
- Accepter de se corriger.

Fonction 6 : entrepreneuriat	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de montage de projets agro-pastoral - Technique de recherche et de négociation de financement
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer son dossier de projet d'entreprise - Définir les indicateurs de suivi de son projet d'entreprise - Choisir un système juridique et fiscal de son projet d'entreprise - Identifier ses partenaires de financement - Mettre en œuvre son projet d'entreprise - Etablir le bilan de son projet d'entreprise
	<p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <p>L'apprenant doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodique - Honnêteté - Discipliné - Innovateur et créatif - Patient et persévérant - Positif - Persévérant - Responsable - Perfectionnement - Entreprenant

1. PRESENTATION DES COMPETENCES VISES PAR LE METIER

1.1 Compétences particulières

N°	Tâches	Compétences
1.	T1/T2/T3	1- Installer une exploitation de production d'arachide
2.	T4/T.5/ T6/T.7/T.8/T.9/T.10/T.11	2- Produire l'arachide dans une exploitation agricole
3.	T12/T13/T14/T15/T16/T17	3- Gérer une exploitation de production d'arachide
4.	T18/T19/T20	4- Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

1.2 Compétences générales

N°	Tâches	Compétences
5.	T21	5- Communiquer en milieu professionnel
6.	T22/T23	6- Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
7.	T24/T25/T26	7- Monter un projet entrepreneurial de production d'arachide
8.		8- Se situer au regard du métier et de la formation d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

1.3 Matrice des compétences du métier de exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

MATRICE DES COMPETENCES DU METIER DE L'EXPLOITANT (E) AGRICOLE SPÉCIALISÉ (E) EN PRODUCTION D'ARACHIDE		NUMEROS	PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES				TOTAL
COMPETENCES PARTICULIERES			Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Communiquer en milieu professionnel	Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	Monter un projet entrepreneurial de production d'arachide	Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES
NUMEROS							5	6	7	8	4
Installer une exploitation de production d'arachide		1	△	△	△	△	○	○	○	○	
Produire l'arachide dans un champ		2	△	△	△	△	○	○	○	○	
Gérer une exploitation de production d'arachide		3	△	△	△	△	○	○	○	○	
Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide		4	△	△	△	△	○	○	○	○	
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	4									8

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

2. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
Ordre pédagogique	<p>Effectif des apprenants par salle de cours :</p> <ul style="list-style-type: none">– Tenir compte d'un ratio réaliste apprenants/formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none">– Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité– Former les formateurs en APC– Former les formateurs à l'utilisation des référentiels– Perfectionner les professionnels aux nouvelles techniques de production. <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none">– Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation)– Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC– Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation– Prévoir des sorties d'études et d'échanges d'expériences auprès des producteurs d'arachide professionnels– Impliquer les spécialistes de l'environnement dans la formation. <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none">– Organiser des stages dans les unités de producteurs installés– Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les unités– Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation.
Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement formation et pratique :</p> <ul style="list-style-type: none">– Alternier théorie et pratique dans les centres de formation– Sélectionner les anciens apprenants installés comme référents de la formation ou maître de stage.
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none">– Encourager la mise à contribution des équipements des professionnels.

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans ce métier, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer

La conception et la production du référentiel de métier-compétences **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice du métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ARACHIDE**

SECTION 2
RÉFÉRENTIEL
DE FORMATION



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des stratégies et des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ. Il s'inscrit à la suite de l'élaboration du référentiel de métier-compétences dudit métier.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, huit (08) compétences ont été identifiées dont quatre (04) compétences particulières et quatre (04) compétences générales. Ce sont :

Pour les compétences particulières,

Installer une exploitation de production d'arachide

Produire l'arachide dans une exploitation agricole

Gérer une exploitation de production d'arachide

Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

Pour les compétences générales,

Communiquer en milieu professionnel

Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

Monter un projet entrepreneurial de production d'arachide

Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

Le référentiel de formation **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** décrit les objets de formation des huit (08) compétences à acquérir et nécessaires pour conduire une exploitation agricole selon les bonnes pratiques de production d'arachide. Ces objets de formation sont regroupés en unités d'apprentissage correspondant aux activités principales et aux opérations de production d'arachide.

Le référentiel de formation décrit aussi les modules de formation autour des activités professionnelles, propose une démarche pédagogique et suggère pour chaque module de formation les techniques de formation adaptés.

Il comporte les rubriques suivantes :

Les fondements de la formation

La description générale du métier

La liste des compétences visées par le métier

La matrice des objets de formation

La description des objectifs de formation

La liste des modules

Description des modules

Logigramme des séquences de formation
Chronogramme de réalisation de la formation

I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle vers le marché de l'emploi à travers :

L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par : la diversification des modes de formation et des filières de formation (formation en milieu scolaire, alternance sous responsabilité scolaire ou stages de formation professionnelle), l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés.

Une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisée et considérablement renforcée pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;

une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

Améliorer la qualité de la formation professionnelle ;

Accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;

Améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;

Densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite pour se faire une amélioration des ressources formatives notamment celles relatives aux contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les orientations fondamentales de la formation professionnelle.

Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi en son article premier et au point 2, définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;

un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également en son article 35 que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises. C'est dans cette optique que s'inscrit la construction des différents référentiels des chaînes de valeurs des filières agricoles porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

Définition du métier

L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide est un (e) exploitant agricole qui réalise l'ensemble des activités de production d'arachide dans un environnement donné. A ce titre: il (elle) produit l'arachide dans un champ, gère son exploitation et vend ses produits aux acheteurs commerçants ou consommateurs. L'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide doit est capable de : (i) Installer une exploitation de production d'arachide ; (ii) Produire l'arachide dans une exploitation agricole ; (iii) Assurer la gestion d'une exploitation de production d'arachide; (iv) Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide ; (v) Assurer la gestion organisationnelle, administrative, financière de son exploitation de production d'arachide.

L'activité de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide relève du secteur de l'agriculture. Son champ professionnel couvre des activités diverses toutes conduisant à la production d'arachide selon les bonnes pratiques. A ce titre, il doit disposer d'un site de production, produire l'arachide dans son site, gérer son exploitation de production et vendre ses produits aux acheteurs commerçants, transformateurs et consommateurs. Aucun niveau de qualification n'est exigé pour faire la formation au métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide. Cependant, l'alphabétisation dans une langue nationale constitue un atout important pour l'apprentissage.

Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier de l'exploitant agricole spécialisé en production d'arachide est le site de production (Champ), le hangar, l'atelier, le magasin ou le bureau.

Dans le cadre de son activité, il utilise comme technologies, la (les) variétés d'arachide, des semences certifiées, les outils mécaniques, manuels, semi-motorisés et motorisés de la culture de l'arachide. Il exerce son travail individuellement ou en équipe et en autonomie. Il doit prendre fréquemment des décisions importantes avec cependant une faible marge de

manœuvre.

Il doit avoir les facultés suivantes :

la mobilité,

la force physique,

une dextérité manuelle et digitale et une certaine souplesse,

un degré élevé de coordination et d'attention,

des facultés perceptuelles, auditives, olfactives et d'allocution.

Il a une grande mobilité car se déplaçant sur l'ensemble de son exploitation. Il travaille sous plusieurs contraintes dont :

les aléas climatiques,

les contraintes de temps,

les contraintes de saisonnalité des activités,

les difficultés d'accès au foncier,

les difficultés d'accès à la semence de qualité,

la non disponibilité ou la cherté des intrants,

le coût élevé et la qualité des équipements adaptés à son exploitation,

les maladies et ravageurs de la culture,

les contraintes liées à la quantité et à la qualité de ses produits (aflatoxine, prévisions de production...),

les conflits avec les éleveurs et

les vols des outils de production et des produits de récolte.

Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, aux morsures de reptiles, aux piqûres d'insectes ou encore aux inhalations de produits phytosanitaires utilisés dans le traitement des plants, pouvant être toxiques et dangereux. Les maladies professionnelles peuvent être liées aux troubles musculaires, pulmonaires etc. L'utilisation de certains produits nécessite des mesures de sécurité spécifiques (ports de masques, bottes et gants) pour éviter des intoxications avec l'utilisation de produits phytosanitaires.).

Opportunités d'emploi

Le mode régulier d'insertion est l'auto-emploi dans le cadre du développement de projets personnels ou l'emploi dans des entreprises de production agricole à titre de salarié. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes et les femmes. L'exploitant agricole spécialisé en production d'arachide peut occuper des emplois rémunérés de vulgarisateur et d'appui à la sélection variétale. Il est apte à occuper les emplois ou postes de travail suivants : Chef de production, Contremaître, Ouvrier agricole, Producteur de semences (dans certains cas).

III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

Les compétences visées par la formation professionnelle de l'exploitant agricole spécialisé en production d'arachide, consignées dans le référentiel de métier-compétences élaboré à l'issue de l'analyse de la situation de travail réalisée avec les professionnels du métier, sont de deux (02) ordres :

Compétences particulières

1. Installer une exploitation de production d'arachide
2. Produire l'arachide dans une exploitation agricole
3. Gérer une exploitation de production d'arachide
4. Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

Compétences générales

1. Communiquer en milieu professionnel
2. Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
3. Monter un projet de production d'arachide
4. Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide.

IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION				PROCESSUS				COMPETENCES GENERALES				TOTAL			
Exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	NUMEROS	OBJECTIFS OPERATIONNELS		DUREE (heures)	Planifier le travail	Organiser le travail	Exécuter le travail	Faire le bilan des activités	Communiquer en milieu professionnel	Gérer l'environnement de production d'arachide	Monter un projet entrepreneurial de production d'arachide	Se situer au regard du métier et de la formation	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	STAGE PROFESSIONNEL	DUREE
NUMEROS									5	6	7	8	4		
OBJECTIFS OPERATIONNELS									C	C	C	S			
DUREE (heures)									40	30	120	10	200	120	320
Installer une exploitation de production d'arachide	1	C	70	▲	▲	▲	▲	○	●	○	○				
Produire l'arachide dans une exploitation agricole	2	C	160	▲	▲	▲	▲	○	●	○	○				
Gérer une exploitation de production d'arachide	3	C	60	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○				
Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide	4	C	40	▲	▲	▲	▲	●	○	○	○				
TOTAL	4	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	330										8		650

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

V. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production d'arachide

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site naturel propice à la production de l'arachide Degré d'autonomie : Individuel et avec l'appui d'un conseiller agricole Données (sources, informations) : Informations techniques sur la nature des sols, Moyens : Machettes, ruban métrique, cartes, gants, bottes, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Terrain propice à la production d'arachide <input type="checkbox"/> Site conforme aux normes d'une exploitation de production d'arachide 	<p>T1. Choisir le site de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Terrain plat ou légèrement en pente <input type="checkbox"/> Sol léger, perméable, sablo limoneux, pH neutre et fertile pour la production <input type="checkbox"/> Source d'eau permanente et en quantité suffisante <input type="checkbox"/> Site accessible en toute saison
			1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide	
			1.2 Déterminer les superficies	
			1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site	
			1.4 Identifier le précédent cultural	
			1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol	
1.6 Choisir le site de culture				

Lieu et conditions environnementales :
 Site, terrain, bureau
 Degré d'autonomie :
 Individuel et en collaboration avec les conseillers coutumiers et du domaine foncier et du cadastre
 Données (sources, informations) :
 Informations techniques sur les droits coutumiers, Informations administratives (foncier), Titre foncier
 Moyens : Ressources financières, ruban métrique, boussole, jalon, gants, bottes, fiches, bornes, Titre foncier

- Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur
- Documents officiels justifiant l'appartenance du site (concession et titre foncier) existants
- Sens d'initiative observée
- Sens de responsabilité devant les imprévus constatés
- Communication efficace

T2. Acquérir le site de production choisi

2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre

2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)

2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités

2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles

2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain

2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site

- Démarche d'accès à la terre connue
- Mécanismes de sécurisation foncière connus
- Reçu de paiement ou de location
- Certificat de vente établi

Lieu et conditions environnementales : Terrain d'exploitation acquis identifié propice

Degré d'autonomie : Individuel, en équipe et en collaboration avec les partenaires techniques

Données (sources, informations) :

Informations sur la nature des sols

Moyens : Tracteur, herse, charrue à disque ou à versoir, brouettes, pelles, dabras, gants, plaques d'identification, ruban métrique, bottes, sacs, sachets, fiches d'inventaire de parcelle, grillages de clôture, grille de protection, pare-feu etc.

- Surface défrichée
- Obstacles éliminés (souches, pierres)
- Données du plan d'occupation du terrain respectées
- Normes environnementales respectées
- Infrastructures installées selon les normes
- Site de production installé selon les normes
- Normes de mise en place du champ respectées

T3. Aménager le site de production

3.1 Défricher la surface et les alentours du site

3.2 Labourer le terrain du site

3.3 Nivelier la surface du terrain

3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)

3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées

3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau

- Surface et alentours nettoyés
- Site protégé contre les animaux
- Balises de délimitation de parcelle et allées visibles
- Emplacements, distances et orientations des différentes infrastructures (parcelles, barrières, clôtures, autres locaux) respectant le plan d'occupation

Objectif de comportement N°2 : Produire l'arachide dans une exploitation agricole

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de produire l'arachide dans une exploitation agricole selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau, atelier</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel ou en équipe et en collaboration avec le producteur semencier</p> <p>Données (sources, informations) : Fiche technique de la variété et des semences,</p> <p>Moyens : Fiches techniques de la variété, étiquettes techniques de semences, calibreuse, tambour etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – la pureté des semences est respectée – l'homogénéité des semences est respectée – la date de viabilité des semences est respectée – Respect des techniques de prétraitement 	<p>T4. Préparer la semence</p> <p>4.1 choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Absence d'impureté dans les semences – Homogénéité parfaite – Un taux élevé (plus de 95%) de graines germées au test de germination
			4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semences	
			4.3 Assurer la vérification de la certification de semences avec le producteur semencier	
			4.4 Acheter la semence	
			4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis	
			4.6 Réaliser la préparation des semences	
	<p>Lieu et conditions environnementales : Champ, humidité du sol</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel et en équipe</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques de semis et fiche technique de la variété</p> <p>Moyens : Rayonneuse, hiler, corde marquée, weeder, binette semoir, seaux, gants, bottes, roue marqueuse, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des délais de semis – Respect des normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet) – Respect des délais de re-semis 	<p>T5. Réaliser le semis</p> <p>5.1 Tracer les lignes de semis</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Respect de la date de semis – Rectitude des lignes de semis – Allées de 1m entre parcelles – Ecartement respecté suivant la variété – densité de semis à l'ha respectée suivant la variété – Poquet de profondeur de 3-5 cm
			5.2 Réaliser les écartements de semis	
			5.3 Réaliser les poquets de semi	
			5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets	
			5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)	
			5.6 Comblez de terreau les poquets de semis	

	<p>Lieu et conditions environnementales : champ</p> <p>Degré d'autonomie : Individuel et en équipe et un appui conseil</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur l'entretien du champ et sur les engrais applicables</p> <p>Moyens : bineuses, sarcleuses, polycultrice, houe, herminette, engrais, épandeur, binette, herbicides, seaux, gants, bottes, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des périodes de désherbages, sarclage - Respect des techniques d'entretien du champ (sarclage, désherbage - binage,) - Respect des doses d'engrais - Disponibilité en eau 	<p>T6. Entretien du champ</p> <p>6.1 Evaluer la levée des plantules</p> <p>6.2 Surveiller le champ et la clôture</p> <p>6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage</p> <p>6.4 Réaliser les traitements fertilisants</p> <p>6.5 Réaliser l'irrigation au besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de levée supérieur à 90% - Heures de gardiennage respectées - Etat propre du champ - Etat biné du champ - Exactitude des doses d'engrais - Engrais bien épandus en respectant le calendrier cultural - Plants d'arachide sains et vigoureux - Apport en eau selon les besoins des plants
	<p>Lieu et conditions environnementales : champ, produits non toxique et nocif pour l'homme et la nature</p> <p>Degré d'autonomie : individuel ou appui pulvérisateur</p> <p>Données (sources, informations) : Informations techniques sur les produits phytosanitaires</p> <p>Moyens : pulvérisateurs, gants, produits de traitement, masques, bottes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des ravageurs par des solutions préventives réalisées (entretien rigoureux, fauchage des plants infectés, désherbage aux alentours) - Solutions chimiques contre les ravageurs prévues (utilisation des produits chimiques en cas de besoin) - Disparition des signes d'attaques de ravageurs et maladies 	<p>T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants</p> <p>7.1 Assurer le contrôle des plants</p> <p>7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs</p> <p>7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques</p> <p>7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements</p> <p>7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)</p> <p>7.6 Nettoyer le matériel utilisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur dans l'application des mesures préventives - Respect des doses des produits utilisés - Mesures de précautions dans l'utilisation des produits chimiques appliqués (port de masque, lunette,...) - Qualité saine des plantes - Matériel de travail utilisé propre

<p>Lieu et conditions environnementales : champ, humidité du sol Degré d'autonomie : Individuel et en équipe Données (sources, informations) : Informations sur la durée du cycle Moyens : Souleveuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabas, gants, bottes, fiche technique de récolte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de maturité atteinte - Gousses entièrement récoltées du sol - Respect des techniques de récolte - Non-germination des graines - Homogénéité de l'exécution de l'opération - Niveau de production en qualité et en quantité 	<p>T8. Assurer la récolte</p> <p>8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide</p> <p>8.2 Arracher les plants</p> <p>8.3 Secouer les plants</p> <p>8.4 Etaler les plants arrachés</p> <p>8.5 Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours</p> <p>8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la date de récolte - Gousses matures à péricarpe interne noir - Plantes fauchées à gousses entièrement prélevées du sol - Application des techniques de récolte conformément aux prescriptions d'usage
<p>Lieu et conditions environnementales : atelier, hangar, bureau Degré d'autonomie : Individuel et en équipe Données : informations techniques Moyens : Egousseuse, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de Post-récolte (égoussage, séchage, ensachage, décortilage et de stockage) - Bon niveau d'égoussage - Bon niveau de séchage - Gousses séchées et décortiquées - Bon niveau de décortilage - Graines séchées, saines, non brisées et triées - Bon niveau de production en quantité et qualité - Faible taux de perte 	<p>T9. Assurer la post-récolte</p> <p>9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)</p> <p>9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée</p> <p>9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné</p> <p>9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé</p> <p>9.5 Contrôler la qualité des gousses stockées</p> <p>9.6 Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de la vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles d'égoussage, de séchage, d'ensachage de décortilage et de stockage - Gousses conditionnées dans les sacs et poids prescrits - Stockage des sacs sur des palettes en magasin selon les normes - Graines saines et propres (débarrassées d'impuretés) - Graines séchées à taux d'humidité faible - Graines non brisées et triées - Taux de perte post-récolte inférieur à 2% - Rendement de production satisfaisant (supérieur à 2 tonnes/ha suivant les variétés)

<p>Lieu et conditions environnementales : champ, atelier, magasin, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : individuel et en équipe</p> <p>Données (sources, informations) : Personnel, information sur les produits de désinfection</p> <p>Moyens : Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'hygiène respectées - Produit de qualité selon les prévisions 	<p>T10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental</p> <p>10.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle</p> <p>10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez</p> <p>10.3 Nettoyer le matériel agricole</p> <p>10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage</p> <p>10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et environnement de travail propre et sain - Connaissance des risques d'insalubrité - Respect des procédures d'assainissement des aires de travail - Respect des règles d'hygiène du corps, matériel et d'environnement
<p>Lieu d'exécution : Site d'exploitation, magasin, champ, local de travail, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou en équipe</p> <p>Données : Programme d'entretien, information sur les équipements, fiches d'entretien, registre de matériel</p> <p>Moyens : Outillage et équipements divers documents techniques du matériel et équipements (notices, fiche de stock, bordereaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'entretien des équipements enregistrées - Utilisation de matériel et équipement suivant les prescriptions - Calendrier de maintenance disponible - Règles de maintenance respectées - Normes de maintenance respectées selon les équipements - Mesures de sécurité appliquées 	<p>T11. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures</p> <p>11.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements</p> <p>11.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements</p> <p>11.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin</p> <p>11.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements</p> <p>11.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation</p> <p>11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données de suivi enregistrées et disponibles - Respect des règles d'enregistrement dans les documents comptables - Respect des règles de tenue des documents de gestion du matériel - Respect des règles d'entretien des équipements - Respect des notices des équipements - Fiches d'entretien du matériel/ équipements

Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production d'arachide

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une exploitation de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Informations sur les intrants et extrants de production, données de diagnostic de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau, documents de planification, documents des opérations techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Programme d'activités élaboré et disponible (objectifs de production, aspects technico-économiques, mode de commercialisation, plan d'investissement, risques encourus...) – Activités et tâches, moyens de production, partenariats...) – Bilan des activités élaboré et disponible 	<p>T12. Planifier les activités de production d'arachide</p> <p>12.1 Fixer les objectifs de production</p> <p>12.2 Estimer des besoins dans le temps</p> <p>12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation</p> <p>12.4 Élaborer un programme des activités</p> <p>12.5 Etablir le bilan annuel des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de campagne élaboré – Données du plan de campagne enregistré – Bilan de campagne établi
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul ou en équipe Données : Statistiques de l'exploitation, fiches diverses de suivi technique de l'exploitation Moyens : Matériel et fournitures de bureau</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Données techniques de production enregistrées (achats/ventes intrants et équipements, etc.) – Documents divers de production mis à jour 	<p>T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide</p> <p>13.1 Mettre en place les outils de gestion technique du champ</p> <p>13.2 Suivre les travaux</p> <p>13.3 Etablir un point hebdomadaire des données de documents de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Programme d'activités élaboré et disponible – Registres/fiches/cahier de gestion technique de l'exploitation remplis (différents outils mis en place) – Bilan technique annuel dressé et disponible

<p>Lieu et conditions environnementales : Bureau</p> <p>Degré d'autonomie : individuel</p> <p>Données (sources, informations) : dépenses et recettes de l'exploitation du champ</p> <p>Moyens : Documents de planification, documents des opérations techniques, documents comptables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne description des activités - Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation - Connaissance des risques encourus - Compte d'exploitation disponible et suivi Trésorerie 	<p>T14. Elaborer des comptes d'exploitation</p> <p>14.1 Calculer les couts de revient des produits</p> <p>14.2 Déterminer les recettes et les dépenses</p> <p>14.3 Etablir un compte d'exploitation</p> <p>14.4 Analyser et évaluer le compte d'exploitation</p> <p>14.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données hebdomadaires de l'exploitation enregistrées - Données mensuelles de l'exploitation disponibles - Inventaires des charges (dépenses) et des produits (recettes) - Exactitudes des couts - Etablissement de la prévision des entrées et sorties d'argent - Respect des rubriques et exactitude du compte d'exploitation
<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Données des dépenses et recettes de productions, données trésorerie, outils divers dépenses journaux divers...)</p> <p>Moyens : Matériel et fournitures de bureau, documents comptables...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Données comptables enregistrées et à jour - de l'exploitation suivie - Chiffre d'affaire connu - Charge de chaque poste connu 	<p>T15. Tenir une comptabilité simplifiée</p> <p>15.1 Etablir une facture et un reçu</p> <p>15.2 Etablir un bon de commande</p> <p>15.3 Tenir un cahier de caisse et de banque</p> <p>15.4 Classer les pièces comptables</p> <p>15.5 Contrôler les pièces</p> <p>15.6 Dresser un compte d'exploitation simplifié</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité des pièces comptables par rapport aux normes (facture, reçu, bon de commande...) - Cahier de caisse tenu à jour - Respect des rubriques et exactitude du compte d'exploitation dressé - Bilan financier annuel dressé et disponible

Lieu et conditions environnementales : Bureau, magasin adéquat et sécurisé
 Degré d'autonomie : Seul ou en équipe
 Données : Fiches/cahier de stock, règles de gestion de stock
 Moyens : Emballages, palettes, équipement et matériels, emballages, produits conditionnés, fiche de stock

- Respect des règles de tenue des documents de gestion des stocks
- Fiches de stocks bien tenues et à jour

T16. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation

- 16.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits
- 16.2 Acheter les intrants et les produits
- 16.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits
- 16.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits
- 16.5 Suivre le stock d'intrants et produits
- 16.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits

- Enregistrements des données de stocks effectifs
- Bons d'entrée ou de sortie établis
- Cahier/fiche de stocks à jour
- Etat du stock à jour

Lieu et conditions environnementales : site d'exploitation, bureau
 Degré d'autonomie : Seul et en équipe
 Données : Registre détaillé du personnel...
 Moyens : Documents de planification, documents comptables et fiscal, fiche de pointage, documents des opérations techniques, fiche de suivi de la MO, Matériel et fournitures de bureau

- Travaux supervisés et coordonnés
- Main d'œuvre nécessaire (familiale, salariés, temporaires) mobilisé
- Tâches et responsabilités réparties
- Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation de la MO
- Connaissance des risques encourus par la MO

T17. Gérer une équipe de travail

- 17.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO
- 17.2 Organiser une équipe de travail
- 17.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres
- 17.4 Veillez au respect des consignes
- 17.5 Assurer le pointage et le paiement
- 17.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail

- Bonne description des activités
- Données de pointage enregistrées
- Respect des procédures d'organisation du travail
- Fiches de répartition des tâches établies
- Consignes de travail respectées

Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente, marché, bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseiller</p> <p>Données : Information sur les clients potentiels, prix du marché des produits arachidiers, informations sur les concurrents</p> <p>Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Éléments de contenu renseigné – Canaux de distribution performants – Existence d'un plan de prospection de marché (Types, prix, qualité et quantité de produits arachidiers sollicités) 	<p>T18. Prospecter le marché</p> <p>18.1 Rechercher les informations sur les prix</p> <p>18.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels</p> <p>18.3 Dresser la liste des clients et marchés</p> <p>18.4 Etablir un calendrier de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Informations sur les prix recueillis – Répertoire des clients potentiels élaboré et disponible – Période de vente déterminée – Liste des concurrents établie – Processus de fixation de prix maîtrisé
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site de vente</p> <p>Degré d'autonomie : Seul et avec l'appui de conseils ou collaborateurs</p> <p>Données : information sur les clients et cours du marché, contrats</p> <p>Moyens : Produits, bordereau de livraison, cahier de livraison, factures</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Respect des règles de présentation des produits, d'accueil et de services des clients – Fiche clientèle utilisée – Absence de produits avariés – Absence de produits déclassés 	<p>T19. Ecouler (vendre) les produits</p> <p>19.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs</p> <p>19.2 Négocier avec les acheteurs</p> <p>19.3 Effectuer la vente des produits</p> <p>19.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.)</p> <p>19.5 Livrer le produit aux clients</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Plan marketing décrivant les stratégies, Prix, Produits, Place et promotion, élaboré – Clients bien accueillis – Produits organisés et présentés aux clients – Produits vendus – Offre de produits arachidiers à la clientèle – Reçu et factures de vente signés – Bordereau de livraison signé – PV de réception sign
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec l'appui d'un conseil</p> <p>Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs, factures</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, factures</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Bilan des ventes établi – Etablissement et commentaire des écarts de ventes par rapport aux produits mis en vente 	<p>T20 Evaluer des ventes</p> <p>20.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)</p> <p>20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues</p> <p>20.3 Apporter les corrections nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau des marges bénéficiaires – Écarts établis et commentés

Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de communiquer dans son milieu professionnel selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des canaux de communication appropriés - Respect des règles de politesse et de courtoisie - Respect des techniques de communication - Gestion du partenariat - Agenda de travail renseigné - Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles 	<p>T21. Entretenir des relations avec les acteurs et structures partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attitude courtoise et de politesse - Communication de qualité (langage clair, concis et courtois) - Vocabulaire approprié - Exploitation judicieuse des moyens de communication à distance (téléphone, internet) - Protocoles de partenariat établis - Attitude courtoise et de politesse - Participation active aux rencontres
			21.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation	
			21.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	
			21.3 Participer à des formations continues	
			21.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	
			21.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	
			21.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences	

Objectif de comportement N°6 : Gérer l'environnement dans un site de production d'arachide

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer l'environnement dans un site de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements spécifiques aux aménagements de protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles – Etre informé sur les conséquences de la dégradation de l'environnement 	<p>T22. Appliquer les bonnes pratiques en protection de l'environnement</p> <p>22.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation</p> <p>22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation</p> <p>22.3 Construire des aménagements favorables à la production d'arachide et à la restauration des sols (dalos, biefs, compostière,)</p> <p>22.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques</p> <p>22.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Actions de reboisement entreprises – Pare-feu, brise vent, en place – Compostière/fosses fumières en place – Attitudes de protection permanente de la nature – Conformité avec des normes environnementales
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Fiches techniques divers (reboisement, lutte contre les feux de brousse, biefs, compostière, brise-vent) Moyens : Outillage et équipements de production du compost</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Sol enrichi en matières organiques 	<p>T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation</p> <p>23.1 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ</p> <p>23.2 Utiliser le compost sur les espaces de production</p> <p>23.3 Faire pâturer des animaux au champ après les récoltes</p> <p>23.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Dispositif intégré de gestion des résidus en place – Taux d'humus élevé

Objectif de comportement N°7 : Monter un projet de production d'arachide

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance	
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de monter un projet entrepreneurial de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : Canevas divers de montage des projets Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de projet monté et disponible 	<p>T24. Monter un projet d'installation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Milieu identifié propice au projet envisagé - Plan d'affaires rédigé conformément aux normes 	
			24.1 Etudier le milieu		
			24.2 Collecter les informations		
			24.3 Identifier le projet		
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : Modalités de financement des projets selon les partenaires, Moyens : Téléphone, rapport et compte rendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires de financement identifiés 	24.4 Rédiger le projet	<p>T25. Rechercher un financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sources de financement identifiées - Procédure de soumission connues - Consignes de défense de projet respectées
			25.1 Identifier les sources de financement		
			25.2 Soumettre une demande de financement		
	<p>Lieu et conditions environnementales : Site d'exploitation Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Informations sur les financements du projet Moyens : Ressources financières ou matérielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de mise en œuvre du projet disponible - Bilan de projet établi et disponible 	25.3 Défendre le projet	<p>T26 Exécuter un projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activités conduites en conformité avec le plan de mise en œuvre du projet - Rapport d'exécution rédigé et disponible
			26.1 Conduire les opérations du projet		
26.2 Evaluer le projet					

Objectif de situation n°8 : Se situer au regard du métier et de la formation

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions d'encadrement et les critères de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réalité du métier. - Comprendre le programme de formation. - Confirmer son orientation professionnelle 	<p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production d'arachide et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, - S'informer sur l'organisation des entreprises et exploitation de production d'arachide : formes juridiques, secteurs d'activités, structures organisationnelles, organisation du travail, environnement de travail et outils utilisés, etc. - S'informer sur la nature et les exigences du métier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de la filière arachide, d'examens de documentation, etc. - S'informer sur la formation dans la production d'arachide, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études. 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. - Motiver les apprenants à entreprendre les activités proposées - Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle - Organiser des visites de sites de production d'arachide - Assurer la disponibilité de la documentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. - Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.

Phase 2 Application :

- Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
 - Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante.
 - Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation.
 - Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier.
 - Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation.
- Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation
 - Organiser des visites d'exploitation de production d'arachide représentatives des principaux milieux de travail.
 - Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés du métier
- Présenter la perception du métier et le référentiel de formation
 - Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.

Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :

- Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles.
 - Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail.
 - Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier.
 - Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.
- Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier et de la formation
 - Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle
- Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

VII. LISTE DES MODULES

La formation au métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

N°	COMPETENCES	MODULES
	Installer une exploitation de production d'arachide	– Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide
	Produire l'arachide dans une exploitation agricole	– Module 2 : Production d'arachide dans une exploitation agricole
		- Sous-module 2.1 : Préparation des semences
		- Sous-module 2.2 : Réalisation des semis
		- Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire
		- Sous-module 2.4 : Opération de la récolte
		- Sous-module 2.5 : Opération de la post-récolte
		- Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnement
		- Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et des infrastructures
	Gérer une exploitation de production d'arachide	– Module 3 : Gestion d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production d'arachide
	Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide	- Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production d'arachide
		– Module 4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide
	Communiquer en milieu professionnel	– Module 5 : Communication en milieu professionnel
	Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	– Module 6 : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
	Monter un projet de production d'arachide	– Module 7 : Montage d'un projet de production d'arachide
	Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	– Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

VIII. DESCRIPTION DES MODULES

Module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide

CODE DU MODULE : MEA01

DUREE (Théorique et pratique): 70 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Installer une exploitation de production d'arachide**

CRITERES GENERAUX

- Site conforme aux normes d'une exploitation de production d'arachide
- Disponibilité des outils de travail
- Disponibilité d'une main d'œuvre d'appui aux travaux
- Démarches administratives entreprises selon la réglementation en vigueur
- Données du plan d'occupation du terrain respectées

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation au métier de producteur /trice**

Impact du module sur d'autres modules : **Conduite d'une exploitation de production d'arachide, Gestion de l'environnement dans un site de production d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important pour la réussite des activités de production d'arachide. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir un site d'implantation d'une exploitation de production d'arachide, à l'acquérir, à aménager l'espace et le sol, à mettre en place les infrastructures et à procéder à l'installation proprement dit du site de production d'arachide.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	TP	
T1. Choisir le site de production	Caractéristiques d'un site de production d'arachide Conditions d'implantation d'un site de production d'arachide	4	6	<ul style="list-style-type: none"> - Relief du terrain - Caractéristiques des sols - Etat fertilisant du sol - Ressources humaines et matériel du site - Accessibilité et position du site
1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide				
1.2 Déterminer les superficies				
1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site				
1.4 Identifier le précédent culturel				
1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol				
1.6 Choisir le site de culture				
T2. Acquérir le site de production choisi				

2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	<ul style="list-style-type: none"> - Législation foncière - Conditions d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole - Immatriculation directe d'une propriété - Immatriculation indirecte d'un terrain acheté - 	4	6	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme d'achat d'un terrain - Procédure de délivrance d'un titre foncier - Immatriculation directe d'une propriété : composition du dossier, déroulement de la procédure et modalités - Immatriculation indirecte : achat de terrain, dossiers et modalités - Titre foncier
2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain				
2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités				
2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles				
2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain				
2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site				
T3. Aménager le site de production				
3.1 Défricher la surface et les alentours du site	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces requises - Matériel de délimitation - Superficies géométriques - Outils de travail-Défrichage - Outils de travail-Dessouchage - Outils de travail-Labour - Outils de travail-Émottage - Outils de travail-Nivelage - Mesures - Outil de mesure - Parcelisation-piquetage - Normes environnementales - Nature du sol -Fertilisation - Infrastructures minimale à mettre en place 	5	45	<p>Préparation du terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délimitation, dessouchage, défrichage, labour, émottage, nivelage, parcellisation, etc. <p>Fertilisation du terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fumure organique <p>Matériels et outils de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel de transport - Matériel d'arrosage - Outils et équipements spéciaux - Produits consommables. <p>Aménagements : puit et bassin d'eau, hangar, magasin de stockage, ombrière, clôture etc.</p> <p>Plan d'infrastructure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes de construction à respecter
3.2 Labourer le terrain du site				
3.3 Nivelier la surface du terrain				
3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)				
3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées				
3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau				
		15	55	
TOTAL		70		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites de site de production d'arachide, travaux pratiques d'application sur le terrain				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

Module N°2 : Conduite d'une exploitation de production d'arachide

CODE DU MODULE : CEA02

DUREE (Théorique et pratique) : 160 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Conduire une exploitation de production d'arachide**

CRITERES GENERAUX

- Bonne organisation des travaux
- Disponibilité du matériel et des équipements
- Respect des normes de semis (densité, profondeur de semis)
- Application des bonnes pratiques de désherbage, sarclage binage et de production des plants
- Principales maladies et ravageurs de l'arachide connues

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, installation d'une exploitation de production d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Vente des produits d'une exploitation de production d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de production d'arachide. Il déroule l'ensemble des itinéraires techniques de production selon les normes générale pour produire l'arachide dans une exploitation agricole.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
Sous-module 2.1 : Préparation de la semence				
T4. Préparer la semence		T	TP	
4.1 choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche variétale - Matériel de traitement des graines - Méthodes et techniques de traitements des graines 	3	7	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle végétatif des variétés - Types de semences - Calibrage des graines - Tri des graines - Prétraitement des graines
4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semence				
4.3 Assurer la vérification de la certification des semences				
4.4 Acheter la semence				
4.5 Contrôler régulièrement le stock de semences acquis				
4.6 Réaliser la préparation des semences				

<i>Sous-total 2.1</i>		3	7	
Sous-module 2.2 : Réalisation du semis				
T5. Réaliser le semis				
5.1 Tracer les lignes de semis	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel de semis - Méthodes et techniques de semis 	4	16	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels et équipements de semis - Semis : importance, période, durée - Types de semis : semis serré sur la ligne, semis à écartements définitifs - Semis : densité de la variété, ensemencement, profondeur
5.2 Réaliser les écartements de semis				
5.3 Réaliser les poquets de semis				
5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets				
5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)				
5.6 Comblez de terreau les poquets de semis				
<i>Sous-total 2.2</i>		4	16	
Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire du champ				
T6. Entretien le champ				
6.1 Evaluer la levée des plantules	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la germination - Matériel et équipements d'entretien du champ - Méthodes et itinéraires techniques 	5	20	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de contrôle de la germination : - Arrosage au besoin : mode, quantités, rythme - Quantités d'eau : normes - Désherbage-binage - Sarclage - Fertilisation
6.2 Surveiller le champ et la clôture				
6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage				
6.4 Réaliser les traitements fertilisants				
6.5 Réaliser l'irrigation au besoin				
T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants				
7.1 Assurer le contrôle des plants	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes et techniques de suivi phytosanitaire - Règles de sécurité - Utilisation des produits de traitement - Outils et suivi des traitements phytosanitaire 	5	15	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de traitement - Équipements de protection - Ennemis et maladies - Types de produits de traitement - Produits locaux et endogènes - Calendrier de traitement
7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs				
7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques				
7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements				
7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)				
7.6 Nettoyer le matériel utilisé				
<i>Sous-total 2.3</i>		10	35	

Sous-module 2.4 : Opérations récolte				
T8. Assurer la récolte				
8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de récolte et de transport - Avantage et inconvénient des techniques de récolte - Méthodes et itinéraires techniques 	4	20	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination de la maturité - Arrachage des plants : qualité selon les besoins - Mise en bottes : définitions, technique - Aire de post-récolte : normes
8.2 Arracher les plants				
8.3 Secouer les plants				
8.4 Etaler les plants arrachés				
8.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours				
8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte				
<i>Sous-total 2.4</i>		4	20	
Sous-module 2.5 : Opérations post-récolte				
T9. Assurer la post-récolte				
9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel et équipements de post-recolte et de transport - Avantage et inconvénient des techniques de post-recolte - Méthodes et itinéraires techniques des opérations 	5	36	<ul style="list-style-type: none"> - Egoussage : définitions, techniques - Trie des gousses : qualité selon les besoins - Decorticage : définitions, techniques - Tri des graines : qualité selon les besoins - Aire de post-récolte : normes
9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée				
9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné				
9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé				
9.5 Contrôler la qualité des gousses stockées				
9.6 Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente				
<i>Sous-total 2.5</i>		5	36	

Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental				
T10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental				
10.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle	- Matériel et équipement d'hygiène	2	8	- Techniques d'hygiène - Contrôle de la qualité sanitaire des produits jusqu'à la vente
10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez				
10.3 Nettoyer le matériel agricole				
10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage				
10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage				
<i>Sous-total 2.6</i>		2	8	
Sous-module 2.7 : Entretien du matériel et des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide				
T11. Entretien du matériel, les équipements et infrastructures				
11.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements	- Matériel et équipement de production - Notices des appareils et équipements	2	8	- Techniques d'entretien - Maintenance des équipements - Normes des magasins de stockage
11.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements				
11.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin				
11.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements				
11.5 Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation				
11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr				
<i>Sous-total 2.7</i>		2	8	
		30	130	
TOTAL			160	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites site de production d'arachide, travaux pratiques				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

CODE DU MODULE : GEA03	DUREE (Théorique et pratique) : 60 heures			
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Gérer une exploitation de production d'arachide	CRITERES GENERAUX			
	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de campagne élaboré avec des activités planifiées - Bonne description des activités - Bonne analyse et évaluation du compte d'exploitation - Fiches de stocks bien tenues et à jour - Tâches et responsabilités réparties 			
PLACE DANS LE REFERENTIEL :				
Modules préalables : Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production d'arachide, Conduite d'une exploitation de production d'arachide				
Impact du module sur d'autres modules : Vente des produits d'une exploitation de production d'arachide				
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion pour la conduite efficace des activités et la bonne marche de l'entreprise.				
CONTENUS ESSENTIELS				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	TP	
T12. Elaborer un plan de campagne de production	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement d'un programme d'activités : objectifs, résultats et activités - Estimation de besoins - Notions de fiscalité - Établissement des règles de fonctionnement - Choix des méthodes de travail - Préparation et répartition de travail - Dressage d'un bilan d'activités 	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de travail opérationnel - Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités - Journal de bord - Taxes divers sur les produits - Rapport bilan annuel
12.1 Fixer les objectifs de production				
12.2 Estimer les besoins de production dans le temps				
12.3 Elaborer un budget cohérent				
12.4 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation				
12.5 Etablir un programme des activités				
12.6 Etablir le bilan annuel des activités				

T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide				
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue des outils de gestion techniques des activités - Principes et règles de remplissage des outils de gestion - Gestion organisationnelle - Répartition du travail du personnel - Productivité 	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de gestion technique des activités : - Techniques d'enregistrements des données techniques - Rapport hebdomadaire et mensuel des activités
13.2 Etablir un point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole				
13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole				
13.4 Etablir le calendrier cultural				
T14. Elaborer un compte d'exploitation				
14.1 Calculer les couts de revient des produits	<ul style="list-style-type: none"> - Compte d'exploitation : calcul des coûts, prévisions de recettes sur la base de la récolte et des prix - Présentation et analyse d'un bilan compte d'exploitation 	6	8	<ul style="list-style-type: none"> - Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...) - Calcul des coûts : étapes de calcul des coûts - Analyser les ventes et les coûts - Interprétation du bilan - Justification de pièces comptables
14.2 Déterminer les recettes et les dépenses				
14.3 Etablir un compte d'exploitation				
14.4 Analyser le compte d'exploitation				
T15. Tenir une comptabilité simplifiée				
15.1 Etablir un bon de commande	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'une comptabilité simplifiée - Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée 	8	12	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque - Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus..), - Techniques d'enregistrements des données comptables - Classement des pièces comptables
15.2 Etablir une facture et un reçu				
15.3 Tenir un cahier de caisse et de banque				
15.4 Classer les pièces comptables				
15.5 Dresser le bilan du compte d'exploitation simplifié				
15.6 Dresser le bilan d'activités				

T16. Gérer des stocks de produits et de matériel de l'exploitation				
16.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des stocks - Tenue des documents de gestion de stocks d'une exploitation de production d'arachide 	4	4	<ul style="list-style-type: none"> - Bordereau de livraison - Fiche de stock remplie - Fiche établie - stocks - Techniques de tenue d'un relevé de stock - Techniques de l'inventaire
16.2 Acheter les intrants et les produits				
16.3 Enregistrer les entrées d'intrants ou de produits				
16.4 Enregistrer les sorties d'intrants et de produits				
16.5 Suivre le stock d'intrants et produits				
16.6 Etablir un bon d'entrée ou de sortie de produits				
T17. Gérer une équipe de travail				
17.1 Déterminer les dépenses et les couts de revient de la MO	Gestion du personnel Gestion organisationnelle	4	4	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de base sur la gestion des ressources humaines - Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production d'arachide - Gestion des conflits
17.2 Organiser une équipe de travail				
17.3 Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres				
17.4 Veillez au respect des consignes				
17.5 Assurer le pointage et le paiement				
17.6 Observer les règles de législation et sécurité du travail				
		26	34	
TOTAL			60	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Expose théorique, exercices pratiques				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques				

CODE DU MODULE : CPA04

DUREE (Théorique et pratique) : 40 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE :

Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

CRITERES GENERAUX

- Fiche clientèle utilisé
- Absence de produits avariés
- Absence de produits déclassés
- Niveau des marges bénéficiaires bon
- Écarts de vente par rapport aux prévisions établis et commentés

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Mise en place d'une exploitation de production d'arachide, Conduite d'une exploitation de production d'arachide, gestion d'une exploitation de production d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module permet d'assurer une bonne maîtrise des ventes des productions et de générer de meilleures ressources financières.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	TP	
T18. Prospecter le marché				
18.1 Rechercher les informations sur les prix	<ul style="list-style-type: none">- Répertoire des clients- Informations et suivi des prix- Maillon de la chaîne de vente : types d'acteurs, relations	4	10	<ul style="list-style-type: none">- Liste des clients- Relation avec d'autres producteurs- Négociation avec les clients- Détermination des prix
18.2 Identifier des clients et marchés potentiels				
18.3 Dresser la liste des clients et marchés				
18.4 Etablir un calendrier de vente				
T19. Ecouler (vendre) les produits				

19.1 Présenter les produits aux partenaires acheteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation de contrats - Tenue des outils de gestion des ventes 	4	16	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des contrats d'achats - Etablissement bons de commande, bordereau de livraison
19.2 Négocier avec les acheteurs				
19.3 Effectuer la vente des produits				
19.4 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.)				
19.5 Livrer le produit aux clients				
T20 Evaluer des ventes				
20.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	Principes et techniques d'évaluation des ventes	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison aux clients : aptitude et attitudes - Fiches de stocks, - Cahier de vente - Bordereau de livraison - Factures
20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	Bilan de vente			
20.3 Apporter les corrections nécessaires				
		10	30	
TOTAL			40	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Jeux de rôles				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques, épreuves pratiques				

Module N°5 : Communication en milieu professionnel

CODE DU MODULE : CMP05

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Communiquer en milieu professionnel**

DUREE (Théorique et pratique) : 40 heures

CRITÈRES GÉNÉRAUX :

- Agenda de travail renseigné
- Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles
- Exploitation des canaux de communication appropriés
- Respect des techniques de communication
- Respect des règles de politesse et de courtoisie

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, conduite d'une exploitation de production d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules : **Installation d'une exploitation de production d'arachide, Conduite d'une exploitation de production, Gestion d'une exploitation agricole de production d'arachide, Vente des produits de l'exploitation, Métier et formation,**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est déterminant dans le transfert de l'ensemble des compétences du métier. Il prépare l'apprenant à mieux communiquer avec son environnement professionnel. L'exploitation agricole comprend plusieurs activités animées par des hommes ou des femmes travaillant en équipe autour d'une bonne organisation et répartition des tâches. Dans cette situation, la communication joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus dans la discipline, le respect des relations avec les collaborateurs, et aussi, dans le respect des consignes données (verbales ou écrites). De même l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) dans la production d'arachide dans son métier, aura à communiquer pour s'approvisionner en intrants, écouler ses produits et négocier la vente de ses produits. Ce module sur la communication permettra à l'apprenant voulant se former au métier de producteur /trice de savoir communiquer et se comporter de façon responsable afin de réussir ses activités.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limites de connaissance
T21 Entretenir des relations avec les acteurs et structures partenaires		T	TP	

21.1 Accueillir les visiteurs dans l'exploitation				
21.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	- Communication et Information - Canaux et outils de communication			
21.3 Participer à des formations continues	- Techniques de communication : écrite, orale, gestuelle, par code			- Outils de communication - Canaux de communication - Communication écrite - Communication orale - Communication gestuelle
21.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	- Etapes de la communication : - Écoute, Reformulation, Relance, Obstacles et solutions - Rédaction d'une correspondance administrative - Animation des réunions, Exposé, Présentation, Débats - Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, TIC (e-mail)	12	12	- Etapes de la communication - Ecoute active - Relance - Reformulation
21.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	- Animation des réunions - Exposés, Présentation de produits,			- Techniques d'animation - Techniques d'entretien - Méthode de prise de notes
21.6 Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences	- Obstacles et solutions	2	14	
		14	26	
TOTAL			40	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travail de groupe, Jeux de rôle et simulations de jeux de rôles				
TYPE D'EPREUVE : Epreuve de connaissance pratique et épreuve pratique				

Module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

CODE DU MODULE : GEA06

DUREE (Théorique et pratique) : 30 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

CRITÈRES GÉNÉRAUX :

- Conscience sur la conservation de la biodiversité et sur les impacts en lien avec les changements climatiques
- Actions d'aménagement de protection et d'amélioration de l'environnement du site d'exploitation visibles
- Informé sur les conséquences de la dégradation de l'environnement

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation**

Impact du module sur d'autres modules : **Installation d'une exploitation agricole de production d'arachide, conduite d'une exploitation de production d'arachide**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans la conduite des travaux de l'exploitant (e) agricole producteur /trice d'arachide. Il permet à l'apprenant de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement de la nature.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limites de connaissance
		T	TP	
T22. Appliquer les bonnes pratiques en protection de l'environnement				

22.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans l'aire d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du milieu - Climat et météorologie 			
22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des espaces - Caractéristiques des sites favorables 			
22.3 Construire des aménagements favorables à la production d'arachide et à la restauration des sols (dalos, biefs, compostière,)	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'environnement - Effet du changement climatique et impact sur l'environnement 			<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du milieu - Bonnes pratiques d'utilisation des espaces pour les activités - Lutte contre les feux de brousse - Lutte contre la divagation des animaux - Lutte antiérosive
22.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Notion de gestion de l'espace et développement durable 	2	12	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des bonnes pratiques de production et conservation de la biodiversité, etc.
22.5 Réaliser des actions de restauration de la fertilité du sol	<ul style="list-style-type: none"> - Espèces d'arbres protégées selon la législation au Cameroun - Contrôle des feux de brousse - Gestion rationnelle des ressources en eau dans une exploitation agricole - Textes relatifs à la protection de l'environnement au Cameroun 			<ul style="list-style-type: none"> - Développement durable - Loi de l'environnement au Cameroun - Risques liés à la dégradation de l'environnement
T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation				

23.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage				
23.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ	<ul style="list-style-type: none"> - Notions de charges des animaux - Techniques de compostages - Moyens et condition de compostages 	2	14	<ul style="list-style-type: none"> - Notion élémentaire d'écologie - Interaction des différents êtres vivants - Types de matières organiques - Critères de réussite d'un compostage - Techniques de mise en place des aménagements favorables à la fertilisation organique des sols
23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production				
23.4 Faire pâturer des animaux au champ après les récoltes				
23.5 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)				
		4	26	
TOTAL			30	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés théoriques, visites de terrain, travaux de groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuve de participation				

Module N°7 : Montage d'un projet d'exploitation de production d'arachide

CODE DU MODULE : MPA07

DUREE : 120 heures

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Monter un projet d'exploitation de production d'arachide**

CRITERES GENERAUX

- Dossier de projet monté et disponible
- Partenaires de financement identifiés
- Plan de mise en œuvre du projet disponible
- Bilan de projet établi et disponible

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **Métier et formation, Installation d'une exploitation de production d'arachide, conduite d'une exploitation de production d'arachide, Gestion d'une exploitation de production d'arachide**

Impact du module sur d'autres modules :

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation agricole de production d'arachide. Il vise à donner à l'apprenant les outils pour élaborer et mettre en œuvre son projet.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Balises de connaissance
		T	TP	
T23. Monter un projet d'installation				
23.1 Etudier le milieu				
23.2 Collecter les informations				
23.3 Identifier le projet				
23.4 Rédiger le projet				
	<ul style="list-style-type: none"> - Notions d'entrepreneuriat - Définition d'un projet professionnel - Montage d'un projet : Etude du milieu, collecte d'informations, - identification de l'idée de projet, - rédaction d'un Plan d'Affaires 	20	60	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit entrepreneurial - Motivations - Potentiel-Atouts/contraintes - Opportunités/risques - Fixation et définition des objectifs - Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement - Présentation du projet - Système juridique et fiscal de son projet - Gestion du temps - Indicateurs de suivi de son projet

24. Rechercher un financement				
24.1 Identifier les sources de financement	Sources de financement de projets			<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de partenaires de financement - Technique de négociation de financement
24.2 Soumettre une demande de financement	Demande de financement	4	16	
24.3 Défendre le projet	Soumission et défense d'un projet de financement			
25 Exécuter un projet				
25.1 Conduire les opérations du projet	Mécanismes de mise en œuvre d'un plan d'affaires de projet			<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources - Conduite de son projet - Bilan de son projet
25.2 Evaluer le projet	Outils d'évaluation	8	12	
		32	88	
TOTAL			120	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux dirigés, Entretien de groupe, Entretien individuel, Travaux de rédaction de projet (canevas)				
TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué C'est un outil d'accompagnement à l'insertion de l'apprenant au métier de producteur /trice d'arachide				

Module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

CODE DU MODULE : MFA08

DUREE : 10 heures

OBJECTIF DE SITUATION VISE : Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

CRITÈRES DE PARTICIPATION :

- Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier
- Climat favorable à l'apprentissage
- Bien-être physique et psychologique

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **néant**

Impact du module sur d'autres modules : **Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules.**

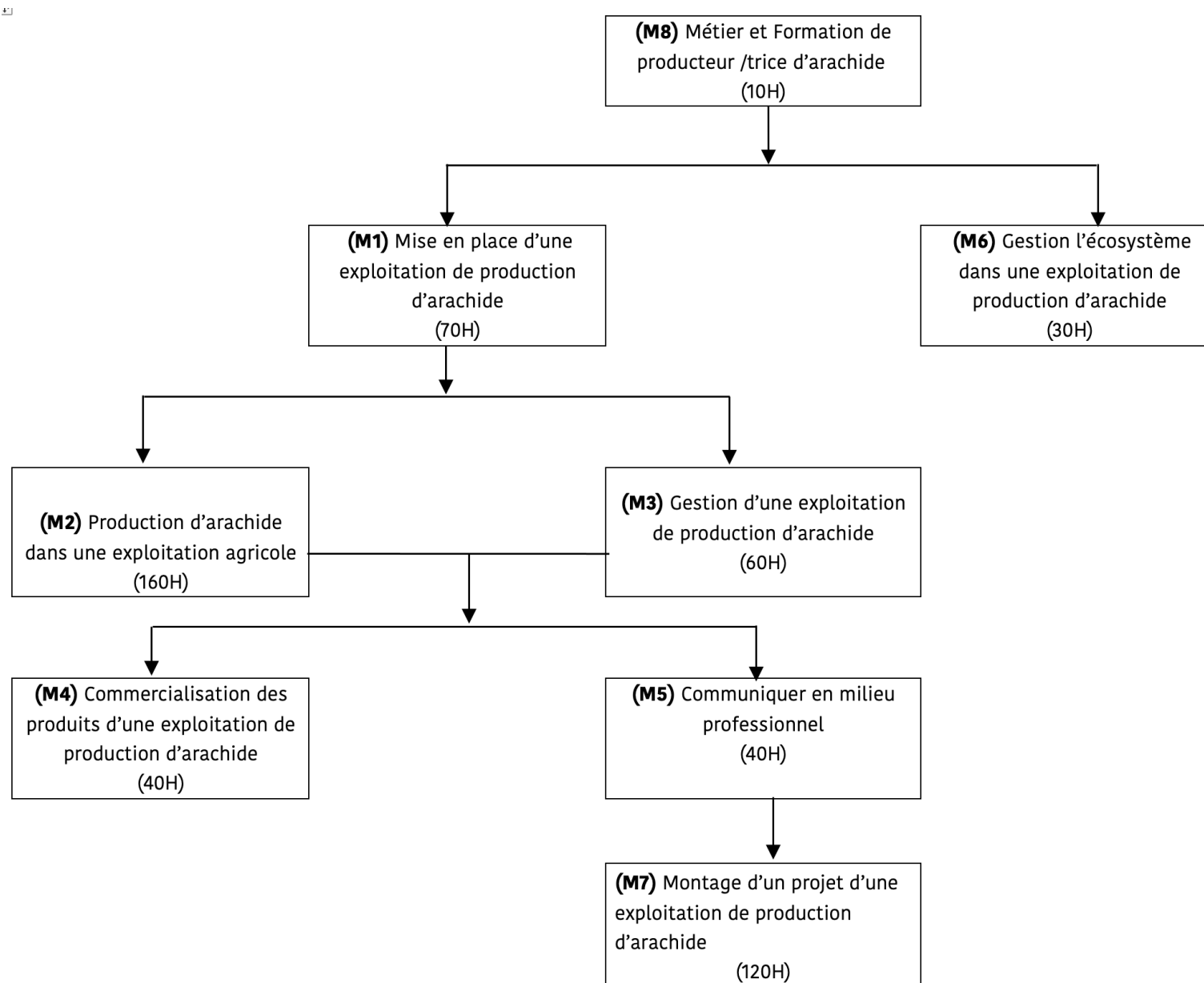
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant d'acquérir une vision globale de l'exercice de ce métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former et approfondir ses connaissances dans ce métier.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limites de connaissance
		T	TP	
Phase 1 : Informations				
Présentation de données	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de prise de notes - Règles de présentation d'une information 	04	-	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un rapport - Données sur le métier - Informations sur le marché de l'emploi à ce métier - Organisation des micro-entreprises de production d'arachide - Nature et exigences du métier et la formation - Les référents de la formation
S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprise et différents types d'entreprises - Informations sur le métier - Perspectives d'emploi 			
S'informer sur l'organisation des micro-entreprises de production d'arachide	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de travail, organisation du travail, environnement et outils 			
S'informer sur la nature et les exigences du métier	<ul style="list-style-type: none"> - La perception du métier - Le métier et ses tâches - Les conditions de travail 			
S'informer sur la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des informations sur la formation au métier - Apprentissage et formation - Contenus et programme de formation 			
Phase 2 : Application				

Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier	- La pratique du métier	04	-	- Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Echanges par rapport au métier et à la formation - Projet de création d'une exploitation de production d'arachide
Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail	- Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier			
Voir la possibilité de créer son exploitation	- Le référentiel de formation			
Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation	- Informations sur la création d'entreprise			
Faire un bilan de ses aptitudes et connaissances	- Bilan, aptitudes et connaissances	02	-	- Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier, - Les motivations
Etablir ses forces et ses faiblesses	- Forces et faiblesses			
Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier	- Métier et son exercice			
Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation	- Choix éclairé du métier : les facteurs démotivation			
TOTAL		10		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)				
TYPE D'EPREUVE : Epreuve de participation				

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION



X. PROGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

N° MODULE	DUREE (H)	COMPETENCES PARTICULIERES								COMPETENCES GENERALES								STAGE PRO	TOTAL
		M1		M2		M3		M4		M5		M6		M7		M8			
		T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P	T	P		
MOIS	SEMAINE																		
Avril	1	8	10	2								2	6				4		32
	2	7	20	4													4		35
	3		15	4	10	4											2		35
	4		5	3	15	4	8												35
Mai	1		5	2	10	2	8												27
	2		ECP1																
	3			3	10	4	8												25
	4			2	15	2	4												23
Juin	1				10	6	2	4	6										28
	2			3	10	4	4	2	2	2	2								29
	3			2	10					2	2	2	4	2	12				36
	4				10								4	4	10				28
Juillet	1				10								6	4	10				30
	2			3	10					2	6			4	10				35
	3			2	10					2				4	12				30
	4			ECP2		ECP3													
Août	1									4	12			4	12				32
	2									2	4		6	6	12				30
	3							2	10					4	10				26
	4							2	12										14
Septembre	1							ECP4				ECG6			ECG5				
	2																	Stage	40
	3																	Stage	40
	4																	Stage	40
Total		15	55	30	130	26	34	10	30	14	26	4	26	32	88	10		120	650

ECP : Evaluation compétence particulière

ECG : Evaluation compétence générale

CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier **d’exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d’arachide** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en Agriculture. Le référentiel est défini par compétence dont l’acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir. Le programme proposé comprend **650 heures** de formation **dont 330 heures** pour les compétences particulières **et 200 heures** pour les compétences générales **et 120 heures** de stage en milieu professionnel de 3 semaines.

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ARACHIDE**

SECTION 3
RÉFÉRENTIEL
D'ÉVALUATION



INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation de la formation au **métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative en vue de la reconnaissance de la formation.

Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

Les modalités d'évaluation ;

La liste des compétences et modules visées par la formation ;

L'évaluation de la formation

I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale au métier d'exploitant agricole ou à toute autre formation du domaine agropastoral désirant se spécialiser dans le **métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**
- des actifs ayant l'intention de se recycler ou de bénéficier d'une formation continue ou à la carte selon la demande.

Modalités de formation

Mode de formation

L'acquisition des compétences se fait en formation initiale ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l'expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation ou en alternance chez un professionnel formé sur le plan pédagogique selon les conditions prescrites dans le référentiel de formation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **650 heures**. Elle porte sur **8 modules** de formation dont **4 modules** sur les compétences particulières et **4 modules** sur les compétences générales.

Modalités de certification

Deux types d'évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s'assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pourvoir apporter les correctifs nécessaires.
- Une évaluation sommative ou de sanction qui sera organisée sous la responsabilité de l'organisme de gestion de la certification.
- L'apprenant doit à ce titre démontrer à l'issue de la formation par l'intermédiaire d'une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu'il a acquis les compétences

nécessaires à la réalisation du métier.

- La reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêté par un règlement d'examen soient réussies et validés. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

1.1 Conditions de reprises

Tout module non validé doit être repris dans son intégralité par l'apprenant défaillant à la prochaine session ou à une session de rattrapage.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

La formation au métier de producteur/trice d'arachide est composée de huit modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

N°	COMPETENCES	MODULES
	Installer une exploitation de production d'arachide	<ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide
	Produire l'arachide dans une exploitation agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : Production d'arachide dans une exploitation agricole - Sous-module 2.1 : Préparation des semences - Sous-module 2.2 : Réalisation des semis - Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire - Sous-module 2.4 : Opération de la récolte - Sous-module 2.5 : Opération de la post-récolte - Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnement - Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et des infrastructures
	Gérer une exploitation de production d'arachide	<ul style="list-style-type: none"> - Module 3 : Gestion d'une exploitation de production d'arachide - Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production d'arachide - Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide - Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production d'arachide - Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production d'arachide

Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide	– Module 4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide
Communiquer en milieu professionnel	– Module 5 : Communication en milieu professionnel
Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	– Module 6 : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
Monter un projet de production d'arachide	– Module 7 : Montage d'un projet de production d'arachide
Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	– Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

III. EVALUATION DE LA FORMATION

Objectif de comportement N°1 : Installer une exploitation de production d'arachide

Titre de module : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T1. Choisir le site de production	25	20		
1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide	5	5	- Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation d'arachide	C
1.2 Déterminer les superficies	3	2	- Superficies déterminées	P
1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site	5	3	- Ressources matériel et humaine du site inventoriées	P
1.4 Identifier le précédent cultural	3	2	- Résidus de la culture précédente identifiés	P
1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol	5	5	- Caractéristiques d'un sol (Texture, granulométrie, pH, teneur en sable argile et limon)	C
1.6 Choisir le site de culture	4	3	- Critères de choix d'un terrain propice pour la production de l'arachide	C
T2. Acquérir le site de production choisi	15	10		
2.1 Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	4	10	- Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole	C
2.2 Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité	2	-		-

2.3 Acheter le terrain par devant notaire ou autorités	3			-
2.4 Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles	2			-
2.5 Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain	2	-		-
2.6 Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site	2	-		-
T3. Aménager le site de production	60	70		
3.1 Défricher la surface et les alentours du site	10	10	- Etat du terrain après défrichage	C
3.2 Labourer le terrain du site	20	15	- Champ labouré selon les normes et les besoins de production avec une profondeur de 20 cm	P
3.3 Nivelier la surface du terrain	5	10	- Etat du terrain après nivellement	P
3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)	10	10	- Suivi de la réalisation d'une clôture (matériaux locaux)	P
3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées	5	15	- Parcelles et allées délimitées et matérialisées	P
3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau	10	10	- Normes de construction (magasin ; abri, aire de stockage, etc.) - Etat d'un plan théorique d'installation des infrastructures d'une exploitation de production d'arachide	P
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **installer une exploitation de production d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Éléments de connaissances	Pondération %
T1. Choisir le site de production		10		10
1.1 Identifier un environnement propice à la culture de l'arachide	Analyse d'un milieu propice à la mise en place d'une exploitation d'arachide	5	- Caractéristiques du milieu adaptées à la culture de l'arachide: relief, sols, environnement	5
1.5 Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol	Techniques d'analyse d'un sol propice à la culture de l'arachide	2	- Caractéristiques d'un sol propice à la culture de l'arachide	2
1.6 Choisir le site	Critères de choix d'un site de production d'arachide	3	- Critères d'un site propice à la production de l'arachide	3
T2. Acquérir le site de production choisi		10		10
2.1 Disposer des informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre	Formalités d'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole	10	- Composition du dossier d'une immatriculation directe d'un terrain	5
			- Composition du dossier d'une immatriculation indirecte d'un terrain acheté	5
T3. Aménager le site de production		10		10
3.1 Dresser un plan d'occupation du terrain (faire avec l'appui d'un spécialiste)	Analyse d'un plan d'occupation de terrain	5	- Respect du plan d'occupation dans l'analyse d'un plan	5
3.5 Installer les infrastructures de l'exploitation de production d'arachide	Normes de construction des magasins ; abri, aire de stockage, etc.	5	- Superficies requises pour magasin ; abri, aire de stockage, selon la taille de l'exploitation	5
TOTAL POIDS		30		30
Forme d'évaluation : L'examineur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques.				

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Éléments critères	Pond %
T1. Choisir le site de production			15		15
1.2 Déterminer les superficies	PS/PT	Superficie du site quantifiée	5	- Exactitude de la superficie du site quantifiée	5
1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site	PS/PT	Liste exhaustive des ressources matériel et humaine du site pour une production de l'arachide	5	- Exhaustivité des ressources matériel et humaine du site de production d'arachide	5
1.4 Identifier le précédent culturel	PT	Résidus de culture précédente	5	- Nature du précédent culturel	5
T3. Aménager le site de production			55		55
3.1 Défricher la surface et les alentours du site	PT	Etat du terrain défriché	5	- Etat des obstacles matérialisés sur le terrain défriché	5
3.2 Labourer le terrain du site	PT	Etat du sol labouré	10	- Respect des normes de profondeur de labour	10
3.3 Nivelier la surface du terrain	PT	Etat du terrain nivelé	10	- Respect de l'arasement de la surface du terrain de production	10
3.4 Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)	PT	Parcelle clôturée	10	- Respect des normes de disposition de la clôture de protection	10
3.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées	PT	Parcelles et allées matérialisées	10	- Respect de l'agencement des piquets	5
				- Respect des dimensions	5
3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau	PT	Etat d'un plan (schéma) d'installation des infrastructures d'une exploitation de production d'arachide	10	- Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain	5
				- Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan	5
TOTAL POIDS			70		70

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 1

Titre du module : <i>Mise en place d'une exploitation de production d'arachide</i>		Résultat :	
Code du module :	☀ Succès	☀ Echec	
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Choisir le site de production d'arachide			
1.2 Déterminer les superficies			
<input type="checkbox"/> Exactitude de la superficie du site quantifiée			0 ou 5
1.3 Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site			
<input type="checkbox"/> Exhaustivité des ressources matériel et humaine du site de production d'arachide			0 ou 5
1.4 Identifier le précédent culturel			
<input type="checkbox"/> Nature du précédent culturel identifié			0 ou 5
Sous-compétence 2 : Aménager le site de production d'arachide			
3.1 Défricher la surface et les alentours du site			
<input type="checkbox"/> Etat des obstacles matérialisés sur le terrain défriché			0 ou 5
3.2 Labourer le terrain du site			
<input type="checkbox"/> Respect des normes de profondeur de labour			0 ou 10
3.3 Nivelier la surface du terrain			
<input type="checkbox"/> Respect de l'arasement de la surface du terrain de production			0 ou 10
3.4 Clôturer le site de l'exploitation			
<input type="checkbox"/> Respect de la disposition de la clôture de protection			0 ou 10
1.5 Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées			
<input type="checkbox"/> Respect de l'agencement des piquets			0 ou 5
<input type="checkbox"/> Respect des dimensions			0 ou 5
3.6 Aménager un abri, un magasin de stockage de gestion de l'outillage et un point d'eau			
<input type="checkbox"/> Conformité du plan par rapport à la norme d'un plan d'occupation d'un terrain			0 ou 5
<input type="checkbox"/> Respect de l'emplacement des infrastructures sur le plan			0 ou 5
		 / 70
	Seuil de réussite		56 points
Règle de verdict : Néant	☀ oui	☀ non	

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à l'installation d'une exploitation de production d'arachide.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations d'installation d'une exploitation de production d'arachide.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

Objectif de comportement N°2 : Produire l'arachide dans une exploitation agricole

Titre de module : Production d'arachide dans une exploitation agricole

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
<i>Sous-module 2.1 : Préparation de la semence</i>				
T4. Préparer la semence	10	10		
4.1 choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production	3	2	- Critères de choix d'une variété (adaptée, utile, rentable...)	C
4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semence	2	2	- Exactitude de la qualité et de la quantité de semences, associée à la superficie emblavable	C
4.3 Assurer la vérification de la certification de semences	1	1	- Certificat et fiches techniques de semences	C
4.4 Acheter la semence	1	1	- Procédure d'achat des semences certifiées	P
4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis	1	2	- Conditions de stockage des semences	P
4.6 Réaliser la préparation des semences	2	2	- Exactitude de la dose de produit de préparation et de la quantité de semences à l'ha	P
<i>Sous-module 2.2 : Semis</i>				
T5. Réaliser le semis	15	15		
5.1 Tracer les lignes de semis	3	3	- Rectitude des lignes de semis	C/P
5.2 Réaliser les écartements de semis	2	2	- Ecartements homogènes entre poquets	C/P
5.3 Réaliser les poquets de semis	4	3	- Profondeur homogène des poquets	P
5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets	2	2	- Conditions et méthodes de traitement	C
5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)	3	4	- Graines introduites dans les poquets	P

5.6 5.6 Comblez de terreau les poquets de semis	1	1	- Poquets recouverts de terreau	P
<i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i>				
T6. Entretien du champ	15	15		
6.1 Evaluer la levée des plantules	2	2	- Respect de l'exactitude du nombre de plants par parcelle (densité optimale suivant la variété)	P
6.2 Surveiller le champ et la clôture	1	1	- Respect des heures de gardiennage	P
6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage	7	7	- Etat du champ (niveau de désherbage et homogénéité de l'opération)	C/P
6.4 Réaliser les traitements fertilisants	3	3	- Nature, quantité et doses des engrais	C/P
6.5 Réaliser l'irrigation au besoin	2	2	- Besoins en eau des plants durant tout le cycle de production de l'arachide	C/P
T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants	10	10		
7.1 Assurer le contrôle des plants	1	1	- Méthodes de détection des maladies	C
7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs	4	4	- Prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution	C/P
7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques	1	1	- Causes, incidences et sévérité des attaques	C
7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements	1	1	- Nature, quantité et doses des produits phytosanitaires	C
7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)	2	2	- Moyens et techniques de traitement des maladies et ravageurs	P
7.6 Nettoyer le matériel utilisé	1	1	- Etat de propreté du matériel	P
<i>Sous-module 2.4 : Opération de la récolte</i>				
T8. Assurer la récolte	15	20		

8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide	2	2	- Etat de physiologique de maturité de la plante et de la gousse d'arachide	C/P
8.2 Arracher les plants	4	5	- Plants d'arachide fauchés	P
8.3 Secouer les plants	2	4	- Gousses d'arachide débarrassées de la terre	P
8.4 étaler les plants arrachés	2	4	- Mise en position étalé des plants	P
8.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours	3	3	- Plants ressuyés	P
8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte	2	2	- Moyens et conditions de transport	C/P
<i>Sous-module 2.5 : Opération post-récolte</i>				
T9. Assurer la post-récolte	20	15		
9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)	4	3	- Moyens et techniques d'égoussage	P
9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée	3	3	- Etat propre des bâches et de l'aire de séchage	C/P
9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné	2	1	- Moyens et méthodes de conditionnement des gousses en sac	P
9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé	3	2	- Méthodes et conditions de stockage	C/P
9.5 Contrôler la qualité des gousses stockées	2	1	- Techniques de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage et précautions à prendre	C
9.6 Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente	6	5	- Moyens et technique (s) de décorticage des gousses et de tri des graines	P
<i>Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène corporel, matériel et de l'environnement</i>				
T10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental	7	8		

10.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle	1	1	- Utilisation des outils et tenues d'hygiène corporelle	C
10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez	1	1	- Port des bonnets, des tenues de travail et des cache-nez	P
10.3 Nettoyer le matériel agricole	1	2	- Matériel agricole nettoyé	P
10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage	2	2	- Méthode de nettoyage des aires de post récolte et de stockage	P
10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage	2	2	- Techniques de désinfection des aires de post récolte et de stockage	P
<i>Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i>				
T11. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures	8	7		
11.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements	1	1	- Fiche d'entrée de matériel/ équipements	P
11.2 Vérifier l'état du matériel/ équipements	1	1	- Etat du matériel/ équipements	C
11.3 Faire réparer le matériel/ équipements au besoin	2	1	- Calendrier de réparation des équipements	C
11.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements	1	1	- Fiche de sortie de matériel/ équipements	P
11.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure après utilisation	2	2	- Propriété du matériel, des équipements et infrastructures	P
11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr	1	1	- Matériel/ équipements rangé	P
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.

- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **conduire une exploitation de production d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

1.1.1 Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
<i>Sous-module 2.1 : Préparation de la semence</i>				
T4. Préparer la semence		3		3
4.1 choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production	- Variétés cultivées d'arachide	1	- Critères de choix d'une variété (adaptée, utile, rentable...)	1
4.2 Evaluer la qualité et la quantité de semence	- Qualité et quantité de semences	1	- Respect des normes de qualité et de la quantité de semences, à l'ha	1
4.3 Assurer la vérification de la certification des semences	- Certification semencière et modalités d'achat de semences	1	- Certificat et fiche technique de semences et prix d'achat de semences certifiées	1
<i>Sous-module 2.2 : Semis</i>				
T5. Réaliser le semis		4		4
5.1 Tracer les lignes de semis	- Technique de traçage homogène des lignes	1	- Moyens et conditions de traçage des lignes de semis	1

5.2 Réaliser les écartements de semis	- Ecartements entre poquets de semis	2	- Respect de la densité de semis à l'ha	2
5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets	- Conditions et méthodes de traitement	1	- Respect de doses de produits de traitement de semences ou de poquets	1
<i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i>				
T6. Entretien le champ		4		4
6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage	- Moyens et condition de réalisation des opérations de sarclage-binage-désherbage	2	- Respect de la périodicité des opérations de sarclage-binage-désherbage	2
6.4 Réaliser les traitements fertilisants	- Nature, quantité et doses des engrais	1	- Application des doses et de bonnes pratiques de traitement fertilisants	1
6.5 Réaliser l'irrigation au besoin	- Besoins en eau des plants durant tout le cycle de production de l'arachide	1	- Profil hydrique du sol	1
T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants		4		4

7.1 Assurer le contrôle des plants	- Méthodes de détection des maladies et ravageurs	1	- Symptômes des maladies et ravageurs	1
7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs	- Prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution	1	- Prévention culturale et génétique des maladies et ravageurs et mesures de précaution	1
7.3 Identifier la nature et le niveau des attaques	- Incidences et sévérité des attaques	1	- Détermination du seuil d'incidences et de sévérité des attaques	1
7.4 Assembler les produits phytosanitaires et les équipements	- Nature, quantité et doses des produits phytosanitaires	1	- Connaissance des produits phytosanitaires et outils de traitement phytosanitaires	1
7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)	- Techniques et conditions de traitement des maladies	1	- Consignes de sécurité et d'utilisation des produits pour le traitement des plants	1
<i>Sous-module 2.4 : Opération de la récolte</i>				
T8. Assurer la récolte		4		4
8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide	- Cycle variétal et état physiologique de la plante	2	- Durée du cycle variétal et critères de maturité de la plante et de la gousse	2

8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte	- Technique de transport	2	- Moyens et conditions de transport	2
<i>Sous-module 2.5 : Opération post-récolte</i>		8		8
T9. Assurer la post-récolte		8		8
9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée	- Technique et moyens de séchage	3	- Application des bonnes pratiques de séchage	3
9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé	- Méthodes et conditions de stockage	3	- Type de sac, de palettes et conditions de stockage adéquats	3
9.5 Contrôler la qualité des gousses stockées	- Techniques de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage	2	- Respect des mesures de prévention contre les ravageurs et maladies de stockage	2
<i>Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène corporel, matériel et de l'environnement</i>				
T10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental		1		1

10.1 Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle	- Normes, outils et tenues d'hygiène corporelle	1	- Types d'outils et de tenues d'hygiène corporelle	1
<i>Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i>				
T11. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures		2		2
11.2 Vérifier l'état du matériel/équipements	- Etat du matériel/équipements	1	- Opérationnalité du matériel/équipements	1
11.3 Faire réparer le matériel/équipements au besoin	- Calendrier de réparation des équipements	1	- Contenu du calendrier de réparation des équipements	1
TOTAL POIDS		30		30

Forme d'évaluation : **L'examineur pose des questions liées aux différentes tâches pour cerner le niveau de maîtrise des connaissances pratiques ou théoriques.**

1.1.2

1.1.3 Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Éléments critères	Pond %
<i>Sous-module 2.1 : Préparation de la semence</i>					
T4. Préparer la semence			4		4
4.4 Acheter la semence	PT	- Modalités d'achat de semences	1	- Prix et qualité de semences respectant les normes	1
4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis	PT	- Conditions de stockage des semences	1	- Qualité saine de semences stockées	1
4.6 Réaliser la préparation des semences	PT	- Semences préparées et prétraitées	2	- Exactitude de la dose de produit et de quantité de semences à l'ha	2
<i>Sous-module 2.2 : Semis</i>					
T5. Réaliser le semis			10		10
5.1 Tracer les lignes de semis	PT	- Ecartement homogènes entre lignes	2	- Rectitude des lignes tracées	2
5.2 Réaliser les écartements de semis	PT	- Ecartement homogène des poquets	3	- Respect de l'écartement entre poquets	3
5.3 Réaliser les poquets de semis	PT	- Profondeur des poquets	2	- Respect de la profondeur des poquets (5 cm)	2
5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets	PT	- Mélange de semence et de produit de traitement	1	- Semences ou poquets enrobés de produits	1
5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)	PT	- Outil et technique de semis	1	- Respect du nombre de graine (1) dans chaque poquet	1

5.6 Comblez de terreau les poquets de semis	PT	- Poquets recouverts de terreau	1	- Respect de l'enfouissement des graines dans les poquets	1
<i>Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire</i>					
T6. Entretien le champ			11		11
6.1 Evaluer la levée des plantules	PS	- Technique de comptage de plants par parcelles	1	- Respect de la densité de plants après semis	1
6.2 Surveiller le champ et la clôture	PT	- Gardiennage du champ et de la clôture	1	- Respect des heures de gardiennage	1
6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage	PT	- Physionomie du champ (niveau d'enherbement etc.)	5	- Le champ est désherbé, sarclé et biné suivant le calendrier	5
6.4 Réaliser les traitements fertilisants	PS	- Application des techniques d'utilisation et d'application des engrais	2	- Les engrais sont bien épandus à la bonne date et à la bonne dose	2
6.5 Réaliser l'irrigation au besoin	PS	- Moyens et condition d'irrigation	2	- Respect du calendrier d'irrigation et des besoins en eau durant le cycle de l'arachide	2
T7. Faire le suivi phytosanitaire des plants			7		7
7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs	PS	- Causes des attaques des maladies et ravageurs sur les plants	3	- Respect des principes de prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution	3
7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)	PS	- Moyens et méthode de lutte contre les maladies et ravageurs	3	- Traitement phytosanitaires sont faits selon les prescriptions	3
7.6 Nettoyer le matériel utilisé	PT	- Propreté du matériel	1	- Etat de propreté du matériel utilisé	1
<i>Sous-module 2.4 : Opération de la récolte</i>					

T8. Assurer la récolte			13		13
8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide	PT	- Etat de la plante et de la gousse d'arachide	3	- Jaunissement de la plante et couleur interne noire du péricarpe de la gousse d'arachide	3
8.2 Arracher les plants	PT	- Etat des plants fauchés	5	- Gousses entièrement déterrées	5
8.3 Secouer les plants	PT	- Etat des plants secoués	1	- Etat des gousses d'arachide débarrassées de la terre	1
8.4 Etaler les plants arrachés	PT	- Etalage des plants	1	- Respect de la mise en position étalée (ou en bottes) des plants	1
8.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours	PT	- Etat des plants ressuyés	2	- Temps et état de ressuyage optimal des plants	2
8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte	PT	- Moyens et conditions de transport	1	- Disposition des plants et propreté du matériel logistique	1
<i>Sous-module 2.5 : Opération post-récolte</i>					
T9. Assurer la post-récolte			17		17
9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)	PT	- Etat des gousses	3	- Absence d'impureté sur les gousses	3
9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée	PT	- Etat propre des bâches et de l'aire de séchage et état sec des gousses	3	- Propreté des bâches et de l'aire de séchage	1
				- Etat sec des gousses	2
9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné	PT	- Etat de conditionnement des gousses en sac	2	- Fermeture de sac à gousses	2

9.4 Réaliser le stockage des sacs à gosses sur palettes dans un magasin aménagé	PT	- Modalités de stockage	3	- Mise en place des palettes dans un magasin propre	1
				- Respect de la disposition des sacs sur des palettes	2
9.6 Réaliser le décortilage des gosses et le tri des graines au moment de la vente	PT	- Etat et qualité des graines issues du décortilage	6	- Taux de décortilage supérieur à 95 %	4
				- Absence des impuretés	2
<i>Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène corporel, matériel et de l'environnement</i>					
T10. Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental			4		4
10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez	PT	- Port des bonnets, de tenues de travail et des cache-nez	1	- Respect du port des bonnets, des tenues de travail et des cache-nez	1
10.3 Nettoyer le matériel agricole	PT	- Etat du matériel agricole	1	- Propreté du matériel agricole	1
10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage	PT	- Etat des aires de post récolte et de stockage	1	- Propreté des aires de post récolte et de stockage	1
10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage	PS	- Techniques de désinfection des aires de post récolte et de stockage	1	- Respect des principes de désinfection des aires de post récolte et de stockage	1
<i>Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide</i>					
T11. Entretien le matériel, les équipements et infrastructures			4		4

11.1 Enregistrer les entrées de matériel/ équipements	PT	- Fiche d'entrée de matériel/ équipements	1	- Exhaustivité et conformité de l'information	1
11.4 Enregistrer les sorties de matériel/ équipements	PT	- Fiche de sortie de matériel/ équipements	1	- Exhaustivité et conformité des renseignements	1
11.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure après utilisation	PT	- Propreté du matériel, des équipements et infrastructures	1	- Etat du matériel, des équipements et infrastructures	1
11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr	PT	- Qualité de la disposition du Matériel/ équipements rangés	1	- Etat de rangement du Matériel/ équipements	1
TOTAL POIDS			70		70

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 2

Titre du module : <i>Production d'arachide dans une exploitation agricole</i>		Résultat :	
Code du module :		* Succès	* Echec
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Préparer la semence			
4.4 Acheter la semence			
<input type="checkbox"/> Fiabilité de la certification et qualité de semences (respectant les normes)			0 ou 2
4.5 Contrôler régulièrement le stock de semence acquis			
<input type="checkbox"/> Qualité saine des semences stockées			0 ou 2
4.4 Réaliser la préparation des semences			
<input type="checkbox"/> Exactitude de la dose de produit de traitement et de la quantité de semences à l'ha			0 ou 1
Sous-compétence 2 : Réaliser le semis			
5.1 Tracer les lignes de semis			
<input type="checkbox"/> Rectitude des lignes de semis tracées			0 ou 2
5.2 Réaliser les écartements de semis			
<input type="checkbox"/> Respect de l'écartement entre poquets			0 ou 3
5.3 Réaliser les poquets de semis			
<input type="checkbox"/> Respect de la profondeur des poquets			0 ou 3
5.4 Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets			
<input type="checkbox"/> Semences ou poquets enrobés de produits			0 ou 1
5.5 Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne)			
<input type="checkbox"/> Respect du nombre de graine par poquet			0 ou 1
5.6 Combler de terreau les poquets de semis			
<input type="checkbox"/> Respect de l'enfouissement des graines dans les poquets			0 ou 1
Sous-compétence 3 : Entretenir le champ			
6.4 6.1 Evaluer la levée des plantules			
<input type="checkbox"/> Respect de la densité de plants après semis/ (Re-semis éventuel)			0 ou 1
6.2 Surveiller le champ et la clôture			
<input type="checkbox"/> Respect des heures de gardiennage			0 ou 1
6.3 Réaliser les sarclage-binage-désherbage			

Titre du module : Production d'arachide dans une exploitation agricole		Résultat :	
Code du module :	* Succès		* Echec
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
<input type="checkbox"/> Le champ est désherbé, sarclé et biné suivant le calendrier			0 ou 5
6.4 Réaliser les traitements fertilisants			
<input type="checkbox"/> Les engrais sont bien épandus à la bonne date et à la bonne dose			0 ou 3
6.5 Réaliser l'irrigation au besoin			
<input type="checkbox"/> Respect du calendrier d'irrigation et des besoins en eau des plants			0 ou 1
Faire le suivi phytosanitaire des plants			
7.2 Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs			
<input type="checkbox"/> Respect des principes de prévention des maladies et ravageurs et mesures de précaution			0 ou 3
7.5 Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)			
<input type="checkbox"/> Traitement phytosanitaires sont faits selon les prescriptions			0 ou 4
7.6 Nettoyer le matériel utilisé			
<input type="checkbox"/> Etat de propreté du materiel utilisé			0 ou 1
Sous-compétence 4 : Assurer la récolte			
8.1 Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide			
<input type="checkbox"/> Respect de la date de récolte (cycle variétal, Jaunissement de la plante et couleur interne noire du péricarpe)			0 ou 2
8.2 Arracher les plants			
<input type="checkbox"/> Gousses entièrement déterrées			0 ou 5
8.3 Secouer les plants			
<input type="checkbox"/> Etat des gousses d'arachide débarrassées de la terre			0 ou 2
8.4 Etaler les plants arrachés			
<input type="checkbox"/> Respect de la mise en position étalée ou en bottes des plants			0 ou 1
8.5 laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours			
<input type="checkbox"/> Etat des plants ressuyés			0 ou 2
8.6 Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte			
<input type="checkbox"/> Moyens et conditions de transport			0 ou 1

Titre du module : Production d'arachide dans une exploitation agricole		Résultat :	
Code du module :	* Succès		* Echec
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 5 : Assurer la post-récolte			
9.1 Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin)			
<input type="checkbox"/> Absence d'impureté sur les gousses			0 ou 4
9.2 Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée			
<input type="checkbox"/> Respect de l'état sec des gousses sur des bâches et aire de séchage propre			0 ou 3
9.3 Conditionner les gousses séchées en sac étalonné			
<input type="checkbox"/> Respect de l'état de fermeture de sac à gousses			0 ou 2
9.4 Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé			
<input type="checkbox"/> Disposition des sacs sur des palettes en magasin			0 ou 1
9.6 Réaliser le décorticage des gousses et le tri des graines au moment de la vente			
<input type="checkbox"/> Absence des impuretés			0 ou 4
Sous-compétence 6 : Appliquer les rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnemental			
10.2 Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez			
<input type="checkbox"/> Conformité du port des équipements de protection individuelle			0 ou 1
10.3 Nettoyer le matériel agricole			
<input type="checkbox"/> Propreté du matériel agricole			0 ou 1
10.4 Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage			
<input type="checkbox"/> Propreté des aires de post récolte et de stockage propre			0 ou 1
10.5 Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage			
<input type="checkbox"/> Respect des principes de désinfection du matériel de transport, des aires de post récolte et de stockage			0 ou 2
Sous-compétence 8 : Entretenir le matériel, les équipements et infrastructures			
11.1 Enregistrer les entrées et sorties de matériel/ équipements			
<input type="checkbox"/> Exhaustivité et conformité de l'information			0 ou 1
11.5 Nettoyer le matériel/ équipements et infrastructure			
<input type="checkbox"/> État de propreté du matériel, des équipements et des infrastructures			0 ou 1
11.6 Ranger le matériel et équipements en lieu sûr			
<input type="checkbox"/> Etat de rangement adéquat du Matériel/ équipements			0 ou 1
			... / 70

Titre du module : <i>Production d'arachide dans une exploitation agricole</i>		Résultat :	
Code du module :	* Succès		* Echec
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
	Seuil de réussite		56 points
Règle de verdict : Néant	* oui	* non	

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances théoriques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la conduite d'une exploitation de production d'arachide**.
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de la conduite d'une exploitation de production d'arachide**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

Objectif de comportement N°3 : Gérer une exploitation de production d'arachide

Titre de module : Gestion d'une exploitation de production d'arachide

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
<i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une campagne de production d'arachide</i>				
T12. Planifier les activités de production d'arachide	25	25		
12.1 Fixer les objectifs de production	5	5	- Objectifs et résultats de production	C
12.2 Estimer les besoins de production dans le temps	7	7	- Besoins d'une exploitation agricole de production d'arachide	C
12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation	3	3	- Fiscalité	C
12.4 Élaborer un programme des activités	5	5	- Programme d'activités	C
12.5 Etablir le bilan annuel des activités	5	5	- Etablissement d'un bilan d'activités	C
<i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide</i>				
T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide	15	15		
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	5	5	- Principes de remplissage des outils de gestion (hebdomadaire et mensuel)	C
13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole	5	5	- Outils de gestion techniques des activités hebdomadaires	C
13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole	5	5	- Outils de gestion techniques des activités mensuelles	C
T14 Elaborer des comptes d'exploitation	15	15		
14.1 Calculer les coûts de revient des produits	4	4	- Calcul des coûts de revient d'un produit	
14.2 Déterminer les recettes et les dépenses	3	3	- Détermination des recettes et dépenses	
14.3 Etablir un compte d'exploitation	5	5	- Elaboration d'un compte d'exploitation prévisionnel	
14.4 Analyser le compte d'exploitation	3	3	- Evaluation du compte d'exploitation	
T15. Tenir une comptabilité simplifiée	20	20		
15.1 Etablir une facture/reçu	2	2	- Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture)	C

15.2 Etablir un bon de commande	2	2	- Outils de commande en comptabilité simplifiée	C
15.3 Tenir un cahier de caisse et de banque	2	2	- Tenue et mise à jour des documents de caisse et de banque	C
15.4 Classer les pièces comptables	2	2	- Classement des pièces comptables	C
15.5 Dresser le bilan du compte d'exploitation simplifié	4	4	- Eléments d'un plan d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge)	C
15.6 Dresser le bilan d'activités	5	5	- Bilan financier et analyse et analyse de résultats	C
T16. Gérer un stock d'intrants, de produits et de matériel de l'exploitation	10	5		
16.1 Enregistrer les entrées	2	1	- Enregistrement des données de stocks (entrées)	C
16.2 Enregistrer les sorties	2	1	- Enregistrement des données de stocks (sorties)	C
16.3 Suivre le stock	3	2	- Paramètres de suivi des stocks	C
16.4 Etablir un bon d'entrée ou de sortie d'intrants, de produits et de matériel	3	1	- Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit	C
<i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production d'arachide</i>				
T17. Gérer une équipe de travail	15	15		
17.1 Remplir un registre de pointage	2	2	- Fichier du personnel : tenue et mise à jour	C
17.2 Assurer la répartition des tâches	4	4	- Préparation et répartition de travail	C
17.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	2	2	- Santé et sécurité au travail : mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation agricole	C
17.4 Faire respecter les consignes de travail	3	3	- Règles de fonctionnement	C
17.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe	2	2	- Gestion des conflits	C
17.6 Assurer le paiement et les règles de législation du travail	2	2	- Paiement et contrat légal de travail établis	C
TOTAL	100	100		

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
<i>Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production agricole</i>				
T12. Planifier les activités de production d'arachide		25		25
12.1 Fixer les objectifs de production	- Objectifs et résultats de production	5	- Descriptions de la vision, des objectifs et des résultats	5
12.2 Estimer des besoins dans le temps	- Besoins d'une exploitation de production d'arachide	3	- Besoins d'une exploitation de production d'arachide	3
12.3 Elaborer un budget cohérent	- Notions et techniques d'élaboration d'un budget	5	- Valeurs de charges et imprévues d'une exploitation agricole	5
12.3 Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation	- Fiscalité	2	- Montants des taxes d'activités de production d'une exploitation agricole	2
12.4 Elaborer un programme des activités	- Programme d'activités	5	- Calendrier d'exécution annuel des activités	5
12.5 Etablir le bilan annuel des activités	- Etablissement d'un bilan d'activités	5	- Bilan de résultat technique annuel des activités	5
<i>Sous-module 3.2 Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide</i>				
T13 Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide		15		15
13.1 Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation	Principes de remplissage des outils de gestion d'une exploitation agricole	5	- Types d'outils	2
			- Documentation des outils techniques d'une exploitation agricole	3
13.2 Etablir le point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole	Bilan technique des activités hebdomadaires	5	- Types d'outils de bilan hebdomadaire des activités	5
13.3 Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole	Bilan technique des activités mensuelles	5	- Type d'outils de bilan mensuel des activités	5
T14 Elaborer un compte d'exploitation		20		20

14.1 Calculer les couts de revient des produits	Calcul des couts de revient d'un produit	5	- Cout des investissements	2
			- Cout du fonctionnement	2
			- Cout des marges	1
14.2 Déterminer les recettes et les dépenses	Détermination des recettes et dépenses	5	- Valeur de recettes et cout de dépenses	5
14.3 Etablir un compte d'exploitation	Elaboration d'un d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge)	5	- Charges directes de production	5
14.4 Analyser le compte d'exploitation	Evaluation du compte d'exploitation	5	- Marge bénéficiaire d'un compte d'exploitation	5
<i>Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production agricole</i>				
T15. Tenir une comptabilité simplifiée		20		20
14.1 Etablir une facture/reçu	Outils de comptabilité simplifiée (reçu, facture)	2	- Normes d'un reçu	1
			- Normes d'une facture	1
15.2 Etablir un bon de commande	Outils de commande en comptabilité simplifiée	2	- Normes d'un bon de commande	2
15.3 Tenir un cahier de caisse et de banque	Documents de caisse et de banque	4	- Tenue du cahier de caisse et de banque	4
15.4 Classer les pièces comptables	Classement des pièces	2	- Méthodes classement des pièces	2
15.5 Dresser le bilan d'un compte d'exploitation simplifié	Elaboration d'un d'exploitation prévisionnel (charges, recettes et marge)	8	- Charges directes de production	2
			- Charges générales ou de fonctionnement	2
			- Tableau de résultats	4
15.6 Dresser le bilan d'activités	Bilan financier et analyse	2	- Contenu d'un bilan financier	2
T16. Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation		5		5
16.1 Estimer les besoins d'intrants et de produits	Estimations des besoins d'intrants, de produits et matériel	1	- Quantité et qualité des besoins d'exploitation en stock	1
16.2 Enregistrer les entrées	Enregistrement des données de stocks (entrées)	1	- Conformité des écritures (entrées)	1
16.3 Enregistrer les sorties	Enregistrement des données de stocks (sorties)	1	- Conformité des écritures (sorties)	1

16.4 Suivre le stock	Paramètres de suivi des stocks	2	- Inventaire des stocks	2
16.5 Etablir un bon d'entrée ou de sortie	Outils de la sortie ou l'entrée d'un produit	1	- Bordereaux d'entrée et de sortie de produits	1
<i>Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail</i>				
T17. Gérer une équipe de travail		15		15
17.1 Remplir un registre de pointage	Registre du personnel	2	- Tenue du registre du personnel	3
17.2 Assurer la répartition des tâches	Préparation et répartition de travail	4	- Fiche de répartition des tâches	5
17.3 Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité	Santé et sécurité au travail :	2	- Respect des consignes de sécurité et des règles d'hygiène	2
17.4 Faire respecter les consignes de travail	Règles de fonctionnement	3	- Respect des consignes et du règlement intérieur	3
17.5 Gérer les conflits au sein de l'équipe	Gestion du personnel	2	- Absence de conflits	2
17.6 Assurer le paiement et les règles de législation du travail	Modalités de paiement et conditions de contrat de la MO	2	- Exactitude de la fiche de paie et contrat légal de travail	2
TOTAL POIDS		100		100

Observation : Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Gérer une exploitation de production d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la gestion d'une exploitation de production d'arachide.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

Le module de gestion d'une exploitation de production d'arachide ne comporte pas d'épreuve pratique.

Objectif de comportement N°4 : Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

Titre de module : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T17. Prospecter le marché	25	25		
18.1 Rechercher les informations sur les prix	5	5	- Fixation des prix de produits	C
18.2 Identifier les clients les marchés et les concurrents potentiels	5	5	- Clients, marchés et concurrents potentiels	C/P
18.3 Dresser la liste des clients et marchés	5	5	- Liste des clients et marchés	C
18.4 Etablir un calendrier de vente	10	10	- Période de vente	C/P
T19. Ecouler (vendre) les produits	25	25		
19.1 Présenter les produits aux partenaires clients	5	5	Promotion de produits	P
19.2 Négocier avec les clients	5	5	Marketing et négociation de ventes	C
19.3 Etablir les documents de vente des Produits	5	5	- Négociation de contrats	C/P
19.4 Transporter le produit	5	5	- Moyens de transport adaptés au produit	C
19.5 Livrer le produit au client	5	5	- Documents de livraison	C
T19 Evaluer des ventes	50	50		
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	15	15	- Documents de gestion de la vente	C/P
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	20	20	- Bilan des ventes	C
19.3 Apporter les corrections nécessaires	15	15	- Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels	P
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T18. Prospecter le marché		20		20
18.1 Rechercher les informations sur les prix	Fixation des prix de produits	7	- Paramètres de fixation des prix	7
18.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels	Clients, marchés et concurrents potentiels	5	- Cartographie des clients, des marchés et concurrents	5
18.3 Dresser la liste des clients et marchés	Client et marchés à forte valeur	3	- Liste des clients et des marchés	3
18.3 Etablir un calendrier de vente	Période de vente	5	- Période d'écoulement adapté	5
T19. Ecouler (vendre) son produit au client		15		15
19.1 Présenter les produits aux partenaires clients	Marketing des produits	3	- Promotion des produits	3
19.2 Négocier avec les clients	Négociations des prix	3	- Information des prix de produits	3
19.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)	Négociation de contrats	3	- Types de contrats	3
19.2 Transporter le produit	Moyens de transport adaptés au produit	3	- Normes de transport	3
19.3 Livrer le produit au client	Documents de livraison	3	- Bordereau de livraison/cahier de livraison	3
T20 Evaluer des ventes		15		15
20.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	Documents de gestion de la vente	5	- Types de documents utilisés	5
20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	Bilan des ventes	10	- Données de bilan à prendre en compte	10
TOTAL POIDS		50		50
Observation: Épreuve écrite ou orale à programmer en tenant compte des éléments-critères et en respectant le poids de chaque élément de connaissance dans la notation				

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T18. Prospector le marché			5		5
18.1 Rechercher les informations sur les prix	PS	Suivi des prix sur le marché	3	- Situation des prix selon le marché	3
18.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels	PS	Stratégie de vente des concurrents	2	- Choix d'une stratégie de vente selon l'analyse du marché	2
T19. Ecouler (vendre) son produit au client			10		10
19.1 Présenter les produits aux partenaires clients	PS	Techniques de marketing (communication, promotion)	5	- Respect des règles de marketing	5
19.1 Etablir les documents de vente des Produits (contrats)	PS	Techniques de négociation (accueil, communication)	3	- Respect des règles/techniques de négociation	3
19.2 Transporter le produit	PT	Hygiène du matériel de transport	2	- Etat de propreté du matériel de transport	2
T19 Evaluer des ventes			35		35
19.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)	PT	Conformité des enregistrements	10	- Respect des règles d'enregistrement	10
19.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues	PT	Tenue des statistiques de vente (enregistrement)	10	- Etat des données statistiques de ventes enregistrées	10
19.3 Apporter les corrections nécessaires	PS	Circuits de commercialisation	5	- Situation des circuits de distribution sur le marché	5
	PS	Analyse de l'amélioration des ventes	10	- Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation	10
TOTAL POIDS			50		50

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

1.1.4

1.1.5 Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 4

Titre du module : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide		Résultat :	
		☀ Succès	☀ Echec
Code du module :			
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
Sous-compétence 1 : Prospecter le marché			
18.1 Rechercher les informations sur les prix			
<input type="checkbox"/> Situation des prix selon le marché			0 ou 2
18.2 Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels			
<input type="checkbox"/> Choix de stratégie de vente selon l'analyse du marché			0 ou 3
Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) son produit au client			
19.1 Présenter les produits aux partenaires clients			
<input type="checkbox"/> Respect des règles de marketing			0 ou 5
19.3 Etablir les documents de vente des produits (contrat, reçus, etc.)			
<input type="checkbox"/> Respect des règles/ techniques de négociation			0 ou 3
19.4 Transporter le produit			
<input type="checkbox"/> État de propreté du matériel de transport			0 ou 2
Sous-compétence 3 : Evaluer des ventes			
20.1 Remplir les registres de livraison (cahier/fiches)			
<input type="checkbox"/> Respect des règles d'enregistrement			0 ou 10
20.2 Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues			
<input type="checkbox"/> Etat des données statistiques de ventes enregistrées			0 ou 10
20.3 Apporter les corrections nécessaires			
<input type="checkbox"/> Situation des circuits de distribution sur le marché			0 ou 5
<input type="checkbox"/> Solutions d'amélioration à l'analyse de la situation			0 ou 10
		 / 50
Seuil de réussite			40 points
Règle de verdict : Néant	☀ oui	☀ non	

1.1.6

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées **à la commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide.**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de la commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide.**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

Objectif de comportement N°5 : Communiquer en milieu professionnel

Titre de module : Communication en milieu professionnel

Éléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires	100	100		
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	15	15	- Communication et Information	C/P
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	15	15	- Recherche d'informations	C/P
20.3 Participer à des formations continues	10	10	- Participation aux formations	C
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	30	30	- Gestion de l'information	P/C
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	15	15	- Animation des réunions - Participation dans des réunions de travail	P
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	15	15	- Partage d'expérience de travail	P
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique
- C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **communiquer en milieu professionnel**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires				
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	Communication et Information	5	- Outils et moyens de communication	5
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	Recherche d'informations	5	- Supports de communication et de recueil d'informations	5
20.3 Participer à des formations continues	Participation aux formations	10	- Outils d'informations sur les formations	10
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	Gestion des informations	10	- Outils de production des informations	5
			- Outils de diffusion des informations	5
TOTAL POIDS		30		30

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires					
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	PS	Communication avec les partenaires	10	- Attitude de communication	10
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	PS	Recherche d'informations	10	- Utilisation des moyens de communication (téléphone, entretien, exposé, demande écrite)	10
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	PS/PT	Gestion de l'information	20	- Exploitation des messageries électroniques	10
				- Ecriture des contenus d'information (communiqué, dépliant, lettre)	10
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	PS	Animation d'une réunion	15	- Techniques d'animation de réunion	10
				- Attitude dans l'animation d'une réunion	5
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences	PS	Partage d'expérience de travail	15	- Préparation d'une visite d'échanges	5
				- Restitution d'une visite d'échange	10
TOTAL POIDS			70		70

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 6

Titre du module : <i>Communication en milieu professionnel</i>		Résultat :	
Code du module :	☀ Succès	☀ Échec	
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
T20. Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires			
20.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation			
<input type="checkbox"/> Attitude de communication			0 ou 10
20.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens			
<input type="checkbox"/> Utilisation des moyens de communication (téléphone, entretien, exposé, demande écrite)			0 ou 10
20.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation			
<input type="checkbox"/> Exploitation des messageries électroniques			0 ou 10
<input type="checkbox"/> Écriture des contenus d'information (communiqué, dépliant, lettre)			0 ou 10
20.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes			
<input type="checkbox"/> Techniques d'animation de réunion			0 ou 10
<input type="checkbox"/> Attitude dans l'animation d'une réunion			0 ou 5
20.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences			
<input type="checkbox"/> Préparation d'une visite d'échanges			0 ou 5
<input type="checkbox"/> Restitution d'une visite d'échange			0 ou 10
			... / 70
	Seuil de réussite		56 points
Règle de verdict : Néant	☀ oui	☀ non	

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Communication en milieu professionnel**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de communication en milieu professionnel**.
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

Objectif de comportement N°6 : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

Titre de module : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

Eléments de formation	Apprentissage %	Evaluation %	Aspects observables ou thèmes de connaissance	Type d'épreuve P ou C
T22. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement	60	50		
21.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation	20	20	- Technique de reboisement	P
			- Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage	C
22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	10	10	- Prévention des feux de brousse	C
			- Techniques de confection de pare-feux	P
22.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)	10	10	- Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	P
22.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques	20	10	- Utilisation raisonnée des produits chimiques	C
T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation	40	50		
23.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage	5	5	- Mesures de gestion des pâturages	C
23.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ	20	20	- Production du compost	P
23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production	10	15	- Utilisation du compost	C
23.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)	5	10	- Techniques de rétention de la matière organique	C
TOTAL	100	100		

Légende :

- Pondération de l'apprentissage (apprentissage en %) : Indique le temps d'apprentissage en pourcentage à consacrer pour chaque élément de formation.
- Pondération de l'évaluation (évaluation en%) : indique l'importance en pourcentage de chacun des éléments de formation retenus à des fins d'évaluation.
- P = épreuve pratique C = connaissances pratiques ou théoriques

Renseignements Généraux : Les épreuves pour cet objectif de comportement ont pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Gérer l'environnement dans un site de production d'arachide**. Cette épreuve comporte deux parties. La première partie porte sur les connaissances pratiques et la deuxième repose sur la pratique.

Tableau de spécification (épreuve de connaissances théoriques)

Objets d'évaluation possibles	Thèmes de connaissances	Pondération %	Eléments de connaissances	Pondération %
T22. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement		20		20
22.1 Réaliser des actions de de protection de sol et de reboisement dans son exploitation	Mesures de protection de l'environnement par le reboisement	10	- Types d'arbres à reboiser	5
			- Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique	3
			- Conditions d'abattage des arbres protégés	2
22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation	Prévention des feux de brousse	5	- Typologie des feux de brousse	5
22.4 Contrôler l'utilisation des produits chimiques	Utilisation des produits chimiques	5	- Utilisation raisonnée des pesticides	5
T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation		15		15
23.1 Contrôler les charges des animaux en pâturage	Mesures de gestion des pâturages	5	- Outils et moyens de gestion des pâturages	5
23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères	Utilisation du compost	5	- Règles d'épandage du compost	5
23.4 Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques)	Technique de rétention d'eau et de matière organique	5	- Facteurs d'évaporation et de lessivage de la matière organique	5
TOTAL POIDS		35		35

Tableau de spécification (épreuve pratique)

Objets d'évaluation possibles	Stratégie d'évaluation PS ou PT	Aspects observables	Pond %	Eléments critères	Pond %
T22. Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection et de l'environnement			35		35
22.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation	PT	Technique de reboisement	10	- Respect des techniques et normes de reboisement	10
22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation		Techniques de confection de pare- feux	10	- Respect des techniques et normes de confection des pare-feux	10
22.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)	PS/PT	Techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	15	- Respect des techniques d'aménagement des brises vent, biefs et autres dispositifs antiérosifs	15
T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation			30		30
23.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme	PS/PT	Techniques de compostage	20	- Respect des techniques de production du compost	10
				- Qualité du compost	10
23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères	PS/PT	Fumure organique	10	- Respect des bonnes pratiques d'épandage	10
TOTAL POIDS			65		65

Légende : Stratégie d'évaluation : indique s'il s'agit du processus (PS) ou du produit (PT) qu'on évalue

Fiche d'évaluation pour l'objectif de comportement 5

Titre du module <i>Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide</i>		Résultat :	
Code du module :	☀ Succès	☀ Échec	
Nom et prénom(s) de l'apprenant :			
Centre de formation :			
Date de l'évaluation :			
Signature de l'examineur :			
Éléments observables	Oui	Non	Résultats
T22. Appliquer les bonnes pratiques de protection l'environnement			
22.1 Réaliser des actions de protection de sol et de reboisement dans son exploitation			
<input type="checkbox"/> Respect des techniques et normes de reboisement			0 ou 10
22.2 Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation			
<input type="checkbox"/> Respect des techniques et normes de confection des pare-feux			0 ou 10
22.3 Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)			
<input type="checkbox"/> Respect des techniques d'aménagement			0 ou 15
T23. Optimiser le potentiel naturel de son exploitation			
23.2 Produire le compost à partir des résidus ménagers et de la ferme			
<input type="checkbox"/> Respect des techniques de production du compost			0 ou 10
<input type="checkbox"/> Qualité du compost			0 ou 10
23.3 Utiliser le compost sur les espaces de production fourragères			
<input type="checkbox"/> Respect des bonnes pratiques d'épandage			0 ou 10
		 / 65
	Seuil de réussite		52 points
Règle de verdict : Néant	☀ oui	☀ non	

Description des épreuves d'évaluation

Description sommaire de l'épreuve de connaissances théoriques

- L'épreuve de connaissances pratiques consiste pour l'apprenant à démontrer sa compétence en répondant aux questions théoriques liées : **Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide**
- La durée suggérée est de deux (02) heures.
- Après avoir distribué les sujets, l'examineur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournit des explications au besoin. A la fin de la période, il doit recueillir les copies et les documents techniques éventuels utilisés par chaque apprenant.

Matériel et équipement

- Le matériel et les fournitures nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide. La réalisation de l'épreuve théorique est individuelle.

Description sommaire de l'épreuve pratique

- L'épreuve pratique vise l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'examineur de se prononcer sur la maîtrise d'un comportement par le candidat, à exécuter des **opérations de Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide**
- C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à quatre ou cinq candidats en même temps selon la disponibilité du matériel et du poste de travail.
- La durée de l'épreuve suggérée est de quatre (04) heures.

Matériel et équipement

- Le matériel et les équipements nécessaires sont ceux utilisés habituellement lors de la formation.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé si autorisé par des règlements complémentaires
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'examineur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ARACHIDE**

SECTION 4

**Guide d'organisation
pédagogique et matérielle**



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui d'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources et
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins **30-40** apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I. TABLEAU DE SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION

La formation au métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide est composée de huit (08) modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

N°	COMPETENCES	MODULES
	Installer une exploitation de production d'arachide	☐ Module 1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide
	Produire l'arachide dans une exploitation agricole	☐ Module 2 : Production d'arachide dans une exploitation agricole
		- Sous-module 2.1 : Préparation des semences
		- Sous-module 2.2 : Réalisation des semis
		- Sous-module 2.3 : Entretien et suivi phytosanitaire
		- Sous-module 2.4 : Opération de la récolte
		- Sous-module 2.5 Opération de la post-récolte
		- Sous-module 2.6 : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et l'environnement
	- Sous-module 2.7 : Entretien du matériel, des équipements et des infrastructures	
	Gérer une exploitation de production d'arachide	☐ Module 3 : Gestion d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.1 : Planification des activités d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.2 : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide
		- Sous-module 3.3 : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production d'arachide
	Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide	- Sous-module 3.4 : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production d'arachide
		☐ Module 4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide
	Communiquer en milieu professionnel	☐ Module 5 : Communication en milieu professionnel
	Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	☐ Module 6 : Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
	Monter un projet de production d'arachide	☐ Module 7 : Montage d'un projet de production d'arachide
	Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	☐ Module 8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

Ressources matérielles

Machinerie, équipements et accessoires

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
	Charrue à socs à 1 versoir à traction animale	Artisanale avec spécifications adaptés au contexte	2	C1, C2, C6
	Charrue à socs à 2 versoirs à traction animale	Artisanale avec spécifications adaptés au contexte	2	C1, C2, C6
	Charrue à atteler au tracteur	Artisanale avec spécifications adaptés au contexte	2	C1, C2, C6
	Herse	Mécanique à atteler	5	C1, C6
	Semoir	Mécanique	2	C2
	Motoculteur	Motorisé	1	C2, C6
	Tracteur et accessoires	Motorisé Spécification à préciser	1	C1, C2, C6
	Décortiqueuse	Mécanique ou motorisé	5	C2, C4
	Souleveuse	Mécanique ou motorisé	1	C2
	Bineuse	Mécanique	5	C2
	Brouette	Capacité: 50l; bac en tôle de 15/10;brancard à tube de diamètre de 32; roue en caoutchouc increvable;	5	C1, C2, C3, C6
	Cover crop	Pulvériseur à disques	1	C1, C2, C6
	Véhicule/camionnette	Capacité 1-10 t	1	C2, C4
	Machine à coudre pour sac	Mécanique , jute / polypropylène	2	C2, C4
	Bascule	Electrique Portée : 200-500 kg précision : 100 g	1	C2, C4
	Matériel d'irrigation (Motopompe, arrosoir, puisette etc.)	Motorisé et accessoires Lot de petits matériels	1	C2, C6

Il est à observer que les animaux de trait (cheval, âne ou bœuf) sont utilisés dans la grande majorité des opérations de pratiques culturelles ou de récolte / post récolte (transports divers, traction de matériel aratoire).

Outils et instruments

N°	Désignation	Spécifications	Quantité	Compétences y afférentes
	Dabas	Artisanale avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Houe	Artisanale avec manches en bois	40	
	Pelle	Acier trempé /tôle de manche en bois rouge traité de 1,20 m de long	40	C1, C2, C6
	Pioche	En fer avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Machette	En fer avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Râteau	En fer avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Binette	En fer avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Couteau	Classique	05	C1, C2, C6
	Iler	Classique, en fer avec manches en bois	40	C1, C2, C6
	Ciseaux	Classique	05	C1, C2, C6
	Corde	En rouleau 30 m	10	C1, C2, C6
	Sac	En sac en jute	PM	C2, C6
	Cordeau de semis	Diamètre ; entre 10 et 15 mm ; longueur 105m Ficelle d'alignement	15	C2
	Rayonneur	Rayonneurs de dimensions variables (15 cm, 20 cm, 30 cm, 50 cm)	05	C1, C2
	Semoir	type manuel ou mécanique lié à une traite attelé	5-20	C2, C6
	Pulvérisateur	12-15 litres	10	C1, C2, C6
	Seaux ou récipients traditionnelles	En plastique ou autres contenance de 15-30 l	20	C1, C2, C4, C6
	Bâche	Bâche en plastique de 20m ²	10	C1, C2, C4
	Balai	Manche en bois	05	C1, C2, C4
	Balance	Portée : 1-5 kg précision : 5 g	03	C1, C2, C4
	Sarcluse	artisanale	20	C2,
	Faucille	En fer avec manche en bois	20	C1, C2
	Palette	En bois	10	C2
	Trieur	mécanique ou électrique	03	C2
	Tarare nettoyeur	mécanique ou électrique	03	C2
	Calibreuse	Mécanique ou électrique	03	C2

Matériel de sécurité

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
	Cache nez	Classique	45	C1, C2, C6
	Bonnet	Tissu coton	45	C1, C2, C6
	Bottes	en plastique	45	C1, C2, C6
	Gants	en cuir et plastique	45	C1, C2, C6
	Lunettes	masque de sécurité classique	45	C1, C2, C6
	Combinaison	dimensions diverses en tissu coton	45	C1, C2, C6

Matière d'œuvre et matière première

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
	Haie vive de clôture ou grillage	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C1, C2, C6
	Fumure organique	Production locale	Au besoin	C1, C2, C6
	Engrais minéral	Urée (46%) et engrais composés NPK (exemple 6:20:10)	Au besoin	C1, C2, C6
	Semences d'arachide	Certifiées par l'autorité semencière	Au besoin	C2
	Variétés d'arachide	Variétés améliorées de bouche et d'huilerie	Au besoin	C2
	Poudre de neem / extrait aqueux de graines de neem	Production locale	Au besoin	C2, C6
	Produits chimiques de traitements phytosanitaires	herbicides, insecticides, fongicides	Au besoin	C1, C2, C6
	Produits de traitements naturels	Production locale (herbicides, insecticides, Fongicides, etc.).	Au besoin	C2, C6

Mobilier et équipements de bureau

N°	Désignation	Spécifications	Quantité	Compétences y afférentes
	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C8
	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
	Tableau	Mural	02	
	Tableau flipchart et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	02	
	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
	Armoires	Métallique à 2 battants tôle de 10/10 ^e 5 compartiments	02	
	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée	02	
	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm	06	

Matériels audiovisuels et informatiques

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB)	01	C1 à C8
	Ordinateur complet pour apprenant dans une salle de formation	Spécification adaptées au contexte	03	C3, C4, C5, C7, C8
	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré: écran de 60» : 1,77 à 2,40 m).	01	C1 à C8
	Ecran de projection	Toile de couleur blanche	01	C1 à C8
	Poste téléviseur	Numérique	01	C1 à C8
	Tableau flip charts	Classique	05	C1 à C8

	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	01	C1 à C8
	Appareil photo numérique	type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel	01	C1 à C8

Matériel didactique

N°	Titres	Quantité	Compétences y afférentes	Auteurs	Observation
	L'arachide et sa culture	PM	C1, C2, C6	R. Shilling	Maisonneuve 1997
	Sécurité sanitaire et qualité des produits agricoles	PM	C2, C4	Codex alimentarius - FAO	
	Traçabilité des produits agroalimentaires - règlement technique	PM	C2, C4	Union européenne	
	Divers films sur la production agricole	PM	C1, C2, C4, C6	Magazine télévisuel de vulgarisation scientifique	

Ressources physiques

2.2.1 Infrastructures et aménagements

N°	Désignation	Caractéristiques	Quantité
	Bloc pédagogique	Salles de Formation (Minimum 04 salles)	PM
	Terrain pour aménagement de champs école	Espace de production d'arachide d'une superficie d'au moins 03 hectares	02
	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs	PM
	Bibliothèque	avec espace de lecture pour au moins 40 apprenants	PM
	Cantine	50 places	PM
	Fosses fumières	Capacité à préciser	03
	Infirmier ou boîte à pharmacie	minimum pour les premiers soins	PM
	Locaux de stockage	Stockage des intrants, des équipements et matériels, etc.	02

Terrain de sport	Elèves/personnel	PM
Toilettes	Filles et garçons	PM
Salle informatique	Avec possibilité de connexion sur internet	PM
Magasin de stockage de l'arachide	Fanes, gousses et grains	PM
Aire de post-recolte, séchage et d'égoissage	Champ où sont déposés les plants fauchés pour leur permettre de ressuyer ou de sécher. Lieu propre, aéré et protégé.	PM
Aires de pesées	Conditions d'hygiène et de sécurité doivent réunir les conditions pour que les pesées se déroulent à l'ombre.	PM

Ressources humaines

Ces ressources précisent les besoins en formateurs, en personnels de soutien et en perfectionnement. Elles renferment des données pouvant être pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement des formateurs.

2.3.1 Les besoins et le profil des formateurs

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier d'exploitant agricole spécialisé en production d'arachide**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine **de l'agriculture** ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine **de l'agriculture** ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain (formation en alternance),
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives),
 - (iii) promouvoir le développement de techniques de productions adaptées à l'environnement du centre,
 - (iv) préparer les apprenants à mettre en œuvre les pratiques respectueuses de l'environnement,
 - (v) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels,
 - (vi) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

2.3.2 Les besoins en personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier)

Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maîtres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

2.3.3 Le perfectionnement des formateurs

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre la formation perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme.

Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

**PRODUCTEUR (TRICE)
D'ARACHIDE**

SECTION 5
GUIDE PÉDAGOGIQUE



I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement de la formation qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les limites des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérimentiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, régissant la formation professionnelle au Cameroun suivant les dispositions donne les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun. La loi en son article 5 encourage :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête. Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée.

Les intentions pédagogiques suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au **métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**.

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier **de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

Nombre de compétences : 8

Durée totale : 650 heures

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
	Mise en place d'une exploitation de production d'arachide	70
	Production d'arachide dans une exploitation agricole	160
	Gestion d'une exploitation de production d'arachide	60
	Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide	40
	Communication en milieu professionnel	40
	Gestion l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide	30
	Montage d'un projet de production d'arachide	120
	Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide	10
	Stage professionnel	120

LISTE DES COMPETENCES

N°	Titre de la compétence
	Installer une exploitation de production d'arachide
	Produire l'arachide dans une exploitation agricole
	Gérer une exploitation de production d'arachide
	Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide
	Communiquer en milieu professionnel
	Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide
	Monter un projet d'exploitation de production d'arachide
	Se situer au regard du métier et de la formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

C1 : compétence 1 ; C2 : compétence 2, etc.

V. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

1.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une exploitation de production d'arachide

Compétence : Installer une exploitation de production d'arachide

Numéro : 01

Durée d'apprentissage : 70 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable d'installer une exploitation de production d'arachide selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance. Le module de formation y relatif développe la capacité de l'apprenant à choisir un site d'implantation de son exploitation d'arachide, à l'acquérir, à mettre en place les infrastructures, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dit de l'exploitation.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de ce module nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites de site de production d'arachide. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<i>Sous-compétence 1 : Choisir un site</i>			
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier un environnement propice à l'exploitation à la culture de l'arachide - Déterminer les superficies - Faire l'inventaire de ressources matériel et humaine du site - Identifier le précédent culturel - Faire l'analyse de la structure et de la fertilité du sol - Choisir le site 	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de choix d'un terrain propice pour une exploitation d'arachide : relief, sols, climat, végétation, environnement - Calculs de superficie - Conditions d'implantation d'un site d'exploitation agricole - Ressources matériel et humaines du site nécessaire pour la production d'arachide 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour choisir un site de production d'arachide ; - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les critères à prendre en compte pour choisir un site d'exploitation de production d'arachide ; - Travaux pratiques sur l'étude des caractéristiques d'un site propice d'exploitation de production d'arachide. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Site naturel, Ferme, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. - Thème d'évaluation formative - Caractéristiques d'un site naturel adapté à la culture de l'arachide - Critères d'un terrain propice pour la culture de l'arachide. 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 heures dont 4 heures de théorie, 6 heures de pratiques
<i>Sous-compétence 2 : Acquérir le site de production d'arachide choisi</i>			

- Acquérir les informations du site aux autorités coutumières et au service du cadastre
- Apurer les droits coutumiers d'obtention du terrain (ou acheter le terrain par devant notaire ou autorité)
- Acheter le terrain par devant notaire ou autorités
- Délimiter le terrain par une levée topographique aux bornes visibles
- Faire établir le dossier technique et le titre foncier du terrain
- Acquérir le document officiel justifiant l'appartenance du site

- Mécanisme d'achat d'un terrain
- Titre foncier
- Procédure de délivrance d'un titre foncier
- Immatriculation directe d'un terrain occupé : composition du dossier et le déroulement de la procédure, modalités
- Immatriculation indirecte: achat d'un terrain à un particulier : dossiers et modalités

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances sur la démarche à suivre pour acquérir officiellement un terrain pour une exploitation agricole.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse sur les connaissances pour l'acquisition d'un terrain à vocation d'exploitation agricole ;
- Exposé animation d'une personne ressource du service des cadastres sur la législation au Cameroun et les conditions d'acquisition d'un terrain rural
- Echanges d'expérience avec un producteur installé et disposant d'un titre foncier de son terrain.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de formation, ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Composition du dossier d'une immatriculation directe ou indirecte d'un terrain

– 10 heures dont
4 heures de théorie
6 heures de pratiques

Sous-compétence 3 : Aménager le site de production

- **Défricher la surface et les alentours du site**
- **Labourer le terrain du site**
- **Niveler la surface du terrain**
- **Aménager une clôture de protection contre les animaux (grillage ou haie vive)**
- **Matérialiser l'emplacement des parcelles et des allées**
- **Aménager un abri, un magasin de stockage et gestion de l'outillage et un point d'eau**

- Outils et techniques de préparation du sol (défrichage, labour, nivellement etc)
- Outils et équipements spéciaux
- Produits consommables
- Mesures de terrain, de parcelles et des allées, figures géométriques,
- Cas pratique : dessouchage, défrichage, émottage, nivellement
- Fumure organique
- Cas pratiques : application de la fumure organique, rebouchage des trous
- Lecture d'un plan d'occupation de terrain
- Clôture
- Normes de construction : abri, magasin de stockage, point d'eau
- Suivi de la construction des infrastructures etc.

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances et des aptitudes à aménager un site de production d'arachide.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les thèmes et connaissances sur l'aménagement d'un site d'exploitation agricole ;
- Travaux pratiques sur l'identification d'un site pour une exploitation de production d'arachide selon les caractéristiques d'un terrain ;
- Visite d'une exploitation de production d'arachide disposant d'une clôture, d'un abri, d'un magasin et d'un point d'eau.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de formation, Champ de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Description des paramètres qui conditionnent la disposition des infrastructures d'un terrain de production d'arachide
- Description des facteurs de réussite d'aménagement d'un site de production d'arachide

- 50 heures dont 5 heures de théorie 45 heures de pratiques

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

1.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Production d'arachide dans une exploitation agricole

Compétence : Produire l'arachide dans une exploitation agricole

Numéro : 02

Durée d'apprentissage : 160 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour une meilleure application des bonnes pratiques pour produire l'arachide. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules et sous-modules de formation concernant les itinéraires techniques de production d'arachide selon les normes agricoles.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de la formation nécessite d'une part les exposés animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser selon les tâches et les opérations du métier. La visite de sites de production d'arachide pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Préparation de la semence

Sous-compétence 2.1 : préparer la semence

<ul style="list-style-type: none"> - choisir la variété désirée et propice à l'environnement de production - Evaluer la qualité et la quantité de semence - Engager la négoce et la vérification de la certification de semences avec le producteur semencier - Acheter la semence - Réaliser la préparation des semences 	<ul style="list-style-type: none"> - Types et caractéristiques des variétés d'arachide - Critères de choix d'une bonne variété et de semences - Quantité et qualité de semences à l'ha - Qualité/prix de la semence - Méthodes et techniques de préparation des semences 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour faire le choix de la variété, acquérir et préparer les semences pour la production de l'arachide ; - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur le choix des variétés, leur identification et leur préparation ; - Exposé animation du formateur sur les critères et normes d'une bonne semence, les sources d'approvisionnement ; - Travaux pratiques sur les méthodes et techniques de préparation des semences ; - Sorties pédagogiques auprès des sociétés semencière et structures de sélection variétales d'arachide. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, champ de producteur, matériel et équipement, produit phytosanitaires, fiches technique de variétés, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Choix d'une bonne variété - Critères d'une bonne semence - Processus de préparation de semences 	<p>□ 10 heures dont 3 heures de théorie 7 heures de travaux pratiques</p>
---	---	---	---

Sous-module : Réalisation du semis

Sous-compétence 2.2 : Réaliser le semis

<ul style="list-style-type: none"> - Tracer les lignes de semis - Réaliser les écartements de semis - Réaliser les poquets de semis - Faire le traitement phytosanitaire des graines ou des poquets - Déposer une graine dans chaque poquet (en ligne) - Comblez de terreau les poquets de semis 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériels et équipements de semis - Types de semis - Quantité de semence - Méthodes et techniques de semis : importance, période, durée, densité, ensemencement, profondeur - Normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet) - Méthodes et conditions de semis et de re-semis 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour semer l'arachide; - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les techniques de semis, les normes de semis (écartement, densité, profondeur, nombre de graines par poquet); - Exposé animation du formateur sur l'estimation et le respect de la densité de semis à l'ha; - Travaux pratiques sur le traçage des lignes de semis, le marquage des écartements de semis, la réalisation des poquets et le semis; - Visite de site de production d'arachide au moment du semis. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, matériel et équipement de semis, produit phytosanitaires, fiches technique de variétés, semences, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Estimation de la densité de semis - Processus de traçage de ligne de semis, de matérialisation des écartements de semis, de réalisation de poquets et de semis 	<p>□ 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de pratiques</p>
--	---	---	--

Sous-module : Suivi et entretien du champ
 Sous-compétence 2.3 : Entretien le champ
 Sous-compétence 2.4 : Suivi phytosanitaire du champ

- **Evaluer la levée des plantules**
- **Surveiller le champ et la clôture**
- **Réaliser les sarclage-binage-désherbage**
- **Réaliser les traitements fertilisants**
- **Réaliser l'irrigation au besoin**
- **Assurer le contrôle des plants**
- **Assurer le traitement préventif contre les maladies et ravageurs**
- **Identifier la nature et le niveau des attaques**
- **Assembler les produits phytosanitaires et les équipements**
- **Réaliser un traitement curatif (en cas d'attaque)**
- **Nettoyer le matériel utilisé**

- Matériel et équipements d'entretien
- Suivi des plantules et des plantes
- Méthodes et itinéraires techniques
- Méthodes et conditions de désherbage-sarclage-binage,
- Arrosage des plantes au besoin (mode, quantités, rythme)
- Ennemis et maladies de la culture
- Matériel et équipements de traitement phytosanitaire
- Équipements de protection
- Types de produits de traitement
- Utilisation des produits de traitement
- Règles de sécurité
- Méthodes et techniques de traitement et de suivi phytosanitaire
- Outils et suivi des traitements phytosanitaire
- Calendrier de traitement

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur le suivi et l'entretien des parcelles de production de l'arachide.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur le suivi et l'entretien des parcelles de production d'arachide ;
- Exposé du formateur sur : la notion d'entretien, le matériel et les équipements d'entretien
- Répétition d'opération de contrôle de la germination
- Répétition d'opérations de désherbage, binage, sarclage
- Répétition d'opération d'arrosage des plantes
- Exposé du formateur sur : la notion de traitement, le matériel et les équipements
- Exposé théorique sur les ennemis et maladies des plants
- Exposé théorique sur les produits de traitement couramment utilisés, les règles de sécurité et les techniques d'application
- Exposé théorique sur le calendrier et les outils de suivi des traitements des plants
- Répétition d'opérations de traitement de plants
- Travaux pratiques sur les techniques de désherbage, binage, sarclage;
- Travaux pratiques sur les techniques de traitements phytosanitaires;
- Visite d'une exploitation de production d'arachide.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements d'entretien, Matériel et équipements de traitements phytosanitaire, produits phytosanitaires, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements, Supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Mesures d'entretien
- Outils et méthodes d'entretien
- Symptômes des maladies et ravageurs
- Types de produits phytosanitaires
- Conditions, outils et méthodes de traitements phytosanitaires

☐ 45 heures dont
10 heures de théorie
35 heures de pratiques

Sous-module : Récolte de l'arachide
Sous-compétence 2.5 : Assurer la récolte

<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la période et le stade de maturité de l'arachide - Arracher les plants - Secouer les plants - Étaler les plants arrachés - Laisser ressuyer les plants arrachés pendant 2-4 jours - Transporter les plants ressuyés aux aires de post-récolte 	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle des variétés et critères de maturité d'arachide - Matériel et équipements de récolte - Technique de récolte (Arrachage, étalage de plants ou disposition en bottes) - Méthodes et conditions de ressuyage, - Techniques et conditions de transport, - Les bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la récolte de l'arachide - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur la récolte de l'arachide ; - Exposé animation du formateur sur les techniques de récolte, les moyens et les conditions de récolte ; - Travaux pratiques sur la récolte de l'arachide ; - Travaux dirigés sur les calculs des rendements gousses; - Visite d'une exploitation de production d'arachide (pendant la récolte). - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements de récolte (Souleuseuse, liens, seaux, bâches, véhicules, brouettes, charrettes, sacs, dabas, gants, bottes, fiche technique de récolte), Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Techniques et conditions de récolte - Description des procédés de fauchage, d'étalage de ressuyage et de transport 	<p>□ 24 heures dont 4 heures de théorie 20 heures de pratiques</p>
---	---	---	--

Sous-module : Post récolte

Sous-compétence 6 : Assurer la post-récolte

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'égoussage des plants récoltés (et le tri des gousses au besoin) - Réaliser le séchage des gousses sur bâches dans une aire aménagée - Conditionner les gousses séchées en sac étalonné - Réaliser le stockage des sacs à gousses sur palettes dans un magasin aménagé - Contrôler la qualité des gousses stockées - Réaliser le décortilage des gousses et le tri des graines au moment de la vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils et équipements de post-récolte - Techniques de post-récolte (égoussage, séchage, ensachage, stockage, décortilage etc.) - Moyens et conditions de transport, - Protection contre les maladies et ravageurs de post-récolte - Les bonnes pratiques d'hygiène et qualité sanitaire des produits arachidiers - Taux d'impureté - Calendrier de vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la récolte de l'arachide - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur la post-récolte de l'arachide ; - Exposé animation du formateur sur les techniques de post-récolte, les moyens et les conditions de post-récolte ; - Travaux pratiques sur la post-récolte de l'arachide ; - Travaux dirigés et pratiques sur les calculs des rendements (graines); - Visite d'une exploitation de production d'arachide (pendant la post-récolte). - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, fiches d'itinéraires techniques, site de production d'arachide, Matériel et équipements de récolte (Batteuse, claie, ventilateur à pédale, décortiqueuse, Tarare nettoyeur, crible, trieurs, calibreurs, laveuses, bâches, gants, blouses, palettes, balance, magasin, sacs, fiches techniques, cahier de gestion), Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Processus d'égoussage, de séchage, d'ensachage et de décortilage. - Conditions de stockage - Description des maladies et ravageurs de post-récolte; - Qualité sanitaire et hygiène des produits arachidiers - Calcul des rendements de production 	<p>☐ 41 heures dont 5 heures de théorie 36 heures de pratiques</p>
---	--	---	--

Sous-module : Application des rudiments d'hygiène, corporel, matériel et environnemental

Sous-compétence 7 : Appliquer les rudiments d'hygiène, corporelle, matérielle et environnementale

<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les rudiments de l'hygiène corporelle - Porter les bonnets, les tenues de travail et les cache-nez - Nettoyer le matériel agricole - Nettoyer le sol des aires de post récolte et de stockage - Désinfecter les surfaces du matériel de transport, le sol et les murs des aires de post récolte et de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Hygiène du corps, matériel et environnemental - Bonnes pratiques des opérations sanitaires - Techniques de désinfections des aires de post récolte et de stockage - Tenue des outils de suivi technique de l'hygiène - Contrôle de l'hygiène et de la qualité sanitaire des produits arachidiers jusqu'à la vente 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'hygiène et les bonnes pratiques sanitaires. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur l'hygiène et la qualité sanitaire des produits ; - Exposé animation du formateur sur l'hygiène corporelle, matériel et environnementale et les mesures sanitaires des produits ; - Travaux pratiques sur l'hygiène du matériel et de l'environnement - Travaux pratiques sur les techniques de nettoyage et de désinfection ; - Travaux pratiques sur les techniques de contrôle sanitaire des produits ; - Visites de sites de production d'arachide (Atelier de récolte, de post-récolte et de stockage). - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, sites de production d'arachide, Documents d'hygiène, documents des opérations sanitaires, produits d'entretiens, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements divers pour l'hygiène (bonnets, gants, seaux, pulvérisateur), supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Mesures d'hygiène corporelle, matérielle et environnementale dans une exploitation de production d'arachide. - Types et description du matériel et équipements de nettoyage et de désinfection - Application des techniques de nettoyage et d'assainissement. 	<p>□ 10 heures dont 2 heures de théorie 8 heures de pratiques</p>
---	---	---	---

Sous-module : Entretien du matériel des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide

Sous-compétence 8 : Entretien le matériel, les équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide

<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer les entrées de matériel/ équipements - Vérifier l'état du matériel/ équipements - Faire réparer le matériel/ équipements au besoin - Enregistrer les sorties de matériel/ équipements - Nettoyer le matériel/ équipements après utilisation - Ranger le matériel et équipements en lieu sûr 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de suivi et d'enregistrement du matériel et équipements - Types de matériel d'équipements et infrastructures - Calendrier de réfection des infrastructures et de réparation des appareils - Calendrier de réparation des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur les normes et règles d'entretien du matériel, des infrastructures et équipements. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Travaux pratiques sur la réfection des infrastructures et de réparation des appareils; - Travaux pratiques sur l'hygiène du matériel et des équipements ; - Visite d'une exploitation de production laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Atelier pédagogique, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (pulvérisateur, produits d'hygiène, balais, brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Mesures d'entretien du matériel, des équipements et infrastructures dans une exploitation de production d'arachide. 	<ul style="list-style-type: none"> - 10 heures dont 2 heures de théorie 8 heures de pratiques
--	--	--	--

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

1.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une exploitation de production d'arachide

Compétence : Gérer une exploitation de production d'arachide

Numéro : 03

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **La gestion est une exigence majeure pour le bon développement et la promotion de toute activité. Cette compétence permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion technique et financière de son exploitation et de les appliquer pour sa meilleure rentabilité.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation est animée en salle et appuyée par des travaux dirigés, des exercices appliqués, des études de cas et des jeux de rôles.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Planification des activités d'une exploitation de production d'arachide

Sous-compétence 3.1 : Elaborer un plan de campagne de production d'arachide

<ul style="list-style-type: none"> – Fixer les objectifs de production – Estimer des besoins dans le temps – Estimer les taxes d'activités de production et de commercialisation – Élaborer un programme des activités – Etablir le bilan annuel des activités 	<ul style="list-style-type: none"> – Plan de travail opérationnel – Tableau des descriptions de tâches et des responsabilités – Inventaire des besoins – Journal de bord – Taxes divers sur les produits – Elaboration d'un rapport bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif général : – Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la planification des activités d'une exploitation de production d'arachide. – Stratégies : – Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; – Travaux dirigés sur la description des tâches et responsabilités des acteurs dans une exploitation agricole ; – Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport technique d'activité d'une exploitation de production agricole ; – Sorties pédagogiques dans une exploitation de production d'arachide. – Moyens pédagogiques : – Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. – Thème d'évaluation formative – Description des besoins d'une exploitation laitière ; – Elaboration d'un programme d'activités. 	<p>– 10 heures dont 4 heures de théorie 6 h de travaux dirigés et pratiques</p>
--	--	---	---

Sous-module : Tenue des documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide

Sous-compétence 3.2 : Tenir les documents de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide

- Remplir les documents de gestion technique de l'exploitation
- Etablir un point hebdomadaire des données de gestion de l'exploitation agricole
- Etablir le point mensuel des données de gestion de l'exploitation agricole

- Cahier de suivi de la production
- Moyens et méthodes d'enregistrements des données techniques
- Rapport hebdomadaire
- Outils de gestion technique des activités
- Tenue des outils de gestion techniques des activités
- Principes et règles de remplissage des outils de gestion
- Rapport mensuel

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la tenue des documents de gestion technique dans une exploitation de production d'arachide.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Travaux dirigés sur le remplissage des documents (cahier, fiches) de gestion technique des activités dans une exploitation de production d'arachide ;
- Travaux dirigés sur l'élaboration d'un rapport hebdomadaire et mensuel des activités d'une exploitation de production d'arachide ;
- Sorties pédagogiques dans une exploitation de production d'arachide
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Description des outils de gestion technique d'une exploitation de production d'arachide ;
- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire.

- 5 heures dont 2 heures de théorie 3 h de travaux dirigés et pratiques

Sous-module : Comptabilité simplifiée dans une exploitation de production d'arachide

Sous-compétence 2.3 : Elaborer un compte d'exploitation

Sous-compétence 2.4 : Tenir une comptabilité simplifiée

- **Calculer les couts de revient des produits**
- **Déterminer les recettes et les dépenses**
- **Etablir un compte d'exploitation**
- **Etablir un bon de commande**
- **Etablir un reçu et une facture**
- **Tenir un cahier de caisse et un cahier de banque**
- **Classer les pièces**
- **Analyser le compte d'exploitation**
- **Dresser le bilan d'activités**

- Outils de la comptabilité : factures, reçus, Bon de commande, cahier de caisse, cahier de banque
- Techniques d'élaboration des outils comptables (factures, reçus...)
- Techniques d'enregistrements des données comptables
- Classement des pièces comptables
- Paramètres à prendre en compte (cout, taxes...)
- Calcul des amortissements
- Calcul des charges directes de production, charge directe de fonctionnement, prévisions de recettes, tableau des résultats
- Etapes du calcul des coûts de revient
- Analyse du tableau de résultats
- Interprétation du bilan
- Tenue d'une comptabilité simplifiée
- Principes et règles de remplissage des outils de la comptabilité simplifiée
- Notion de d'investissements (types d'investissements)
- Notion d'amortissement
- Mode de calcul des amortissements
- Compte d'exploitation
- Justification de pièces

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la comptabilité simplifiée dans une entreprise.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les notions de comptabilité de base et les outils de comptabilité ;
- Travaux dirigés sur l'élaboration des outils de comptabilité
- Travaux dirigés sur les enregistrements de données de comptabilité, le classement des pièces comptables
- Etude de cas sur l'élaboration d'un compte d'exploitation prévisionnel par les apprenants
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Description des outils de gestion technique d'une exploitation agricole ;
- Elaboration d'un programme d'activités hebdomadaire
- Elaboration d'un compte d'exploitation

- 34 heures dont
14 heures de théorie
20 heures de travaux dirigés et pratiques

Sous-compétence 3.5 : Gérer des stocks d'intrants de produits ou de matériel de l'exploitation

- **Gestion des stocks**
- **métrologie**
- **Aménagement des lieux de stockage**
- **Traitement des lieux de stockage**
- **Entreposage**
- **Conditions et précautions à prendre**

- Réglage des balances
- Technique de pesage
- Techniques d'enregistrement et de tenue d'un cahier/fiche de stock
- Bordereau de livraison
- Techniques de l'inventaire

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des stocks.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les notions et outils de gestion de stocks
- Travaux dirigés sur les inventaires de stocks ;
- Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de stocks.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Réglage des balances
- Pesage d'un stock d'intrants

- 8 heures
- 4 heures de théorie
- 4 heures de travaux dirigés et pratiques

Sous-module : Gestion d'une équipe de travail dans une exploitation de production d'arachide

Sous-compétence 3.6 : Gérer une équipe de travail

<ul style="list-style-type: none"> - Remplir un registre de pointage - Assurer la répartition des tâches et la responsabilisation des membres - Faire respecter les consignes de travail - Gérer les conflits au sein de l'équipe - Assurer le paiement et la législation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de management des ressources humaines - Gestion organisationnelle - Gestion du personnel - Notions de base sur la gestion des ressources humaines - Organisation du travail et répartition des tâches dans une exploitation de production laitière - Mesure d'hygiène et de sécurité au travail - Gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la gestion des équipes de travail. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation sur les notions de base de la gestion des ressources humaines et des équipes de travail ; - Jeux de rôles sur la gestion des conflits ; - Travaux dirigés sur l'organisation du travail et la répartition des tâches ; - Travaux dirigés sur l'enregistrement et la tenue d'un cahier de pointage du personnel. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Elaboration d'une fiche de répartition des tâches dans une exploitation de production d'arachide ; - Description des mesures d'hygiène et sécurité dans une exploitation agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 heures 4 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques
--	---	--	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

1.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Commercialisation des produits d'une exploitation de production d'arachide

Compétence : Vendre les produits d'une exploitation de production d'arachide

Numéro : **04**

Durée d'apprentissage : 40 heures

Fonction et position de la compétence : **Vendre ses produits (gousses, graines et fanes) est la finalité des activités de tout producteur d'arachide. Cette compétence permet d'assurer une bonne maîtrise des coûts de production et de générer de meilleurs bénéfices.**

Démarche particulière à la compétence : **La compétence nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux dirigés pour le calcul des coûts. Les visites et échanges avec d'autres acteurs de la filière arachide, producteurs comme transformateurs sont également à prévoir pour le partage d'expériences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Prospecter le marché

- **Rechercher les informations sur les prix**
- **Identifier des clients, les concurrents et marchés potentiels**
- **Dresser la liste des clients et marchés**
- **Etablir un calendrier de vente**

- Liste des clients
- Relation avec d'autres producteurs
- Négociation avec les clients
- Détermination des prix de vente
- Produits concurrents
- Analyse des situations vécues sur le marché par les professionnels

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'étude du marché des produits d'une exploitation de production d'arachide.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Recherche par les apprenants de données sur le marché des produits d'une exploitation de production d'arachide (acteurs, prix, circuits, périodicité, quantité, qualité) ;
- Exposé animation du formateur sur les notions de marché, marketing, promotion, client potentiel, concurrent, etc. ;
- Exposé animation et travaux dirigés avec les apprenants sur la fixation des prix ;
- Synthèse générale faites par le formateur.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Mesures et dispositions pour l'amélioration des ventes d'un produit

- 14 heures
4 heures de théorie
10 heures de travaux dirigés et pratiques

Sous-compétence 2 : Ecouler (vendre) les produits

- **Présenter les produits aux partenaires clients**
- **Négocier avec les clients**
- **Etablir les documents de vente des Produits (contrats)**
- **Transporter les produits**
- **Livrer les produits au client**

- Etablissement des contrats d'achats
- Etablissement bons de commande, bordereau de livraison

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'écoulement des produits d'une exploitation de production d'arachide.
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation sur les documents de vente des produits ;
- Jeux de rôles d'une simulation de vente ou de négociation avec un acheteur
- Echanges, questions/ réponses avec un client acheteur du marché ;
- Visites et échanges au cours d'une foire commerciale ;
- Synthèse générale faites par le formateur.
- **Moyens pédagogiques :** Tableau à craie, tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, support de formation.

- 20 heures dont 4 heures de théorie 4 heures de travaux de groupes (simulations de vente) 12 heures d'échanges des apprenants sur les marchés

Sous-compétence 2 : Evaluer des ventes

<ul style="list-style-type: none"> - Remplir les registres de livraison (cahier/fiches) - Etablir le bilan des ventes réalisés/prévues - Apporter les corrections nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison aux clients : aptitude et attitudes - Cahier de vente - Bordereau de livraison - Factures 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation des ventes des produits d'une exploitation de production d'arachide. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les documents d'enregistrement des ventes et l'établissement d'un bilan de vente ; - Etude de cas d'établissement du bilan des ventes d'une exploitation agricole ; - Synthèse générale faites par le formateur ; - Sorties pédagogiques dans une exploitation de production d'arachide. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Etablissement du bilan des ventes réalisés/prévues (étude de cas). 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 heures 2 heures de théorie 4 heures de travaux dirigés et pratiques
--	--	--	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°5 : Communication et formation en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel

Numéro : 5

Durée d'apprentissage : 40 heures

Fonction et position de la compétence : **L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux communiquer avec son environnement professionnel notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et des conférences débat animée par des personnes ressources du domaine de l'environnement. Des dispositions doivent être prises la préparation logistique et l'animation des conférences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : *Entretenir des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires*

<ul style="list-style-type: none"> – Accueillir les visiteurs dans son exploitation – Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens – Participer à des formations continues – Produire et diffuser des informations sur son exploitation – Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes – Visiter d'autres fermes pour partager les expériences 	<ul style="list-style-type: none"> – Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images – Lettre, rapport, compte-rendu, demande – Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours... – Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces – Photo, projection vidéo, boîte à image – Ecoute, reformulation, relance – Exploiter un document ou une annonce de formation 	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires d'une exploitation de production d'arachide. – Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ; - Exercice pratique de rédaction (lettre, rapport, compte-rendu, demande) ; - Exercice pratique sur l'utilisation des outils multimédia ; - Exercice pratique sur l'utilisation des messageries électroniques, le téléphone ; - Jeu de rôles : communication au téléphone avec un responsable du service technique ; – Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, images et films, supports de formation. – Thème d'évaluation formative - Ecriture des contenus d'un dépliant pour la promotion de son produit 	<ul style="list-style-type: none"> – 24 heures dont 12 heures de théorie 12 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles
<ul style="list-style-type: none"> – Produire et diffuser des informations sur son exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS), – Utilisation de moteurs de recherche d'information – Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, – Exposés, Présentation de produits – Réaliser un entretien avec un client 		

<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes - Visiter d'autres fermes pour partager les expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques d'animation - Techniques d'entretien - Méthode de prise de notes - Restitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la participation à des réunions et les visites d'échanges. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Jeu de rôles sur l'animation d'une réunion ; - Jeu de rôles sur la préparation d'une visite d'échanges dans une ferme laitière : - Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges dans une ferme laitière. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Préparation d'une sortie pédagogique chez un producteur laitier 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 heures dont 2 heures de théorie - 14 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles
--	--	---	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

1.5 Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

Compétence : Gérer l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide

Numéro : 6

Durée d'apprentissage : 30 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux comprendre la question de la gestion de l'écosystème dans une exploitation de production d'arachide. Ce module est important dans l'installation et la conduite d'une exploitation agricole. Il permet à l'apprenant, futur producteur de prendre conscience de l'importance du respect des aspects environnementaux notamment la conservation de la biodiversité, les impacts biophysiques et socio-économiques en lien avec les changements climatiques dans toute action d'aménagement dans la nature.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés animations des formateurs et éventuellement des conférences débat animée par des personnes ressources.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Appliquer les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement

- **Réaliser des actions de protection de sol et reboisement dans son exploitation**
- **Réaliser des actions de lutte contre les feux de brousse dans son exploitation**
- **Construire des aménagements favorables à la production et à la restauration des sols (biefs, compostière, brise vent)**
- **Contrôler l'utilisation des produits chimiques**

- Utilisation des espaces dans une exploitation de production d'arachide
- Mesures de protection de l'environnement par le reboisement
- Technique de reboisement
- Techniques de lutte contre les feux de brousse
- Espèces d'arbres protégés et conditions d'abattage
- Techniques de gestion de l'eau
- Effets des produits chimiques et polluants utilisés dans une exploitation de production d'arachide

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances sur les bonnes pratiques de protection de l'environnement.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur la relation entre l'installation d'une exploitation agricole et les bonnes pratiques de production et de conservation de la biodiversité ;
- Travaux de groupes d'apprenants : évaluation de son milieu, bonnes pratiques d'utilisation des espaces.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Types d'arbres à reboiser
- Liste des arbres protégés selon la zone agro-climatique
- Listes des polluants et pesticides.

- 14 heures dont
2 heures de théorie
12 heures de travaux pratiques

Sous-compétence 2 : Optimiser le potentiel naturel de son exploitation

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les charges des animaux en pâturage - Produire le compost à partir des résidus ménagers et du champ - Utiliser le compost sur les espaces de production - Utiliser au mieux les éléments disponibles (eau, matières organiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de mise en place des aménagements favorables à la restauration des sols du champ (dalos, compostière) - Mesures de gestion des pâturages 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général : - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour optimiser le potentiel naturel d'une exploitation de production d'arachide. - Stratégies : - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; - Exposé animation du formateur sur les mesures de protection et la restauration des sols d'un site de production; - Travaux de groupes d'apprenants sur la production de compost. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, champ fourrager, compostière, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation. - Thème d'évaluation formative - Respect des techniques de production du compost - Qualité du compost 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 heures dont 2 heures de théorie 14 heures de travaux pratiques
--	--	---	---

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou de production des centres, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des producteurs ou référents, et voyages d'études).

Fiche pédagogique du module N°7 : Montage de projet entrepreneurial d' exploitation de production d'arachide

Compétence : Monter un projet d'exploitation de production d'arachide

Numéro : 7

Durée d'apprentissage : 120 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence prépare l'apprenant à mieux analyser sa situation et de disposer des outils pour élaborer et mettre en œuvre un projet d'exploitation de production d'arachide.**

Démarche particulière à la compétence : **Le développement de la compétence nécessite un accompagnement tout au long de la formation. Cet accompagnement commence avec l'étude de son environnement des affaires par l'apprenant. Il se poursuit par le renforcement des capacités de l'apprenant à murir son idée de projet et à le dimensionner, à documenter les informations et à finaliser son projet professionnel.**

L'apprenant pourra mettre en œuvre son projet professionnel avec ses propres fonds ou bien pourra le soumettre à toute institution pour recherche de financement.

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Monter un projet d'installation

- **Etudier le milieu**
- **Collecter les informations**
- **Identifier le projet**
- **Rédiger le projet**

- Esprit entrepreneurial
- Motivations
- Potentiel-atouts/contraintes
- Opportunités/risques
- Fixation et définition des objectifs
- Techniques de montage de projets : faisabilité technique et économique, étude du marché, plan de financement
- Présentation du projet
- Système juridique et fiscal de son projet
- Gestion du temps

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour élaborer son projet.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation de l'accompagnateur sur l'esprit entrepreneurial, la définition d'un projet, l'étude de faisabilité sur le plan technique et économique, le plan de financement, la rédaction proprement dit du projet ;
- Travaux dirigés sur l'exploitation d'un canevas de rédaction de projet ;
- Travaux dirigés sur l'exploitation des informations de son milieu à prendre en compte dans la rédaction d'un projet.
- Echanges de groupes et entretien individualisé entre accompagnateurs et apprenants
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.

- 80 heures dont 20 heures de théorie et 60 heures de travaux pratiques

Sous-compétence 2 : Rechercher un financement

<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les sources de financement – Soumettre une demande de financement – Défendre le projet 	<ul style="list-style-type: none"> – Recherche de partenaires de financement – Demande de financement – Technique de négociation de financement 	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif général : – Donner à l'apprenant des informations sur la recherche de financement pour un projet. – Stratégies : – Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; – Exposé ou conférence animée par des personnes ressources des services d'appui aux financements de projets (partenaires et sources de financement de projets) ; – Jeux de rôles par groupes d'apprenants sur les techniques de plaider et de négociation d'un financement de projet. – Moyens pédagogiques : – Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> – 20 heures dont 4 heures de théorie 16 heures de travaux pratiques
<i>Sous-compétence 3 : Exécuter un projet</i>			
<ul style="list-style-type: none"> – Conduire les opérations du projet – Evaluer le projet 	<ul style="list-style-type: none"> – Mobilisation des ressources – Conduite de son projet – Bilan de son projet 	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif général : – Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour exécuter un projet de vie – Stratégies : – Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; – Exposé animation du formateur sur la conduite de projet, son évaluation et l'établissement de son bilan ; – Travaux dirigés par groupes d'apprenants sur l'évaluation de projets et l'élaboration de bilan (simulations). – Moyens pédagogiques : – Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> – 20 heures dont 8 heures de théorie 12 heures de travaux dirigés

Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide

Compétence : Se situer au regard du métier de l'exploitant agricole spécialisé en production d'arachide

Numéro : 8

Durée d'apprentissage : 10 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence installée chez un apprenant lui permet d'avoir une vision globale du métier de producteur /trice d'arachide et de son programme de formation, et de le rassurer sur son choix, ce qui va créer plus de motivation pour qu'il suive avec assiduité la formation.**

Démarche particulière à la compétence : **Une activité spécifique à cette compétence est la recherche enquête auprès d'un professionnel par sous-groupe d'apprenants. Cette démarche permet aux apprenants de se frotter avec les acteurs du métier pour en comprendre afin de mieux cerner les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Etape 1 : Informations

- **S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production d'arachide et des opportunités qu'elle offre**
- **S'informer sur l'organisation des entreprises de production d'arachide**
- **S'informer sur la nature et les exigences du métier**

- Données sur le métier
- Informations sur le marché de l'emploi à ce métier
- Organisation des exploitations et site de production d'arachide
- Nature et exigences du métier et la formation

- **Objectif général**
- Donner à l'apprenant des informations pour explorer le métier et la formation de producteur / trice d'arachide.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur le métier et la formation y relative (référentiels)
- Conférence d'un professionnel suivi de discussion sur la perception du métier : forces et faiblesses, motivation et facteurs de démotivation
- **Moyens pédagogiques**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, film, ordinateur, supports des exposés.

- 04 heures dont 2 heures d'exposé théorique du formateur 2 heures de conférence d'un professionnel

Etape 2 : Application

<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. - Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. - Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. - Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Echanges par rapport au métier et à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général - Donner à l'apprenant les connaissances pour inventorier ses habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier de producteur /trice d'arachide. - Stratégies : - Recherche enquête auprès de professionnelles par groupes d'apprenants - Synthèse des résultats par groupe : inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier et la formation y relative. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. 	<ul style="list-style-type: none"> - 04 heures dont 2 heures de travaux d'enquête des apprenants 2 heures de synthèse
--	--	--	---

Etape 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation

<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. - Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier - Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger - Donner les raisons qui motivent son choix 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes et connaissances - Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier - Les motivations 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif général - Donner à l'apprenant les connaissances pour le bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. - Stratégies : - Exposé individuel sur leur bilan personnel ; - Synthèse sur les forces et faiblesses. - Moyens pédagogiques : - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier. 	<ul style="list-style-type: none"> - 02 heures d'exposé des apprenants
---	---	---	--

VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation. Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier de l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements. En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation.

Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation au métier de **l'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production d'arachide** exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme. Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages

dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

VII. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

Annexe 1 : Glossaire

Activité	:	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
Approche par compétences (APC)	:	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
Certification		Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Compétence	:	Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même)
Comportement observable		Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
Connaissances	:	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement
Critères de performance		Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)
Emploi	:	Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation.
Evaluation critériée	:	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
Evaluation des apprentissages	:	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)

Evaluation formative	:	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)
Evaluation sommative ou de sanction	:	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérimentiels (guide OIF)
Fonction	:	C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle
Formation professionnelle	:	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Ingénierie pédagogique	:	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
Métier	:	Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées
Objectif de formation		Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
Opération	:	Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail
Performance	:	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable
Processus de travail		Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF)
Qualification	:	La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimité qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction
Qualification professionnelle	:	Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

Règle de verdict	:	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)
Savoir	:	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
Seuil de réussite	:	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)
Tâche	:	C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées
Tolérance	:	Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)
VAE	:	Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

Annexe 2 : Références bibliographiques

Banque Africaine de Développement (BAD). 2013. Développement et financement des chaînes de valeur agricoles (FCVA) pour l'amélioration de la compétitivité des exportations. Avenue du Ghana Angle des Rues Pierre de Coubertin et Hédi Nouria BP 323 Tunis Belvédère 1002. 150p

Besson, Igor. 2012. Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail. Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) pour le Réseau International Formation agricole et rurale (FAR) 1101, avenue Agropolis – B.P. 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 01 – France, 86p.

Food and Agriculture Organisation (FAO). 2005. L'approche filière: Analyse fonctionnelle et identification des flux www.fao.org/easypol Ressources pour l'élaboration des politiques OUTILS ANALYTIQUES Module EASYPol 043 (Bockel, L., et Tallec, F) organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, FAO, Rome, 23p. http://www.fao.org/docs/up/easypol/417/value_chain_analysis_flow_charts_043FR.pdf FAOSTAT, 2018. <http://www.faostat.org/> consulté le 18/11/2018 à 14UTC

MINADER. 2005. Document de Stratégie du Développement du Secteur Rural. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Yaoundé-Cameroun. 189p

MINEPAT. 2009. Cameroun Vision 2035. Ministère de l'Economie, de la Planification et de L'Aménagement du Territoire. Yaoundé-Cameroun. 76p

Programme Appui au Développement Rural (PADER), 2018. Analyse des chaînes de valeur et des systèmes de productions, filière lait et arachide, Yaoundé, Cameroun

BOUCHUT Fabienne, CAUDEN Isabelle, CUISINIEZ Frédérique. (2016). *La Boîte à outils des formateurs* - 3e éd. Dunod

GIMONET Jean-Claude. (2008). *Réussir et comprendre la pédagogie de l'alternance des maisons familiales rurales.* Paris, L'Harmattan

GIZ-CNPC. (2017). *Ecole d'Entrepreneuriat Agricole, Cahier de formation - Coton*

MAGER Robert F. et Center For Effective Performance. (2013). *Comment définir des objectifs pédagogiques,* 2è Ed, Dunod

Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat, République du Sénégal. (2012) *Conception et mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par compétences, Guide méthodologique*

MINRESI/IRAD/ C2D/PAR-Projet Légumineuses. (2014) *Manuel de formation*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail/Maroc. (2011), *Classeur pédagogique du formateur*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009). *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve pratique*

Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail du Maroc. (2009). *Guide de conception et de rédaction d'une épreuve de connaissances pratiques*

Organisation Internationale de la Francophonie. (2012). *Conception et réalisation d'un référentiel de formation*

Organisation Internationale de la Francophonie. (2012). *Conception et réalisation d'un référentiel d'évaluation*

PIVETEAU Jacques, NOYÉ Didier. (2015). *le guide pratique du formateur,* Eyrolles

Programme C2D-AFOP. (2015). *Référentiel de formation des référents et maîtres de stage*

Programme C2D-AFOP. (2016). *Référentiel Métier de Moniteur de Centre*

Programme C2D-AFOP. (2016). *Référentiel Métier Exploitant Agricole*

Annexe 3 : Liste des acteurs rencontrés

N°	Nom et prénom	Activité / Fonction	Localité
1.	Mme Tapadé Nami	Productrice, PCA SOCOCEM	Bibol, Garoua
2.	M. Dawai Richard	Producteur	Nakong Garoua
3.	M. Gama Josué	Producteur	Ngong
4.	M. Jean Baptiste	Producteur	Badjouma
5.	M. Kombo	Producteur/ Semencier	Ngong
6.	M. Souley Markus	Producteur	Ngong
7.	Mme Asta Kita	Productrice GIC KAPTALANG	Malla, Ngong
8.	M. Pakah Samuel	Producteur PCA COPRAMLA	Djola - Lagdo
9.	M. Lawal Babba	Producteur semencier arachide	Garoua
10.	M. Arindo	Producteur semencier arachide	Garoua
11.	Mme Zoumbai Sabine	Productrice semencier arachide	Garoua, Sanguéré
12.	El Hadj Inoussa	Collecteur	Ngong
13.	M. Yaya Sourou	Producteur	Mayo Oulo Badjouma
14.	M. Abdouraman Madi	Producteur	Mayo Oulo, Dazal
15.	Mme Adama Abba	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré
16.	Mme Mayo Françoise	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré
17.	Mme Ahi Marthe	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré

Annexe 4 : Liste des participants à l'AST du métier d'exploitant (e) agricole spécialisé (e) en production de semences d'arachide

N°	Nom et prénom	Activité / Fonction	Localité
1.	Mme Tapadé Nami	Productrice, PCA SOCOCEM	Bibol, Garoua
2.	M. Dawai Richard	Producteur	Nakong Garoua
3.	M. Gama Josué	Producteur	Ngong
4.	M. Jean Baptiste	Producteur	Badjouma
5.	M. Kombo	Producteur/ Semencier	Ngong
6.	M. Souley Markus	Producteur	Ngong
7.	Mme Asta Kita	Productrice GIC KAPTALANG	Malla, Ngong
8.	M. Pakah Samuel	Producteur PCA COPRAMLA	Djola - Lagdo
9.	M. Lawal Babba	Producteur semencier arachide	Garoua
10.	M. Arindo	Producteur semencier arachide	Garoua
11.	Mme Zoumbai Sabine	Productrice semencier arachide	Garoua, Sanguéré
12.	El Hadj Inoussa	Collecteur	Ngong
13.	M. Yaya Sourou	Producteur	Mayo Oulo
14.	M. Abdouraman Madi	Producteur	Mayo Oulo, Dazal
15.	Mme Adama Abba	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré
16.	Mme Mayo Françoise	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré
17.	Mme Ahi Marthe	Productrice (SOCOMAD)	N'Gaoundéré

Annexe 5 : Liste des membres du Comité Ad 'hoc de validation des référentiels

N°	Nom et prénom (s)	Structure	Localité
Services centraux			
1.	Mr Ella Ewane Adolphe	MINADER	Yaoundé
2.	Mme Nana Sandjong Léopoldine	MINADER	Yaoundé
3.	Mr Mouhaman Nourou	MINEPIA	Yaoundé
4.	Mme Ndah Ndingwan Juliette	MINEPIA	Yaoundé
5.	Mr Bonongo Mathias	MINEFOP	Yaoundé
6.	Mme Obono Madeleine	MINEFOP	Yaoundé
7.	Mr Souleymanou Oumarou	MINEPAT	Yaoundé
8.	Mr Tsoungui Mbarga Julien	MINEPAT	Yaoundé
Services régionaux (Adamaoua)			
9.	Mme Yiita Tossom Béatrice	MINADER	N'Gaoundéré
10.	Mr Mahamat Boukar	MINEPIA	N'Gaoundéré
11.	Mr Kenne Tamzop Ernest	MINEFOP	N'Gaoundéré
Services régionaux (Nord)			
12.	Mr Yaya Wazzan	MINADER	Garoua
13.	Mr Ngomna Michel	MINEPIA	Garoua
14.	Mr Dawaye Eguessa Todou	MINEFOP	Garoua
Etablissements de formation professionnelle agropastorale			
15.	Mr Kenzong Pierre	ETA de Garoua	Garoua
16.	Mr Rakansou David	CFAP de Wakwa	N'gaoundéré
17.	Pr Nso Emmanuel	ENSAI de N'Gaoundéré	N'gaoundéré
18.	Mr Taguenang Augustin Rodrique	Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela	Yaoundé
19.	Dr Mfouapon Njueya Martin Luther	CNFZVH de Maroua	Maroua
Organisations professionnelles			
20.	Mr Oumarou Youssoufa	CNPCC	Garoua
21.	Mr Hayatou el.Souley	SCA (Coopérative laitière)	N'gaoundéré
CAPEF			
22.	Mr Ngounou Tajo Guy Bertin	CAPEF	Yaoundé
Programmes / projets			
23.	Mr Njouonkou Mamouda	AFOP	Yaoundé
24.	Mr Martin Exalt Seppou	AFOP	Yaoundé
25.	Raymond Bouba	GIZ-PADER	Garoua
26.	Dr Emmanuel Kobela	GIZ-PADER	Yaoundé

Annexe 6 : Liste des personnes ressources ayant contribué à l'étude

N°	Noms et Prénoms	Activité/fonction	Résidence
1.	NGATHE KOM Philippe	Coordonnateur Projets C2D et EDCF	Yaoundé
2.	MBAHE Rigobert Elarion	Master Trainer FBS	Yaoundé
3.	YEYE Abdoulaye	GIZ/Burkina Faso	Ouagadougou
4.	Pr BELL Joseph Martin	Professeur titulaire Université de Yaoundé I	Yaoundé
5.	Dr Ing SALI Bourou	Délegué régional Nord MINRESI	Garoua

Annexe 7 : Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1.	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme PADER	Yaoundé Cameroun
2.	Dr KOBELA Emmanuel Alain	Conseiller technique Planification Suivi-évaluation, PADER	Yaoundé Cameroun
3.	Dr DIOP Abdallah	Chef de Projet PADER	Garoua Cameroun
4.	BOUBA Raymond	Chef d'antenne PADER	Garoua Cameroun
5.	APAN Albert	Chef d'antenne PADER	N'Gaoundéré Cameroun

Équipe de rédaction

N° d'ordre	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1.	Dr ZOUNDI Boubacar	Consultant Chef de mission d'appui	Ouagadougou Burkina Faso
2.	M.DTISSEBE DJORYANG Parfait	Consultant-chef d'équipe	Garoua Cameroun
3.	Dr. Joël Romaric NGUEPJOP	Consultant	Yaoundé

